



UNIL | Université de Lausanne

FACULTE DES SCIENCES SOCIALES
INSTITUT DES SCIENCES DU SPORT (ISSUL)
SESSION D'ÉTÉ 2024

Figures politiques, Fêtes, Finances et Femmes : la Fédérale de Lausanne en 1951 au prisme des 4F de la gymnastique



« Allegro » - Affiche officielle de la Fête par Pierre Alexandre Junod (1909-2001)

Mémoire de Master en Sciences du sport et du mouvement
Orientation Enseignement

Présenté par Elliott Furlur

Directeur : Grégory Quin
Expert : Gil Mayencourt

¹ Illustration de couverture : affiche officielle de la Fête par Pierre Alexandre Junod, WOBMANN Karl et TRIET Maximilian, *Swiss sport posters: Historical view of the best swiss competition posters*, Zurich: ABC, 1983, p. 63.

Remerciements

Je tiens à exprimer ma gratitude envers toutes les personnes ayant contribué, de près ou de loin, à la réalisation de ce travail. Tout d'abord, je remercie mon directeur de recherche Grégory Quin pour m'avoir orienté vers ce sujet passionnant et pour avoir su me conseiller de manière avisée tout au long de cette étude. Je remercie également Gil Mayencourt, lequel m'a beaucoup inspiré par sa thèse mais aussi par ses suggestions. Leur encadrement bienveillant, leur disponibilité, leur précieuse expertise et leur soutien régulier tout au long de cette étude m'ont permis de développer ma réflexion.

Ma reconnaissance va aussi à ma famille et mes amis pour leur soutien et leurs encouragements durant cette période. Un merci particulier à ma mère Fabienne et mon ami Mirza Besic pour leurs relectures. Merci à mon frère Dylan, mes amies Elena Cruz Palma, Mara Pio Da Costa et Tatiana Ferreira Rodrigues, pour leur compagnie régulière et leurs avis à chaque étape de ce travail.

Je tiens également à remercier le personnel des Archives de la Ville de Lausanne pour leur assistance dans la mise à disposition de tous les documents dont j'avais besoin pour me plonger dans les coulisses de l'organisation et de la réalisation de la 63^{ème} Fête fédérale de gymnastique.

Sommaire

Remerciements

Liste des abréviations

Introduction

Partie 1 – L’enracinement de l’événement

1.1 Contexte et évolution des fêtes

1.2 La Fête lausannoise de 1909

1.3 Sélection de Lausanne comme lieu de la Fête et justification de ce choix

Partie 2 – Dans les coulisses de l’organisation

2.1 Des élites au service de la Fête

2.2 Entre inspiration, collaboration et concurrence : le canton de Vaud en fête (1949-1951)

2.3 Accueillir la Suisse entière

2.4 La dimension gymnastique : l’art de la voltige

2.5 Funambulisme financier : entre traditions et innovations

Partie 3 – La Fête bat son plein

3.1 Les Journées suisses de gymnastiques féminines : « la fête bleue »

3.2 Les Journées masculines : de l’individuel au collectif

3.3 La comptabilité à la poutre : entre recettes et dépenses

Conclusion

Liste des abréviations

ACV	Archives Cantonales Vaudoises
AF	Archives Fédérales
AVL	Archives de la Ville de Lausanne
ADIL	Association de Défense des Intérêts de Lausanne (aujourd'hui Suisse tourisme)
ASGF	Association Suisse de Gymnastique Féminine
ANEP	Association Nationale d'Education Physique
BCV	Banque Cantonale Vaudoise
CFF	Chemins de Fer Fédéraux
CC	Comité central de la SFG
CO	Comité d'organisation
CT	Comité technique de la SFG
DIPC	Département de l'instruction publique et des Cultes
DMF	Département Militaire Fédéral
FFG	Fêtes fédérales de gymnastique
FFGL	Fête fédérale de gymnastique de Lausanne
LS	Lausanne-Sport
SATUS	Schweizerischer Arbeiter, Turn und Sportverband (Fédération ouvrière suisse de gymnastique et de sport)
SFG	Société Fédérale de Gymnastique

Introduction

Si les fêtes nationales du 1^{er} août et du Jeûne fédéral, patriotiquement célébrées respectivement depuis 1891 et 1832, se déroulent de manière décentralisée, il en est tout autrement des Fêtes fédérales. En effet, ces manifestations, organisées par des associations nationales, sont par définition des espaces de rassemblement, d'échange et de rencontre qui revêtent une importance conséquente pour la Suisse du 19^{ème} siècle. De fait, elles durent généralement deux à trois jours, comprennent des compétitions, des festivités officielles et des divertissements, souvent marquées par des rituels et des stéréotypes. Avec des budgets atteignant parfois le million de francs et des participants variant de dix à cent mille, ces événements sont considérables et ne peuvent être accueillis que par des villes de taille moyenne ou grande ; en raison des infrastructures et du personnel nécessaires. Les Fêtes fédérales, qu'elles soient de tir, de chant ou de gymnastique, trouvent leur origine au début du 19^{ème} siècle. Elles sont créées par des élites libérales et bourgeoises, à travers des associations nationales et des sociétés qui propagent une vision progressiste et nationaliste de la Suisse. Politiquement teintées et engagées, elles représentent des symboles démocratiques et patriotiques.² Les Fêtes fédérales de gymnastique s'inscrivent également dans cette dynamique et se développent en prenant une certaine envergure en quelques années, dès le milieu du 19^{ème} siècle.³

En ce qui concerne le contexte général de l'édition étudiée, de 1945 à 1950, la direction étatique de l'économie et de la société, intensifiée par la crise des années 1930 et par la Deuxième Guerre mondiale, se relâche progressivement. Cette période marque un retour vers une démocratie libérale et une économie de marché.⁴ Par ailleurs, la Seconde Guerre mondiale renforce considérablement « l'esprit militaire » et le « culte nationaliste » au sein de la population suisse.⁵ Entre 1950 et 1955, une croissance économique rapide est observée, ce qui engendre une certaine augmentation du niveau de vie général. Les rapports pacifiques entre les groupes sociaux démontrent une structure socio-politique stable et sereine.⁶ La ville de Lausanne est naturellement impactée par les éléments globaux précités. Le nombre de ses habitants double entre 1914 et 1970, passant de 70'000 à 140'000. Entre les deux, dans les années 1950, elle

² SCHADER Basil, « Les Fêtes fédérales », in HUGGER Paul, *Les Suisses : modes de vie, traditions, mentalités*, Lausanne : Payot, 1992, p. 809-810.

³ QUIN Grégory, « Les fêtes fédérales de gymnastique : dossier », *Passé simple*, n°38, 2018, p. 3.

⁴ GILG Peter et HABLUTZEL Peter, « Une course accélérée vers l'avenir », in ANDREY Georges, *Nouvelle histoire de la Suisse et des Suisses*, Lausanne : Payot, 2004, p. 774.

⁵ JOST Hans-Ulrich, « Menace et repliement : 1914-1945 », in ANDREY Georges, *Nouvelle histoire de la Suisse et des Suisses*, Lausanne : Payot, 2004, p. 756.

⁶ GILG, « Une course accélérée vers l'avenir », *art. cit.*, p. 818.

devient le cœur d'une agglomération urbaine (comptant entre 220'000 et 230'000 habitants dans les années 1970) en constante expansion. En concurrence avec Genève qui est plus internationale, Lausanne se positionne comme une véritable métropole régionale.⁷ Ainsi, l'enchaînement entre l'édition bernoise de 1947 et la 63^{ème} Fête fédérale de gymnastique à Lausanne en 1951 s'inscrit pleinement dans ce contexte de développement post Deuxième Guerre mondiale, qui suggère une certaine entente romano-suisse allemande avec une volonté affirmée de renforcer une Suisse nationale, fédérale et unie.

En Suisse, les études scientifiques sur l'histoire du sport et de l'éducation physique dans son ensemble s'avèrent relativement nombreuses. En effet, plusieurs ouvrages et articles traitent de ces sujets-là, et ce, à travers divers aspects, qu'ils soient politiques, sociaux, culturels, économiques, etc. Par exemple, Louis Burgener retrace l'évolution de l'éducation physique en Suisse dans *La Confédération suisse et l'Education physique de la jeunesse* (1952). En outre, d'autres recherches scientifiques développent des aspects plus précis, divers et variés au sein même de ce domaine de recherche. Par exemple, Véronique Czaka traite de *l'Histoire sociale et genrée de l'éducation physique en Suisse romande : (milieu du XIXe – début du XXe siècle)*. Néanmoins, même si ces travaux concernent l'éducation physique, le sport et la gymnastique dans leur ensemble, peu d'entre eux abordent des événements précis, ni même la dimension organisationnelle de ceux-ci. Mentionnons tout de même l'ouvrage de Maximilian Triet et Peter Schildknecht : *Les Fêtes fédérales de gymnastique 1832-2002 : un coup d'œil sur un événement national* qui n'a pas la prétention d'une publication scientifique mais qui retrace 73 fêtes fédérales de gymnastique en donnant un aperçu pour chacune d'entre elles. Les Fêtes fédérales de gymnastique en Suisse sont donc peu étudiées. Ensuite, malgré la richesse de la documentation disponible sur le sport et l'éducation physique dans le pays, les Fêtes fédérales, qu'elles soient de gymnastique, de lutte, de tir, de chant, de costume ou autres, méritent une attention particulière en raison de leur importance dans l'histoire culturelle, traditionnelle et sociale de la Suisse. En effet, ces événements rassemblent souvent des milliers de participants et de spectateurs, jouant un rôle crucial, dans la promotion de la santé, du patriotisme et de l'unité nationale.⁸ Ils offrent également un aperçu très pertinent de l'évolution de la société de l'époque, notamment en lien avec les changements politiques, économiques et sociaux en cours.

⁷ MEYLAN Jean, « De la ville moyenne à la métropole régionale (1914-1980) », in BIAUDET Jean Charles (dir.), *Histoire de Lausanne*, Lausanne : Payot, 1982, p. 357.

⁸ SCHADER, « Les Fêtes fédérales », *art. cit.*, p. 810.

Pour cette étude, la majorité des sources mobilisées est tirée des AVL. En effet, les fonds complets de la Fête fédérale de gymnastique de Lausanne 1951 y sont rangés. Ces archives comprennent à la fois les documents du Comité d'organisation et ceux des commissions chargées de la planification de l'événement. Réparties en neuf cartons occupant un espace linéaire de 1,05 mètre, elles ont été intégrées à la section des archives privées, sous la cote référence P 162. Elles constituent une unité archivistique indivisible et inaliénable, et sont disponibles sans restriction pour consultation depuis 1991, à Lausanne.⁹ Des sources provenant des AF et des ACV sont également exploitées. Ces fonds comportent de nombreux documents précieux et encore peu explorés. Ils représentent une source très importante étant donné qu'ils regorgent d'informations relatives à l'organisation de cette Fête, à partir de son attribution, jusqu'à quelques années après, avec différents rapports. Parmi ces documents se trouvent des correspondances officielles, des rapports de réunions, des procès-verbaux, des budgets, des plans d'action, des photographies, des articles de presse et bien d'autres encore. Chacun de ces éléments offre un aperçu précieux sur les coulisses de la préparation de cet événement. La presse spécialisée, à savoir le *Schweizerische Turnzeitung* et le *Schweizerische FrauenTurnzeitung*, offre une vision des diverses prises de positions concernant la Fête, et la gymnastique dans son ensemble. Notons que la plupart de ces sources sont des archives institutionnelles de la SFG. Outre les sources provenant des archives officielles, la presse suisse romande constitue une autre source essentielle pour enrichir le corpus de ce travail de recherche. Les journaux généralistes de l'époque, notamment la *Gazette de Lausanne* et le *Journal de Genève*, sont mobilisés pour alimenter et rendre compte de divers propos concernant l'événement de la 63^{ème} Fête fédérale de gymnastique à Lausanne en 1951. Les sources iconographiques de l'événement représentent aussi une dimension intéressante pour capturer visuellement l'ampleur de la participation, l'ambiance festive et l'impact sur le paysage urbain, offrant ainsi un complément précieux aux sources écrites. La perspective microhistorique constitue un élément transversal à cette étude, laquelle découle principalement de la nature des archives consultées.

Frisch, Fromm, Fröhlich, Frei,¹⁰ telle est la devise emblématique des gymnastes de la Société fédérale de gymnastique depuis 1844.¹¹ Si ce slogan, ou du moins sa symbolique illustrant les

⁹ AVL, P 162.

¹⁰ Si la traduction littérale est « Frais, pieux, joyeux, libre », la SFG les traduit comme suit « Fier, Franc, Fort et Frais », dit les 4F.

¹¹ TRIET Maximilian et SCHILDKNECHT Peter, *Les Fêtes fédérales de gymnastique 1832-2002 : un coup d'œil sur un événement national*, Olten : Weltbild Verlag, 2002, p. 84.

4F, est toujours d'actualité, elle peut être remise en question. En effet, par une méthodologie de recherche inductive sur l'organisation de la Fête fédérale de gymnastique de Lausanne en 1951, quatre grandes thématiques s'illustrent de manière significative : les figures politiques impliquées dans cet événement, son organisation et sa réalisation, les festivités qu'elles soient annexes, co-organisées, ou prévues par l'organisation, la question de la pratique féminine en pleine affirmation et la dimension financière, soit les 4F constituant le cœur de ce travail. Naturellement, l'aspect purement pratique de la gymnastique n'est pas délaissé puisqu'il représente tout de même l'essence même de cette manifestation.

Ainsi la présente étude entreprend de combler cette lacune en donnant un aperçu de la dimension participative, générale, globale, impliquant une frange de la population conséquente de Lausanne et se positionnant comme un événement d'envergure. Par ailleurs, l'analyse de cette manifestation est réalisée au prisme de quatre axes principaux précités. De plus, les aspects concernant l'accueil pratique des participants et du public sont également traités. En outre, cette étude est sectionnée en trois parties, la première correspond aux antécédents historiques de la Fête, la deuxième décrit le déroulement de son organisation et la troisième considère la Fête en tant que telle. La première partie constitue, d'une part un éclairage sur les origines et le fonctionnement des Fêtes fédérales de gymnastique, d'autre part un aperçu de l'édition lausannoise précédente datant de 1909. La deuxième partie présente d'abord les membres organisateurs de l'événement, puis les enjeux divers de fêtes concurrentes, d'accueil pratique et de finances auxquels ils sont confrontés pour organiser la Fête. La troisième partie est séparée en deux temps, correspondant aux Journées féminines, puis aux masculines.



Figure 1 – Estampille de la SFG en 1951¹²



Figure 2 – Logo actuel de la FSG¹³

¹² Journal illustré de Fête – 63^{ème} Fête fédérale de gymnastique et Journées féminines Lausanne 1951, p. 1.

¹³ Logo illustrant encore le reste des 4F, [Page d'accueil - Fédération suisse de gymnastique - FSG \(stv-fsg.ch\)](http://Page d'accueil - Fédération suisse de gymnastique - FSG (stv-fsg.ch)), consulté le 24.05.2024.

Partie 1 – L’enracinement de l’événement

Dans cette première partie, il est question de tracer les jalons historiques, soit les origines des Fêtes fédérales de gymnastique, lesquelles sont au cœur de l’organisation de la Société fédérale. Par ailleurs, l’évolution des pratiques gymniques lors de ces manifestations est esquissée. Afin de situer la FFGL de 1951, elle est replacée dans son contexte par rapport aux précédentes éditions, notamment par le développement de ce qui s’est fait antérieurement avec la Fête lausannoise de 1909. Cette première partie est conclue par le processus de sélection de Lausanne comme lieu de fête pour la 63^{ème} édition de la Fête fédérale de gymnastique.

1.1 Contexte et évolution des fêtes

Afin de saisir au mieux le contexte et la continuité dans lesquels la Fête fédérale de gymnastique de Lausanne 1951 s’inscrit, il est évidemment important de comprendre les différents enjeux des Fêtes fédérales de gymnastique dès leurs débuts. Cette partie est donc dédiée aux racines mêmes de l’événement, lesquelles sont intimement liées à la fondation de la SFG.

1.1.1 Zofingue : les prémices estudiantines de la Société fédérale de gymnastique

L’introduction des exercices de gymnastique dans l’enseignement scolaire en Suisse à la fin du 18^{ème} siècle a d’abord lieu dans l’école de Johann Heinrich Pestalozzi, puis à Berne à partir de 1804. Cependant, cette pratique est interrompue pendant les troubles de l’époque napoléonienne, au début du 19^{ème} siècle.¹⁴ Ainsi, le développement de la gymnastique s’inscrit dès le départ dans le domaine de l’éducation.¹⁵

En Suisse, la première société de gymnastique est créée en 1816. Il s’agit d’une association d’étudiants bernois (*Vereinigung bernischer Studenten*) qui, bien qu’influencée par le modèle allemand dit *Turnen*, promeut des idéaux patriotiques, libéraux et démocratiques.¹⁶ Elle est suivie par la formation d’une association similaire à Zurich en 1819 à laquelle elle se greffe : la Société de Zofingue. Cette fondation du *Zofingerverein* donne encore plus d’ampleur à l’élan patriotique si crucial au mouvement gymnastique en Suisse, transcendant les barrières

¹⁴ TRIET, *Les Fêtes fédérales de gymnastique, op. cit.*, p. 23.

¹⁵ SCHADER Basil et LEIMGRUBER Walter, *Festgenossen: Uber Wesen und Funktion eidgenössischer Verbandfeste*, Basel: Helbing & Lichtenhahn, 1993, p. 18.

¹⁶ QUIN Grégory, « Les fêtes fédérales de gymnastique : dossier », *Passé simple*, n°38, 2018, p. 3.

linguistiques et confessionnelles. Cette société, fondée par des étudiants zurichoïses et bernoïses, trouve également ses inspirations en Allemagne à travers la fête de la Wartburg de 1817 et la Deutsche Burschenschaft (issue des fraternités originelles allemandes *Ufraschenschaft*). Par sa fête annuelle à Zofingue, elle ambitionne de rassembler les étudiants suisses mais également de participer à l'effort national pour établir un Etat fédératif libéral.¹⁷ Il s'agit donc d'une confrérie académique qui ambitionne d'inculquer à ses adhérents l'amour de la patrie, notamment en valorisant un corps sain et vigoureux.¹⁸

Entre 1820 et 1834, plusieurs sections adhérentes sont fondées, formant un certain ensemble. La section bâloïse s'y greffe en 1821. Cette fusion incite les associations à accepter toujours plus de non-membres et de non-étudiants dans leurs rangs, conduisant à une séparation ultérieure entre les associations d'étudiants et de gymnastique, notamment pour des raisons administratives. La formation d'associations de gymnastique cantonales découle de cette suite d'événements.¹⁹

En accord avec l'importance de la gymnastique, des appels à l'action nationale sont lancés dans les différents cercles académiques. Une partie importante des cours de gymnastique où des diverses sorties organisées (souvent la seule opportunité pour de nombreux jeunes de quitter leur domicile familial) consiste en la création de « chants de gymnastique », dont la première publication dans le recueil de chants des Zofingiens « chants pour les jeunes Suisses » en 1822 est un succès. En revanche, à Lucerne en 1824, la gymnastique est interdite par les autorités, tout comme le port de l'uniforme de gymnaste. De fait, après un enthousiasme initial, la participation des universitaires à la gymnastique diminue nettement après 1825. En effet, les étudiants sont mécontents de devoir s'entraîner avec des non-étudiants d'une part, et d'accepter que certains d'entre eux soient meilleurs en gymnastique d'autre part. La résistance du public, en particulier des théologiens, contre la pratique de la gymnastique joue également un certain rôle. A Zurich, il faut l'intervention bienveillante du philologue Johann Kaspar von Orelli pour maintenir la pratique de la gymnastique. Cependant, au début des années 1830, l'arrogance académique est surmontée et les étudiants sont à nouveau meneurs. Lors des excursions des zurichoïses à Lucerne, l'idée de fusionner tous les clubs de gymnastique existants émerge. Dans cette optique, le théologien et Zofingien zurichoïse Hans Heinrich Vogeli rédige des statuts. Des troubles politiques empêchent la fondation d'une Société suisse de gymnastique en 1831, mais

¹⁷ EHINGER Paul, « Société suisse de Zofingue », in *Dictionnaire historique de la Suisse*, [Zofingue, Société suisse de \(hls-dhs-dss.ch\)](https://www.hls-dhs-dss.ch), consulté le 10.5.2024.

¹⁸ QUIN, « Les fêtes fédérales de gymnastique », *art. cit.*, p. 3.

¹⁹ TRIET, *Les Fêtes fédérales de gymnastique*, *op. cit.*, p. 24.

elle a finalement lieu en 1833. En effet, les différentes branches de la Société de Zofingue créent ensemble la Société fédérale de gymnastique en 1832, à l'occasion d'un rassemblement autour de la gymnastique, rétroactivement appelé 1^{ère} Fête fédérale de gymnastique.²⁰

Cet événement conduit à la reconstitution du club de gymnastique à Berne en 1832 et à la fondation d'un club à Aarau en 1833 parmi les élèves des classes supérieures. Quelques années plus tard, deux Zofingiens, le bernois Kari Liebi et le zurichois Johannes Wolf, œuvrent avec succès pour la diffusion de la gymnastique. L'expansion du mouvement gymnastique est encouragée par la publication en 1835 du pamphlet de Wolf intitulé *Une parole pour la gymnastique*. Ainsi, plusieurs clubs de gymnastique sont fondés, notamment à Schaffhouse, Lucerne, Coire et Soleure. Bien que des exercices physiques aient été pratiqués à Lausanne dès 1820 dans le cadre de l'association locale des Zofingiens, la Romandie est longtemps restée réticente. Les efforts pour unir les Zofingiens et l'Association Suisse de Gymnastique en 1838, avec l'intention de rallier la Suisse romande à la cause, rencontrent des difficultés initiales, notamment à Lausanne en raison de considérations religieuses. Malgré des influences positives temporaires dans les années 1830 à Saint-Gall, Neuchâtel et Fribourg en raison de la dissolution temporaire des associations zofingiennes, la fondation de clubs de gymnastique par des initiatives estudiantines perdure.²¹

En plus des exercices physiques, la convivialité et le chant sont pratiqués, suivant l'exemple de la sociabilité estudiantine. Progressivement, les chemins des gymnastes étudiants et non universitaires se séparent, chacun suivant des voies distinctes bien que partageant le même idéal. Ce n'est qu'en 1885 que les gymnastes étudiants s'unissent, dépassant les différences avec les non-académiciens et les membres d'autres associations étudiantes. À Bâle, Berne et Zurich, le cartel des associations de gymnastique académiques suisses est formé, appelé à partir de 1899 l'Union Suisse des Gymnastes Académiques, avec maintenant trois sections dans les villes mentionnées.²² Pour résumer, la jeunesse estudiantine joue donc un rôle déterminant dans l'intégration et le développement de la gymnastique en Suisse, ce qui incite finalement les autorités à soutenir la cause, même si elles expriment initialement des réserves.

Dès lors, d'autres étudiants, dont certains sont des émigrants allemands pour des raisons politiques, agissent en tant que précepteurs et les Zofingiens (membres de la Société) occupent de nombreux postes de direction dans les jeunes associations de gymnastique jusqu'à la

²⁰ QUIN, « Les fêtes fédérales de gymnastique », *art. cit.*, p. 3.

²¹ TRIET, *Les Fêtes fédérales de gymnastique*, *op. cit.*, p. 25.

²² *Ibid.*, p. 27.

deuxième moitié du 19^{ème} siècle. De plus, ils jouent également un rôle conséquent dans la politique suisse dans son ensemble. Dix-neuf et vingt-sept de ses membres siègent à l'Assemblée fédérale, respectivement en 1848 et en 1860.²³

1.1.2 La gymnastique au 19^{ème} : synonyme de fête ?

Vers 1830 – 1848, à l'époque de la Régénération, des fêtes scolaires et de la jeunesse ont lieu et Adolf Spiess, pédagogue à l'origine de la première salle de gymnastique du pays,²⁴ les enrichit en y introduisant des démonstrations gymnastiques, des exercices physiques et divers jeux en commun. Ces fêtes ont pour but de divertir mais aussi et surtout d'édifier la gence écolière. Des productions générales de chants et de comédie y sont effectuées et la gymnastique agrmente ces petits événements locaux. En effet, les exercices physiques des cadets prennent peu à peu de l'importance et deviennent bientôt à Zofingue en 1836, la partie principale de la fête de la jeunesse. Ces événements se déroulent avant les débuts de la gymnastique scolaire qui devient une branche supplémentaire dans la loi scolaire de 1859.²⁵ Adolf Spiess organise ces fêtes scolaires dans l'objectif de propager la gymnastique, alors que Carl-Friedrich Haussmann estime qu'elles permettent de juger les progrès des élèves et ainsi leur remettre un certificat de fin d'année.²⁶ En parallèle, la SFG est créé à l'occasion de la deuxième édition de la Fête fédérale de gymnastique à Zurich en 1833, la première ayant échoué à Aarau en 1832.²⁷

²³ EHINGER Paul, « Société suisse de Zofingue », in *Dictionnaire historique de la Suisse*, [Zofingue, Société suisse de \(hls-dhs-dss.ch\)](#), consulté le 10.5.2024.

²⁴ BUSSARD Jean-Claude, « Adolf Spiess », in *Dictionnaire historique de la Suisse*, [Spiess, Adolf \(hls-dhs-dss.ch\)](#), consulté le 3.5.2024.

²⁵ BURGNER Louis, *La Confédération suisse et l'Education physique de la jeunesse*, La Chaux-De-Fonds : Imprimerie coopérative, 1952, p. 46-48.

²⁶ *Ibid.*, p. 55.

²⁷ MAYENCOURT Gil, « Tension entre patriotisme et immixtion de la Confédération : l'échec de l'instruction préparatoire au service militaire dans les sections de gymnastique helvétiques (1862-1887) », in WESTBERG Johannes (dir.), *La Fabrique des corps nationaux : Autour de l'institutionnalisation de l'éducation physique en Suisse et en Europe (XIXe-XXIe siècle)*, Neuchâtel : Alphil, 2023, p. 60.

1.1.3 Le *Vorort* : un équilibre administratif et un jonglage inter-ville

Aujourd'hui et avec un certain recul, nous pouvons affirmer que les Fêtes fédérales de gymnastique représentent un événement national fédérateur réunissant des citoyens suisses des quatre régions linguistiques d'une part pour se confronter les uns aux autres dans des épreuves et des concours divers et variés, d'autre part pour se rassembler et passer des moments conviviaux autour de la passion commune qu'est la gymnastique.²⁸ Cette dimension globale unificatrice est une vision objective pour la SFG dès sa fondation en 1833.²⁹ En effet, il s'agit d'éduquer physiquement, moralement mais aussi patriotiquement en élevant des citoyens suisses utiles à la patrie.³⁰

Entre 1833, date de la votation des statuts fondateurs de la Société fédérale de gymnastique à Zurich, et 1869, la direction de la société nouvellement créée est étroitement liée à l'organisation des Fêtes fédérales. En effet, la section organisatrice de la Fête fédérale est automatiquement nommée comme la section centrale chargée de l'administration pendant une année, notamment à travers la mise en place d'un comité spécialement constitué pour l'occasion. Il s'agit donc d'un système de présidence tournante appelé *Vorort*, qui se calque sur le calendrier des Fêtes fédérales.³¹ La tenue des Fêtes fédérales de gymnastiques permet également d'y organiser des réunions administratives, étant donné qu'un grand nombre de gymnastes viennent, en théorie, de toute la Suisse. Ainsi, des assemblées générales sont prévues avant ou après l'événement et les diverses compétitions selon l'étendue des sujets à aborder. Lors de ces rencontres planifiées, les débats sont tranchés et les décisions sont prises à l'aide du traditionnel vote à main levée, relevant de la démocratie directe (*Landsgemeinde*). Ces assemblées générales sont peu représentatives de la SFG, car pas tous les groupements de gymnastes adhérents participent aux Fêtes, au contraire la fréquentation est plutôt faible. Cela dit, au fil des éditions et de l'augmentation du nombre de participants et donc de membres, la *Landsgemeinde* implique forcément un déroulement de plus en plus désordonné des séances.³² Par exemple, lors de la Fête fédérale de Zurich en 1859, ce sont environ 400 gymnastes qui peuvent se manifester et prendre la parole.³³ Étant donné que cette manière de faire est critiquée,

²⁸ TRIET, *Les Fêtes fédérales de gymnastique*, op. cit., p. 8.

²⁹ MAYENCOURT, « Tension entre patriotisme et immixtion de la Confédération », art. cit., p. 60.

³⁰ SCHADER et LEIMGRUBER, *Festgenossen*, op. cit., p. 20.

³¹ MAYENCOURT Gil, *Faire nation en faisant de la gymnastique. La Société Fédérale de gymnastique : laboratoire pour la nationalisation du "sport" dans la Suisse moderne (1853-1914)*, Thèse de doctorat, Lausanne : Université de Lausanne, 2024, p. 126-127.

³² *Ibid.*, p. 128.

³³ TRIET, *Les Fêtes fédérales de gymnastique*, op. cit., p. 55.

les modalités sont revues. En effet, des assemblées de délégués basées sur le modèle de démocratie semi-directe ont lieu dès 1861, la grande majorité du temps à l'occasion des Fêtes fédérales. En outre, la Société fédérale de gymnastique fonctionne selon un modèle hybride, puisque le principal organe exécutif de l'association demeure le *Vorort* qui est choisi par la section centrale et généralement composé de personnalités politiques influentes.³⁴

En 1869, des changements au niveau des statuts font que l'organisation des Fêtes fédérales rompt son lien avec la gouvernance de la SFG. Le *Vorort* est remplacé par le Comité central permanent. L'assemblée générale est donc définitivement abolie en 1870, et ses fonctions sont transférées à l'assemblée des délégués. Ainsi, la section organisatrice n'a plus le même poids administratif au sein de la Société. Par ailleurs, le Comité central de la Société fédérale de gymnastique en tant que tel est établi en 1870,³⁵ et le Comité technique est instauré en 1871, notamment afin de prendre les décisions relatives à la gymnastique. Ses trois membres sont tous sélectionnés par le CC, jusqu'en 1873, puis lorsqu'ils sont cinq membres, deux sont choisis par le Comité technique et trois par la Société entière.³⁶

Vers la fin des années 1880, la SFG tente de décentraliser son organisation afin d'augmenter le nombre de ses adhérents et la portée nationale, patriotique et fédératrice qu'elle revendique. En effet, il s'agit de rassembler toutes les sections de gymnastique répertoriées sur le territoire, puisqu'entre 1881 et 1882, seules 116 sections font partie de la société, sur un total de 280 sections. Plusieurs mesures se mettent en place pour pallier cette problématique et ainsi bénéficier d'une certaine légitimité, notamment auprès de la Confédération.³⁷ En 1862, la Société fédérale adresse sa première demande de subside au Conseil fédéral. Cette demande est refusée.³⁸ La Confédération attribue un premier subside, soit un don, à la SFG en 1873.³⁹

Ainsi, après l'instauration de nouveaux statuts en 1887, les finances de la société sont déséquilibrées en raison de la forte augmentation des adhérents et les subventions étatiques qui ne suivent pas tout de suite. Les FFG représentent également une source importante de dépenses, que ce soit pour la SFG et pour la section organisatrice. De plus, la caisse centrale se

³⁴ MAYENCOURT, *Faire nation en faisant de la gymnastique*, op. cit., p. 129.

³⁵ *Ibid.*, p. 128.

³⁶ *Ibid.*, p. 130-131.

³⁷ *Ibid.*, p. 133.

³⁸ *Ibid.*, p. 339.

³⁹ *Ibid.*, p. 146.

stabilise vers 1895, notamment en raison de l'augmentation des membres qui est reconnue par la Confédération, soutenant ainsi davantage la société.⁴⁰

Bien que régionales et modestement fréquentées pendant longtemps, les FFG visent à rassembler des gymnastes de toute la Suisse, incarnant ainsi un idéal d'union fraternelle du peuple à travers la promotion de valeurs nationales et libérales.⁴¹ De fait, les ambitions politiques, sociales et culturelles majeures de la SFG sont étroitement liées aux paradoxes inhérents à la construction de l'Etat fédéral de 1848. La société, bien qu'affichant un positionnement apolitique, révèle une culture politique libérale-radicalisée marquée, avec une forte influence du républicanisme et de la démocratie dans son discours et ses FFG. Il existe un décalage entre le projet sociétal global et unificateur de la SFG et l'exclusion persistante des paysans et des femmes. De plus, l'écart entre la doctrine patriotique des élites gymniques et les pratiques réelles lors des fêtes est caractérisée par une dimension plus festive et subversive. Par ailleurs, la construction de l'identité nationale au sein de la SFG passe par l'invention, la promotion et le développement des jeux nationaux dits traditionnellement suisses dans les programmes des FFG, pour contrer l'influence allemande du *Turnen*.⁴² Le processus de légitimation étatique de la SFG commence dans les années 1860 et aboutit vers la fin des années 1910. À cette époque, la gymnastique associative est principalement pratiquée dans les cantons protestants et libéraux-radicaux, par de jeunes artisans qualifiés, des petits patrons, souvent engagé dans domaine de l'horlogerie, et des commerçants, issus de la petite bourgeoisie et potentiellement encore en formation. Avant 1890, seuls les hommes pratiquent la gymnastique associative.⁴³

La gouvernance de la SFG se détache donc progressivement de l'organisation des fêtes fédérales, notamment avec l'instauration du Comité central en 1870. De plus, le système du *Vorort* est tout de même maintenu et même perfectionné, toujours en lien direct avec les FFG. Au début des années 1880, les fêtes fédérales de gymnastique sont peu à peu reconnues et légitimées par la Confédération, si bien que l'édition lucernoise 1888 bénéficie pour la première de son soutien financier formel.⁴⁴

⁴⁰ MAYENCOURT, *Faire nation en faisant de la gymnastique*, op. cit., p. 134-135.

⁴¹ *Ibid.*, p. 160.

⁴² *Ibid.*, p. 253.

⁴³ *Ibid.*, p. 145.

⁴⁴ *Ibid.*, p. 364.

Plusieurs éléments sont à prendre en considération pour comprendre ce nouveau positionnement de l'Etat helvétique. Tout d'abord, la fréquence triennale des fêtes fédérales, combinée à l'expansion des effectifs de la SFG après 1887 et à la popularité croissante de la gymnastique associative en Suisse à la fin du 19^{ème} siècle, a transformé ces événements en d'importantes célébrations patriotiques, attirant des foules nombreuses et laissant une empreinte permanente dans l'imaginaire collectif.⁴⁵

Ensuite, l'élan d'une politique culturelle encouragée par la Confédération se concrétise par l'adoption de décrets favorisant les arts suisses, accompagné de la création d'une Commission des beaux-arts par le Conseil fédéral, dans le but de réaliser l'idéal d'un « Kulturstaat » envisagé depuis 1848. Les fêtes fédérales, avec leur symbolisme puissant et leur esthétique soignée, incarnent cette émergence d'une « esthétique fédérale », soutenue par la Confédération. De plus, la consécration officielle de la SFG par le biais de l'instruction préparatoire, conjuguée aux réformes de l'organisation militaire en 1907, renforce la légitimité des fêtes fédérales aux yeux de la Confédération dès le début du 20^{ème} siècle. En outre, dans un contexte culturel et économique favorable de la Belle Époque, les fêtes fédérales connaissent une reconnaissance et une expansion croissantes entre la fin du 20^{ème} siècle et 1912, devenant des événements de plus en plus grandioses et mémorables. Ainsi, l'organisation des fêtes fédérales implique et nécessite des interactions officielles avec la Confédération, généralement par le biais de politiciens actifs au niveau fédéral, cantonal et communal qui occupent des positions dirigeantes dans les comités d'organisation. De plus, la présence significative de membres des conseils d'administration des compagnies ferroviaires est également notable.⁴⁶ De fait, les personnes en charge de l'organisation des FFG entre 1888 et 1912 proviennent largement des trois niveaux du système politique suisse, tous jouant un rôle crucial dans la planification de ces événements devenus majeurs. Cette implication s'étend également au secteur des transports, puisque le taux de fréquentation des fêtes augmente considérablement.⁴⁷

⁴⁵ MAYENCOURT, *Faire nation en faisant de la gymnastique*, op. cit., p. 365.

⁴⁶ *Ibid.*, p. 366

⁴⁷ *Ibid.*, p. 367.

1.1.4 Trajectoire des acrobaties aux programmes des FFG (19^{ème}-20^{ème})

Dans la pratique, nous pouvons nous poser la question de savoir ce qui est concrètement fait lors des Fêtes fédérales de gymnastique et il n'est pas évident d'y répondre, surtout lors des premières éditions, car leur principe du *Vorort* et l'absence de CT impliquent que chaque section organisatrice bénéficie d'une grande marge de manœuvre concernant les décisions qu'elle peut prendre. De plus, les premiers statuts datant de la première édition à Aarau en 1833, stipulent que la fête doit se dérouler au minimum sur une journée, comprenant deux périodes de travail, l'une réservée à tous les gymnastes, et l'autre uniquement pour les compétiteurs. Par ailleurs, comme la plupart des disciplines d'exercices physique, les pratiques de la gymnastique lors des premières éditions sont fortement inspirées et importées des Etats allemands (*Turnen*).⁴⁸ En revanche, les formes de lutte à la culotte et de lancer de pierre, qui sont progressivement intégrées aux manifestations de la SFG pendant la deuxième moitié du 19^{ème} siècle, sont reconnues comme typiquement suisses.⁴⁹ Ainsi, les comités des sections organisatrices sont relativement libres. En outre, ils représentent intégralement l'autorité centrale de la Société suisse de gymnastique pendant l'année de l'organisation de la Fête jusqu'à la prochaine et ce, durant les premières décennies de la Société.⁵⁰

Bien plus que de simples événements, les Fêtes fédérales représentent donc un pilier central et indispensable dans l'organisation de l'administration effective de la Société fédérale de gymnastique, et ce jusqu'à l'édition de Liestal en 1871 lors de laquelle l'autorité centrale, soit le CC est distinct du comité d'organisation de la Fête. Il n'en demeure pas moins que la diversité des programmes de fête reste tout à fait exceptionnelle. Dans les chroniques produites par les sociétés, il est clairement indiqué que les festivités occupent une place bien plus importante dans l'événement que les séquences exclusivement dédiées à la gymnastique. Dès lors, deux groupes avec deux tendances différentes sont naturellement créées chez les participants de ces manifestations, l'un qui accordent plus d'importance à la dimension récréative de l'événement, l'autre qui est davantage attiré par son aspect compétitif, dont certains compétiteurs mettent les moyens pour performer lors des différents concours. De plus, les exercices d'ensemble incarnent l'essence même des FFG, dès leurs débuts et ce, jusqu'en 1984. Lors des premières éditions, entre 1838 et 1849, un moniteur ou un enseignant démontre les exercices et les gymnastes volontaires les répètent, ce qui divertit allègrement le public qui s'en réjouit la

⁴⁸ TRIET, *Les Fêtes fédérales de gymnastique, op. cit.*, p. 312.

⁴⁹ MAYENCOURT, *Faire nation en faisant de la gymnastique, op. cit.*, p. 145, p. 215.

⁵⁰ TRIET, *Les Fêtes fédérales de gymnastique, op. cit.*, p. 312.

plupart du temps. Dès 1865, les quelques 250 gymnastes réalisent ces exercices généraux avec l'accompagnement d'une musique. En 1932, ils sont environ 16'000 à prendre part à ces exercices.⁵¹

Ces exercices généraux, souvent synchronisés sont à ne pas confondre avec la gymnastique de section, spécialité suisse aux fêtes de gymnastique. En effet, cette gymnastique se produit et s'est développée, comme son nom l'indique, par section. Ces exercices sont réalisés pour la première fois lors de la Fête fédérale de gymnastique zurichoise de 1859, notamment aux barres parallèles, à la barre fixe et aux cheval-d'arçons. Evidemment, cette gymnastique de section et les différentes épreuves qui la constituent évoluent au fil des éditions.⁵²

Etant donné que les infrastructures matérielles de gymnastique comme les barres parallèles, cheval-d'arçons et les perches à grimper ont toujours équipé les places de gymnastique, les épreuves artistiques ont également toujours fait partie des programmes des FFG. La gymnastique aux jeux nationaux fait partie des premières éditions. En 1844, des démonstrations de lutte libre et suisse sont présentées avant l'annonce des résultats, sous forme de divertissement. Le public semble particulièrement apprécier cette gymnastique aux jeux nationaux, d'autant plus que cette dimension représente une spécificité propre aux Fêtes suisses. Lors de la Fête de 1846, des compétitions sont organisées et des prix sont décernés pour les gymnastes aux jeux nationaux et aux exercices dits spéciaux comme le lever de la pierre et le lancer de la pierre. Notons que ces exercices spéciaux sont constitués de diverses épreuves en fonction des époques. La natation de compétition et l'escrime sont déjà aux programmes au 19^{ème} siècle. D'autres pratiques telles que les pyramides humaines, les tableaux alpestres imités et les jeux de ballon en équipes servent principalement à remplir les moments vides des programmes, et ce jusqu'en 1972, lorsque ces jeux sont officiellement inscrits comme quatrième volet de la gymnastique.⁵³

La discipline de l'athlétisme a du mal à se faire une place respectable dans la communauté de gymnastes, surtout au début du 20^{ème} siècle. En effet, lors de l'édition baloise de 1912, elle est cataloguée avec et en tant qu'« exercices populaires ». En outre, entre 1912 et 1947, diverses formes de décathlon dits gymniques, comprenant par exemple des épreuves de lever de pierre, de grimpe, de courses, etc., sont organisées. Le décathlon olympique remplace la forme gymnique dès l'édition de 1951. Cela dit, l'athlétisme tend tout de même à s'institutionnaliser

⁵¹ TRIET, *Les Fêtes fédérales de gymnastique, op. cit.*, p. 312.

⁵² SCHADER et LEIMGRUBER, *Festgenossen, op. cit.*, p. 15.

⁵³ TRIET, *Les Fêtes fédérales de gymnastique, op. cit.*, p. 312.

de manière progressive à cette période.⁵⁴ Il s'agit donc de l'entre-deux-guerres, qui voit de nouvelles tendances et disciplines (re)prendre de l'importance, comme l'athlétisme.⁵⁵ Avant les années 1960, les concours ludiques et de loisirs, c'est-à-dire des épreuves pour lesquelles il est possible de s'inscrire sur place et accessibles à tous les âges athlètes féminins et masculins, n'existent pas.⁵⁶

1.1.5 Vue d'ensemble et chronologie globale des Fêtes fédérales de gymnastique

La Fête fédérale de gymnastique est un événement annuel de 1832 à 1874. En 1866, la Fête n'a pas lieu à cause de la guerre italo-autrichienne qui engendre une occupation des frontières aux Grisons et par conséquent des difficultés financières pour les gymnastes.⁵⁷ Elle n'a pas lieu en 1870 non plus. La manifestation est biennale entre 1876 et 1888. Dès l'édition genevoise de 1891, elle a lieu tous les 3 ans et ce, jusqu'en 1912. Ensuite, le contexte géopolitique des années 1910 n'est pas propice à la tenue de l'événement en raison de la Première Guerre mondiale. La Fête reprend de 1922 à 1928. Ensuite, de 1932 à 1967, l'événement est toujours prévu de manière quadriennale, sauf quelques exceptions comme la période de la Seconde Guerre mondiale.⁵⁸

Dans ce contexte, la FFGL de 1951 représente donc la 63^{ème} édition de manière globale, et la 2^{ème} édition après la Deuxième Guerre mondiale. Il s'agit également de la 4^{ème} édition lausannoise et la 14^{ème} en Suisse romande. Entre 1967 et nos jours, la manifestation a lieu tous les 5 à 7 ans.⁵⁹

⁵⁴ MAYENCOURT, *Faire nation en faisant de la gymnastique*, op. cit., p. 98.

⁵⁵ TRIET, *Les Fêtes fédérales de gymnastique*, op. cit., p. 49.

⁵⁶ SCHADER et LEIMGRUBER, *Festgenossen*, op. cit., p. 15.

⁵⁷ TRIET, *Les Fêtes fédérales de gymnastique*, op. cit., p. 137.

⁵⁸ SCHADER et LEIMGRUBER, *Festgenossen*, op. cit., p. 11.

⁵⁹ TRIET, *Les Fêtes fédérales de gymnastique*, op. cit., p. 55.

1.2 La Fête lausannoise de 1909

Dans cette partie, il est question de l'édition lausannoise de 1909, laquelle permet de se rendre compte des différents enjeux que représente l'organisation d'une fête fédérale de gymnastique. L'analyse de cette dernière est notamment au prisme des aspects de festivités concurrentes, de personnalités publiques impliquées ainsi que des problématiques rencontrées, sur lesquelles une marge d'amélioration existe pour les prochaines éditions.

1.2.1 Gymnastes ou tireurs : qui aura sa fédérale en 1909?

Alors qu'un groupe de gymnaste lausannois, l'Union Gymnastique de Lausanne, se propose en 1906 d'organiser la Fête pour l'an 1909, il est directement confronté au problème d'un potentiel événement concurrent, voire complètement remplaçant. En effet, la Société de fédérale de Tir revendique la même année pour l'organisation de sa Fête fédérale. Avec cette rivalité, l'UGL se mobilise et fait appel aux autorités et à la population pour trancher cette question qui se conclut en sa faveur. Dès lors, les représentants lausannois à l'assemblée des délégués fédéraux des 20 et 21 octobre 1906 à Lucerne manifestent leur ambition d'organiser la prochaine Fête fédérale de gymnastique. Les délégués ayant accepté cette candidature, un grand enthousiasme se propage dans les milieux gymnastiques de la ville.⁶⁰ Ainsi, pour les 75ans de la Société fédérale de gymnastique, l'organisation de la Fête est officiellement attribuée à Lausanne. Cette décision renforce la dimension politique de la SFG dans la mesure où elle permet de redonner de l'importance et du poids à la Suisse romande et ainsi accréditer et développer sa philosophie confédérée.⁶¹ Il s'agit de la 55^{ème} édition et elle a lieu du 9 au 13 juillet 1909. Il s'agit aussi de la 3^{ème} édition lausannoise, après 1855 et 1880. Relevons l'absence de gymnastique féminine.

1.2.2 Entre festivités et politique : une organisation rodée

Lucien Vincent, héritier de l'imprimerie de la *Gazette de Lausanne*,⁶² président de l'édition de 1880 et 1^{er} vice-président du Bureau de celle de 1909, rassemble les membres des quatre sociétés lausannoises de gymnastique, soit la Bourgeoise, les Amis Gymnastes, la Gymnastique

⁶⁰ ACV, rapport du comité d'organisation de la fête fédérale de gymnastique de Lausanne 1909, p. 7-8.

⁶¹ TRIET, *Les Fêtes fédérales de gymnastique*, op. cit., p. 195.

⁶² STAREMBERG Nicole, « Vincent », in *Dictionnaire historique de la Suisse*, [Vincent \(hls-dhs-dss.ch\)](https://hls-dhs-dss.ch), consulté le 8.5.2024.

d'Hommes et le Grütli pour former un premier comité provisoire, lequel pose les principes essentiels de l'organisation de la Fête lors de la séance du 29 novembre 1907. Camille Decoppet, conseiller d'Etat, y est élu Président.⁶³

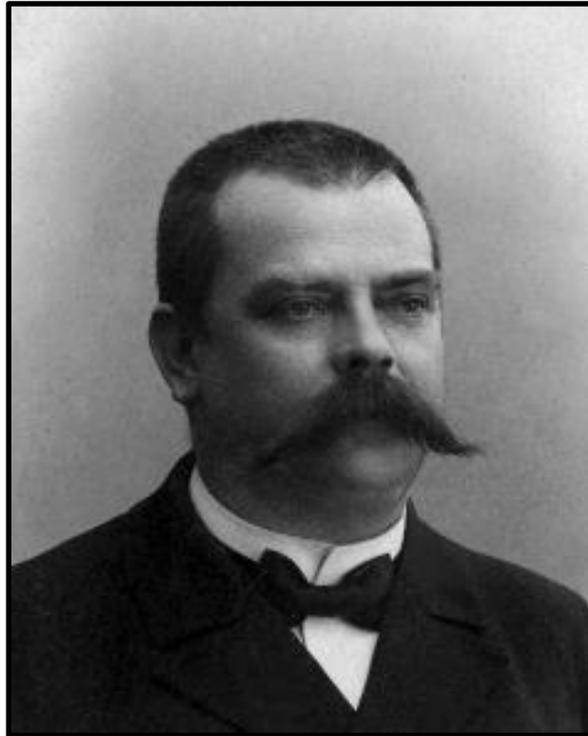


Figure 3 – Portrait de Camille Decoppet, président du Bureau de la FFGL 1909⁶⁴

Camille Decoppet (1862-1925), originaire de Suscévaz joue un rôle significatif dans la politique suisse du début du 20^{ème} siècle. Avocat de formation, il est élu conseiller d'Etat en 1900, où il révisé notamment les lois sur l'instruction primaire et secondaire. En 1901, il devient membre du conseil d'administration des Chemins de fer fédéraux suisses (CFF) et de la délégation internationale du Simplon en 1911. En outre, comme de nombreux présidents de fête avant lui, Camille Decoppet semble être une personnalité qualifiée dans le milieu politique. Sachant que les politiciens exploitent souvent la popularité conséquente des fêtes fédérales de gymnastique pour raffermir leur image et faire progresser leur carrière,⁶⁵ la présidence de la Fête de 1909, en plus de toutes ses activités, renforce vraisemblablement la légitimité et le poids de sa candidature en tant que représentant du Parti radical-démocratique, qu'il assure dès 1912, au

⁶³ ACV, procès-verbal de la constitution du comité d'organisation de la fête fédérale de gymnastique de Lausanne 1909, séance du 29.11.1907.

⁶⁴ LOGOZ Roger-Charles, « Camille Decoppet », in *Dictionnaire historique de la Suisse*, [Decoppet, Camille \(hls-dhs-dss.ch\)](https://dhs-dss.ch), consulté le 8.5.2024.

⁶⁵ QUIN, « Les fêtes fédérales de gymnastique », *art. cit.*, p. 4.

Conseil fédéral. Il est ensuite élu président de la Confédération en 1916. Pendant son mandat présidentiel, il doit faire face à des crises internes, notamment l'affaire des colonels et le dossier des trains. Après sa carrière politique, en 1919, il est nommé directeur du Bureau international des Postes, où il apporte une contribution notable au développement de l'Union postale universelle.⁶⁶

COMITÉ D'ORGANISATION	
BUREAU	
<i>Président :</i>	MM. Camille DECOPPET, conseiller d'Etat.
<i>1^{er} vice-président :</i>	Lucien VINCENT, imprimeur.
<i>2^{me} »</i>	L ^s BLANCHARD, receveur des douanes.
<i>3^{me} »</i>	Otto DUR, Département des travaux publics.
<i>Secrétaires français :</i>	Gust. REISSER, Département de l'Instruction publique.
	L ^s BALISSAT, Département de l'Intérieur.
<i>Secrétaire allemand :</i>	F. WÆLFELI, employé de commerce.
<i>Secrétaire italien :</i>	G. NICOLA, Tribunal fédéral.
<i>Caissier général :</i>	Ed. CHAVANNES, banquier.
MEMBRES	
Les présidents des Commissions de :	
<i>Gymnastique :</i>	MM. Ad. MICHEL, professeur de gymnastique.
<i>Finances :</i>	Adrien DEMIÉVILLE, industriel.
<i>Prix :</i>	Oscar RAPIN, avocat.
<i>Réception :</i>	L ^s GRENIER, juge cantonal.
<i>Police :</i>	L.-H. BORNAND, juge informateur.
<i>Publicité :</i>	F. PETITMAITRE, Tribunal fédéral.
<i>Constructions :</i>	F. ISOZ, architecte.
<i>Subsistances :</i>	A. DE KENEL, receveur de l'Etat.
<i>Logements :</i>	Ch. BURNENS, négociant.
<i>Divertissements :</i>	O. DURUZ, professeur de gymnastique.
<i>Sanitaire :</i>	P. NICOD, docteur.

Figure 4 – Membres du Comité d'organisation de la FFGL 1909⁶⁷

En plus du Comité d'organisation, il s'agit d'environ 550 collaborateurs faisant partie des différentes commissions qui travaillent à l'organisation de cet événement.

⁶⁶ LOGOZ, « Camille Decoppet », *art. cit.*.

⁶⁷ ACV, rapport du comité d'organisation de la fête fédérale de gymnastique de Lausanne 1909, p. 8-9.

1.2.3 De précieux enseignements

Dans le « Rapport du comité d'organisation de la fête fédérale de gymnastique de Lausanne 1909 », il est directement précisé que son objectif principal est de rendre compte de l'activité et du travail fourni et ce, dans l'optique de potentielles améliorations pour les prochaines fêtes.⁶⁸ En outre, ce type de document, produit après le déroulement de la Fête par le Comité d'organisation et le Comité technique central, est particulièrement important pour cette raison, dans le cadre de la continuité des FFG.⁶⁹

Par ailleurs, les discussions lors des séances tournent beaucoup autour du choix de la date et du lieu, du soutien et de l'encadrement des quelques 12'000 gymnastes pendant 3 jours. La question des finances est évidemment aussi au cœur des échanges. De plus, la question des divertissements est tout aussi délicate, même si dès le début, l'idée d'un *Festspiel* est rejetée, considérant qu'en utilisant les ressources précieuses des sociétés de gymnastique pour des spectacles, l'événement reste mieux aligné avec l'esprit d'une fête fédérale de gymnastique.⁷⁰ Au cœur des grandes festivités fédérales, le *Festspiel* correspond à une forme festivalière de célébration commémorative qui atteint son apogée entre 1886 et 1914. Ces événements mettent en scène des moments marquants de l'histoire nationale, souvent en plein air, par des séquences vivantes constituées de chœurs, de groupes et de dialogues dramatiques. A l'exception des chants et des musiques particulièrement difficiles, ces spectacles sont exclusivement joués par des amateurs.⁷¹

La sous-commission des emplacements, sous l'égide de la Commission de gymnastique, n'a pas su faire face aux problèmes rencontrés liés aux conditions météorologiques, puisque la place de fête s'est transformée « en un vaste marécage ».⁷² La sous-commission des locaux estime que pour une prochaine fête, il peut être judicieux de prévoir un espace assez grand pour accueillir les concours de sections en cas de pluie, et qui peut servir aux cantiniers en cas de beau temps. Cette sous-commission, aussi en charge de la confection des écriteaux pour chaque section, juge que cette responsabilité doit incomber aux sections, afin d'éviter des dépenses

⁶⁸ ACV, rapport du comité d'organisation de la fête fédérale de gymnastique de Lausanne 1909, p. 9.

⁶⁹ SCHADER et LEIMGRUBER, *Festgenossen*, op. cit., p 12.

⁷⁰ ACV, procès-verbal du comité d'organisation de la fête fédérale de gymnastique de Lausanne 1909, séance du 27.1.1908.

⁷¹ DE CAPITANI François, « Festspiel », in *Dictionnaire historique de la Suisse*, [Festspiel \(hls-dhs-dss.ch\)](https://hls-dhs-dss.ch), consulté le 8.5.2024.

⁷² ACV, rapport du comité d'organisation de la fête fédérale de gymnastique de Lausanne 1909, p. 13.

inutiles.⁷³ La Commission des finances passe de 9 associés en janvier 1908⁷⁴ à 50 membres car ses besoins augmentent au fil de la préparation. Ils sont tous non-salariés et répartis dans les services suivants : caisse et vente de billets, compatibilité, carte de fête et contrôle.⁷⁵ Chaque commission tient sa propre comptabilité spécialement calquée sur son budget avec un compte des dépenses et des recettes. Cette manière de faire a fortement été critiquée et mérite d'être revue pour les éditions suivantes.⁷⁶ Les comptes de cette édition se soldent par un bénéfice net de 51'981.25 francs.⁷⁷ Les recettes ayant le plus augmenté et ainsi le plus contribué à ce bénéfice proviennent des Commissions des finances, des prix, de police, de publicité et des logements. En revanche, la Commission des subsistances a produit des recettes en dessous des prévisions, ce qui n'a pas eu d'impact, tant cette Commission a réduit ses dépenses. En outre, le bénéfice provient surtout d'un gros effort d'économie de la part du CO. En effet, alors que le budget pré-fête prévoit des dépenses de 530'045.50 francs, les comptes post-fête présentent des dépenses effectives de 411'465.95 francs, soit une économie de 118'579.55 francs.⁷⁸ Par ailleurs, de telles retombées économiques peuvent être perçues comme un certain témoignage de la confiance et de l'intérêt que suscite cet événement pour les villes de moyennes tailles et les régions.⁷⁹

La Commission des prix fait état d'un grand succès des souscriptions en espèces et en nature de la part de la population, soit plus de 36'000 francs, ce qui lui permet de récompenser les gymnastes et les moniteurs d'un total de 700 prix.⁸⁰ La Commission de réception compte 12 membres. Elle annonce que la Commune de Lausanne offre 500 bouteilles de vin d'honneur pour la Fête.⁸¹ Son bureau de réception, installé au rez de chaussée de l'Hôtel Continental, soit juste en face de la gare, permet aux participants d'obtenir des informations sur leur séjour (logements, repas, etc.). Ce mode de fonctionnement est reconnu comme si efficace que le CO recommande aux prochains organisateurs de procéder pareillement.⁸² En ce qui concerne les forains et les étalagistes, le Comité d'organisation note que les trois kiosques à champagne n'ont pas été rentables, notamment en raison de la nécessité d'une surveillance accrue. Ainsi, il

⁷³ ACV, rapport du comité d'organisation de la fête fédérale de gymnastique de Lausanne 1909, p. 13-14.

⁷⁴ ACV, procès-verbal du comité d'organisation de la fête fédérale de gymnastique de Lausanne 1909, séance du 27.1.1908.

⁷⁵ ACV, rapport du comité d'organisation de la fête fédérale de gymnastique de Lausanne 1909, p. 15.

⁷⁶ *Ibid.*, p. 16-17.

⁷⁷ *Ibid.*, p. 28.

⁷⁸ *Ibid.*, p. 28-29.

⁷⁹ TRIET, *Les Fêtes fédérales de gymnastique, op. cit.*, p. 197.

⁸⁰ ACV, rapport du comité d'organisation de la fête fédérale de gymnastique de Lausanne 1909, p. 31.

⁸¹ ACV, procès-verbal du comité d'organisation de la fête fédérale de gymnastique de Lausanne 1909, séance du 3.7.1909

⁸² ACV, rapport du comité d'organisation de la fête fédérale de gymnastique de Lausanne 1909, p. 33-34.

déconseille ce genre de stand lors des prochaines fêtes. La Direction des Travaux de la ville, soit la voirie communale, s'est portée volontaire pour les services concernant la propreté de la place et les W.C. publics et payants. Le cortège a dû être adapté et les exercices d'ensemble n'ont pas pu avoir lieu à cause du mauvais temps.⁸³

La médaille officielle, que le CO hésite d'abord à mettre en place,⁸⁴ est finalement produite par la Maison Holy frères de St-Imier. Elle obtient un grand succès et se vend rapidement, nécessitant même un réapprovisionnement du stock après l'événement pour répondre à la forte demande.⁸⁵



Figure 5 – Médaille officielle de la FFGL 1909⁸⁶

En prenant en considération les succès des tombolas organisées lors de diverses fêtes cantonales vaudoises comme celles du Tir cantonale et de l'Exposition cantonale, le CO décide également d'en organiser une afin d'augmenter ses recettes. 60'000 billets sont vendus et le comité d'organisation stipule que « c'est là une source de bénéfices que nous croyons devoirs recommander aux Commissions qui seront appelées à nous succéder. »⁸⁷

La Commission de presse et publicité estime que la répartition du travail conséquent et des tâches au sein même de sa Commission n'a pas été optimale. Elle conseille donc à ses successeurs de l'ajuster. La Commission des constructions et décoration, compte 18 membres et ses travaux sont relativement conséquents. En effet, elle construit la cantine principale de 9'000 places sur la pente de la place de Beaulieu avec un plancher compensé (32'400.-), une

⁸³ ACV, rapport du comité d'organisation de la fête fédérale de gymnastique de Lausanne 1909, p. 36-37.

⁸⁴ ACV, procès-verbal du comité d'organisation de la fête fédérale de gymnastique de Lausanne 1909, séance du 10.6.1908.

⁸⁵ ACV, rapport du comité d'organisation de la fête fédérale de gymnastique de Lausanne 1909, p. 39.

⁸⁶ *Ibid.*, p. 40.

⁸⁷ *Ibid.*, p. 42.

cantine à bière de 2'000 places (7'000.-) et un gradin de 5'000 places (6'000.-). Au total, la commission dépense plus de 103'000.-.⁸⁸ La Commission des subsistances passe de 11 membres lors de la préparation, à 128 membres lors des jours de fête. Elle recommande à ses successeurs de procéder comme elle l'a fait, c'est-à-dire en envoyant un questionnaire à chaque section, renseignant sur le nombre de gymnastes qui participent à tel ou tel repas, notamment afin de faciliter son travail.⁸⁹

La Commission des logements est composée de 65 membres et divisée en trois sous-commissions, celles des hôtels et logements particuliers, des logements en masse (cantonnements) et du matériel. Plus de 80% des gymnastes, soit 10'053 individus, logent dans des établissements scolaires, les 20% restants sont hébergés en caserne.⁹⁰ L'utilisation de paille est nécessaire à la confection des matelas. La Commission en utilise environ 100'000kg en comptant 8kg par gymnastes mais elle estime qu'il faudrait plutôt prévoir 10kg par personne pour optimiser le confort, même si personne ne s'est plaint sur cet aspect.⁹¹ L'Harmonie Lausannoise et l'Union Instrumentale assurent le service des concerts à la cantine.⁹²

Le CO rapporte que l'utilisation de tentes fermées pour les infirmeries n'est pas du tout optimale, que ce soit par beau ou mauvais temps. Il conseille donc à ses successeurs de les installer dans un bâtiment tel qu'une école ou une caserne en cas de mauvais temps et un simple endroit ouvert et ombragé en cas de beau temps.⁹³ Dans le livret de fête de cette édition, il est stipulé que l'organisation de la précédente Fête de Berne en 1906 a effectué une dépense totale de plus d'un million de franc (soit l'équivalent d'environ 20 millions en 2002). En outre, la question de l'implication financière des autorités politiques des villes est soulevée, car elles semblent moins enclines à faire cet effort.⁹⁴ Cela dit, le CO de cette fête exprime tout de même sa reconnaissance envers le soutien financier et pratique qu'ont apporté les autorités fédérales, cantonales et communales.⁹⁵

Lors de cet événement, les conditions météorologiques et le nombre important d'averses ont fortement complexifiés le déroulement de la Fête. En effet, les organisateurs, notamment à travers la Commission de constructions, ont dû improviser de nouveaux emplacements de

⁸⁸ MAYENCOURT, *Faire nation en faisant de la gymnastique*, op. cit., p. 372.

⁸⁹ ACV, rapport du comité d'organisation de la fête fédérale de gymnastique de Lausanne 1909, p. 46.

⁹⁰ *Ibid.*, p. 49.

⁹¹ *Ibid.*, p. 52.

⁹² *Ibid.*, p. 55.

⁹³ *Ibid.*, p. 59.

⁹⁴ TRIET, *Les Fêtes fédérales de gymnastique*, op. cit., p. 195.

⁹⁵ ACV, rapport du comité d'organisation de la fête fédérale de gymnastique de Lausanne 1909, p. 60.

concours en les installant dans les halles préalablement vidées. Étonnamment, malgré ces intempéries, le public a afflué en masse pour occuper les places de concours, le long du parcours et même dans les halles, dont la plus grande pouvait accueillir 12'000 personnes. Dans les rapports finaux, nous pouvons comprendre que les gymnastes, tout comme les organisateurs, ont pris ces conditions défavorables comme un défi à relever.⁹⁶

Le caractère touristique du pays met en avant la tenue de ces Fêtes fédérales comme moyen de promotion du marché économique intérieur. De plus, qu'elles soient de gymnastiques ou pas, elles permettent de construire des sites potentiels pour les festivités suivantes et ainsi maintenir une certaine continuité et sérialité dans l'organisation de tels événements festifs. En effet, elles permettent clairement de valoriser les villes et les régions, que ce soit d'un point de vue culturel, touristique et économique.⁹⁷ De fait, cette édition illustre relativement bien l'ampleur que les FFG prennent au début du 20^{ème} siècle ainsi que l'imbrication des politiques au sein même des comités d'organisation qui devient indispensable.⁹⁸

1.3 Sélection de Lausanne comme lieu de la fête et justification de ce choix

Environ quarante ans plus tard, sous l'impulsion de Rodolphe Rubattel, alors conseiller d'Etat,⁹⁹ les gymnastes lausannois présentent leur projet et leur candidature pour l'organisation de la 63^{ème} Fête fédérale de gymnastique, en 1951. La ville de Zurich expose aussi sa proposition d'organiser la Fête mais l'enthousiasme et l'entrain des vaudois engendrent le désistement de cette candidature qui est réitérée puis accordée pour l'édition suivante de 1955. Ainsi, lors de l'assemblée des délégués de la SFG réunie à Lausanne le 19 octobre 1947, la ville de Lausanne est choisie « par acclamation »¹⁰⁰ et non pas par un vote traditionnel pour accueillir la 63^{ème} Fête fédérale de gymnastique. Notons qu'un nouveau Comité technique est élu le 1^{er} janvier 1949, pour une durée de 3 ans, soit de 1949 à 1951 compris.¹⁰¹

De fait, les quatre éditions qui précèdent celle de 1951 ont lieu en Suisse alémanique : Lucerne 1928, Aarau 1932, Winterthur 1936 et Bern 1947.¹⁰² Ainsi, le choix de la capitale vaudoise fait

⁹⁶ TRIET, *Les Fêtes fédérales de gymnastique*, op. cit., p. 197.

⁹⁷ *Ibid.*

⁹⁸ MAYENCOURT, *Faire nation en faisant de la gymnastique*, op. cit., p. 371.

⁹⁹ Voir notice prosopographique au sous-chapitre 2.1.3.

¹⁰⁰ AVL, rapport du comité d'organisation de la FFGL51, p. 5.

¹⁰¹ AVL, Rapport et statistique de la 63^{ème} Fête fédérale de gymnastique à Lausanne du 13 au 16 juillet 1951, édité par le CT de la SFG, décembre 1951, p. 3.

¹⁰² TRIET, *Les Fêtes fédérales de gymnastique*, op. cit., p. 55.

sens dans la mesure où, comme pour l'édition de 1909, il met en avant un certain esprit confédéré et unificateur de la SFG, qui tend vers une certaine équité entre les différentes régions linguistiques de la Suisse. En effet, la Société se veut bel et bien fédérale et les FFG permettent de mettre en avant toutes les régions du pays et de montrer qu'elle ambitionne toujours de toucher et concerner toute la population nationale en tant qu'ensemble.¹⁰³

¹⁰³ MAYENCOURT, *Faire nation en faisant de la gymnastique*, *op. cit.*, p. 253.

Partie 2 – Dans les coulisses de l’organisation

Dans cette deuxième partie, il est question de développer toute la phase d’organisation de la Fête, notamment en soulignant les personnalités politiques impliquées. Ensuite, les différents enjeux concernant les diverses fêtes et festivités qui s’organisent aux mêmes périodes sont mis en avant. Les aspects d’accueil, de gymnastique pratique et de moyens financiers sont traités.

2.1 Des élites au service de la Fête

De fait, l’organisation est confiée à l’Union gymnastique de Lausanne, comme pour l’édition de 1909. Dès lors, l’association transfère cette responsabilité à la société nouvellement créée pour l’occasion : la « Fête fédérale de gymnastique, Lausanne 1951 » (FFGL1951) dont le contrat la liant à l’UGL et ses statuts sont établis lors de la première réunion du Comité d’organisation de cette société.¹⁰⁴ Afin de rendre compte au mieux des différents enjeux que la structure organisationnelle suivante implique, une méthode prosopographique est employée, soit « une étude collective qui cherche à dégager les caractères communs [ou différents] d’un groupe d’acteurs historiques en se fondant sur l’observation systématique de leurs vies et de leurs parcours. »¹⁰⁵ Ainsi, il est question de broser un tableau relativement descriptif du collectif menant l’organisation de la 63^{ème} Fête Fédérale de gymnastique à Lausanne, sous la forme de notices individuelles. Cette méthodologie permet également de souligner les relations interdépendantes entre les individualités et le collectif. A cet effet, certaines notions sont mises en évidence en **gras**. Il s’agit d’abord des noms et prénoms des individus, de leurs orientations et influences politiques et des postes importants qu’ils occupent pendant l’organisation de la Fête.

2.1.1 Le Bureau

L’organe qui chapeaute la société « Fête fédérale de gymnastique, Lausanne 1951 » est donc le Bureau. Il est composé de la présidence, du secrétariat, du président de la Commission des finances, des traducteurs, de spécialistes et de représentants des gymnastes, soit un total de 16 membres. Le CO est organisé en fonction des exigences du cahier des charges fédéral établi par

¹⁰⁴ AVL, procès-verbal du comité d’organisation de la fête fédérale de Lausanne 1951, séance du 24.11.1948, p. 1.

¹⁰⁵ DELPU Pierre-Marie, « La prosopographie, une ressource pour l’histoire sociale », *Hypothèses*, n°18/1, 2015, p. 265.

la SFG.¹⁰⁶ Au vu des archives consultées, le Bureau siège régulièrement, chaque mois, dès 1949. Vers la fin de l'année 1950, il se réunit toutes les deux semaines, puis chaque semaine et finalement tous les jours, lors du déroulement de la Fête.¹⁰⁷

Bureau :	
<i>Président :</i>	M. Paul Nerfin, directeur Banque Cant. Vaudoise.
<i>Vice-présidents :</i>	M. Lucien Rubattel, conseiller d'Etat. M. Pierre Graber, conseiller municipal.
<i>Secrétaire général :</i>	M. Emile Chapuis, 1 ^{er} secrétaire Dép. militaire.
<i>Finances :</i>	M. Ernest Fischer, président.
<i>Secrétaire aux verbaux :</i>	M. Pierre Desponds, instituteur.
<i>Secrétaire de langue allemande :</i>	M. Emile Läng, anc. arch. Tribunal fédéral.
<i>Secrétaire de langue italienne :</i>	M. Maurice Riboni, anc. trad. Dir. C. F. F.
<i>Membres (représentants de l'U. G. L.) :</i>	M. Alfred Corbaz, Lausanne-Bourgeoise. M. Charles Lavanchy, Lausanne Amis-Gymnastes. M. Marcel Hugonnet, Lausanne-Ville. M. Alfred Baud, Chailly s/Lausanne. M. Roger Gonvers, Gymnastique d'Hommes.
<i>Secrétaire adjoint :</i>	M. Roland Vuagniaux, instituteur.
<i>Adjoints :</i>	M. André Warnery, chef de service Dép. finances. M. Jules Miauton, chef de service Dép. A. I. C.

Figure 6 – Membres du Bureau¹⁰⁸

Les premiers travaux du Bureau débutent quelques mois après la sélection de Lausanne comme ville hôte, en janvier 1948, lorsque Paul Nerfin, président du CO, envoie plusieurs documents aux présidents des Commissions, notamment les directives du Bureau quant aux dispositions à respecter pour la composition de leur commission, une liste des membres des sections de gymnastique de Lausanne et d'autres personnes qui se sont annoncées pour faire partie d'une commission. Les présidents sont responsabilisés pour composer leurs effectifs et leurs éventuelles sous-commissions.¹⁰⁹ Notons que la présidence du CO, est d'abord assurée par Rodolphe Rubattel, puis très rapidement remise à Paul Nerfin, des suites de l'élection de M. Rubattel au Conseil fédéral, vers la fin de l'année 1947.¹¹⁰

¹⁰⁶ AVL, rapport du comité d'organisation de la FFGL51, p. 6.

¹⁰⁷ *Ibid.*, p. 8.

¹⁰⁸ *Ibid.*, p. 6.

¹⁰⁹ AVL, lettre de P. Nerfin aux présidents des commissions, 17 janvier 1948.

¹¹⁰ AVL, procès-verbal du comité d'organisation de la fête fédérale de Lausanne 1951, séance du 24.11.1948, p. 1.

Paul Nerfin (1893-1965) est **Président du Bureau du Comité d'organisation**, conseiller d'Etat (1948) et directeur de la Banque Cantonale Vaudoise (1952). Il est protestant originaire de Founex (VD) et bourgeois d'honneur d'Aubonne (VD) depuis 1950. Il est le fils de John-Ernest, commerçant et syndic d'Aubonne, et de Pauline Crausaz. Il se marie deux fois : d'abord en 1919 avec Hélène Toureille, française et fille de Louis Thimothée, puis en 1933 avec Isabelle Marzoli, fille d'Emile. Il fait ses études secondaires à Aubonne et à Winterthour. Il est propriétaire d'un magasin de vêtements fondé par son père. Il est Conseiller municipal à partir de 1931, puis syndic d'Aubonne de 1934 à 1946. Il est également **député radical** au Grand Conseil vaudois de 1931 à 1946, conseiller national de 1943 à 1946, et **conseiller d'État aux Finances** de 1946 à 1950. À partir de 1941, il est membre du conseil général, puis **directeur de la Banque cantonale vaudoise de 1950 à 1961**. Il est également président de la Fédération romande des détaillants et de la Compagnie vaudoise d'électricité. Il est membre de nombreux conseils d'administration et président de celui des Forces motrices de l'Hongrin.¹¹¹



**Figure 7 – Portrait de Paul Nerfin (1893-1965)
Président du Bureau du CO¹¹²**

¹¹¹ POLLA Louis, « Paul Nerfin », in *Dictionnaire historique de la Suisse*, [Nerfin, Paul \(hls-dhs-dss.ch\)](https://hls-dhs-dss.ch), consulté le 9.4.2024.

¹¹² AF, Arbeitsplan – Festführer 63. Eidgenössisches Turnfest – 13.-16. Juli 1951, p. 5.

Lucien Rubattel (1892-1987), **vice-président du Bureau**, est protestant et originaire de Vuibroye (VD). Il est le fils de Lucien, agriculteur, et de Marie Pasche. Il épouse Marguerite George, couturière et fille de Paul, agriculteur. Il fréquente l'école primaire et supérieure à Lausanne, et effectue un stage en Suisse alémanique. Il travaille ensuite comme agriculteur. Il est élu au Conseiller municipal en 1917, puis devient syndic de Vuibroye en 1929, jusqu'en 1941. Issu d'une **famille radicale**, il est **député libéral au Grand Conseil** vaudois de 1937 à 1942, et au Conseil national de 1941 à 1955. Il défend les intérêts de l'agriculture et s'oppose en 1952 à l'introduction du contrôle des prix dans la Constitution fédérale. Il occupe le poste de **Conseiller d'État chargé du Militaire et des assurances** de 1942 à 1954. Il est également membre du comité de la Société suisse des carabiniers de 1949 à 1959, ainsi que **de la commission fédérale de gymnastique et de sport**. Il est administrateur de la sucrerie d'Aarberg (BE). Il atteint le grade de colonel à l'armée.¹¹³

Pierre Graber (1908-2003) est **vice-président du Bureau** de la FFGL 1951 et **président du Comité d'organisation de la Fête SATUS** de 1950 à Lausanne.¹¹⁴ Il est protestant et originaire de La Chaux-de-Fonds (NE) et de Langenbruck (BL). Il est le fils d'Ernest Paul. Il fréquente les écoles primaires et secondaires à La Chaux-de-Fonds, Berne et Neuchâtel, puis poursuit ses études de droit et de sciences commerciales et administratives à Neuchâtel. Il devient avocat à Lausanne en 1933. Dès cette date, il est très engagé dans la vie politique et assume de nombreux mandats électoraux. Avec une ambition avouée, il gravit tous les échelons du *cursus honorum*. Il est **conseiller communal (législatif) socialiste** à Lausanne de 1934 à 1945, puis député au Grand Conseil vaudois de 1937 à 1946. Devenu le **nouveau secrétaire romand du parti socialiste suisse**, il doit faire face à la scission nicoliste de 1939 et reconstituer les partis socialistes romands. Il est syndic de Lausanne de 1946 à 1949, à la tête de la municipalité **socialo-popiste**. Il est directeur des finances du comité local lausannois de l'Association Championnat du monde de Football 1954 en Suisse.¹¹⁵ Il reste municipal des Finances jusqu'en 1962, puis devient Conseiller d'État aux Finances de 1962 à 1970. Il est également **Conseiller national** de 1942 à 1969, président en 1966, et membre de la commission d'enquête lors de l'affaire des Mirage en 1964. Enfin, il est Conseiller fédéral de 1970 à 1978, président de la Confédération en 1975, et en charge du Département politique. Il est confronté à des dossiers

¹¹³ GILBERT Marion, « Lucien Rubattel », in *Dictionnaire historique de la Suisse*, [Rubattel, Lucien \(hls-dhs-dss.ch\)](https://hls-dhs-dss.ch), consulté le 9.4.2024.

¹¹⁴ AVL, 8^{ème} Fête fédérale de gymnastique et de sport SATUS – 1.2.3 juillet 1950 Lausanne, sans date, p. 3.

¹¹⁵ PRUDENT Dominique, *La Coupe du monde de football de 1954 en Suisse : Processus organisationnel d'une manifestation sportive d'envergure internationale dans les années 1950*, Mémoire de maîtrise, Lausanne : Université de Lausanne, 2018, p. 28.

déliçats, qu'il gère avec réalisme : terrorisme, détournement d'avion de Zerqa (Jordanie) par des membres du Front populaire de libération de la Palestine (septembre 1970), adhésion de la Suisse à l'ONU et rapports avec la CEE¹¹⁶, universalité des relations diplomatiques de la Suisse, coopération au développement, création du Corps suisse d'aide en cas de catastrophe (aujourd'hui Corps suisse d'aide humanitaire). Il est décrit comme un brillant parlementaire à l'ironie mordante, rompu aux duels oratoires, et un homme d'État efficace mais au style cassant. **Il incarne la tendance réformiste du parti socialiste** attachée à la participation au Conseil fédéral et à la démocratie de concordance, parfois en conflit avec la gauche contestataire du parti.¹¹⁷ Pierre Graber est très impliqué dans la politique mais également dans le sport. Il estime que « le sport ne doit pas être lié à la politique, il ne doit pas servir à gagner de l'influence dans les milieux politiques et l'on ne devrait jamais s'en servir à des fins politiques, pour autant que l'on entende par politique la politique des partis ».¹¹⁸

Ernest Fischer (1882-1963) est **président de la Commission des finances** et ancien conseiller d'Etat. Il est protestant et originaire de Meisterschwanden (AG) et d'Yverdon. Il est le fils de Frédéric, camionneur, et de Jeanne Bugnon. En 1909, il épouse Louise Decker, fille de François-Louis, boulanger. Il obtient sa licence en droit à Lausanne en 1906 et son brevet d'avocat en 1909. Il ouvre ensuite une étude à Yverdon. Il occupe le poste de président des tribunaux de district d'Yverdon et Grandson. Il est conseiller communal (législatif) à Yverdon de 1909 à 1932, ainsi que **député radical** au Grand Conseil vaudois de 1914 à 1916. De 1932 à 1946, il est conseiller d'État, dirigeant « mollement » le Département des finances. Membre de la société d'étudiants Helvétique, il préside le comité central lors de la fête de 1907 de cette dernière et collabore à une histoire de la société en 1908.¹¹⁹

Emile Chapuis est secrétaire général du Bureau et 1^{er} secrétaire du Département militaire.

Emile Läng, secrétaire de langue allemande, est président de la Société des bernois de Lausanne¹²⁰ et ancien architecte au Tribunal fédéral.

¹¹⁶ Communauté économique européenne, aujourd'hui Union européenne (UE).

¹¹⁷ JEANNERET Pierre, « Pierre Graber », in *Dictionnaire historique de la Suisse*, [Graber, Pierre \(hls-dhs-dss.ch\)](https://hls-dhs-dss.ch), consulté le 9.4.2024.

¹¹⁸ TONNERRE Quentin, *Dans les tribunes du prestige. La diplomatie suisse face aux enjeux du sport international (1919-1981)*, Thèse de doctorat, Lausanne : Université de Lausanne, 2021, p. 643.

¹¹⁹ CRIVELLI Paola, « Ernest Fischer », in *Dictionnaire historique de la Suisse*, [Fischer, Ernest \(hls-dhs-dss.ch\)](https://hls-dhs-dss.ch), consulté le 9.4.2024.

¹²⁰ *Gazette de Lausanne*, 31 janvier 1950, p. 2.

Maurice Riboni, secrétaire de langue italienne, est fondateur et président de la section lausannoise de Pro Ticino (1948),¹²¹ ancien traducteur des CFF.

André Warnery est adjoint du Bureau, chef de service du Département des finances (1950-1952). Il s'occupe des cahiers des charges.¹²²

Jules Miauton est adjoint du Bureau, chef de service du Département A.I.C (1952).

Les autres membres du Bureau, moins voire pas du tout politiquement engagés, sont représentants des sections composant l'UGL, soit Alfred Corbaz pour Lausanne Amis-Gymnastes, Marcel Hugonnet (président de l'UGL)¹²³ pour Lausanne-Ville, Alfred Baud pour Chailly sous-Lausanne et Roger Gonvers pour Gymnastique d'Hommes.

¹²¹ *Gazette de Lausanne*, 1er juin 1948, p. 3.

¹²² AVL, procès-verbal du comité d'organisation de la fête fédérale de Lausanne 1951, séance du 6.11.1950, p. 1.

¹²³ AVL, procès-verbal du comité d'organisation de la fête fédérale de Lausanne 1951, séance du 17.5.1950, p. 1.

2.1.2 Le Comité d'organisation et les présidents de Commissions

Le CO, avec tous les présidents (ou représentants lorsque les présidents sont absents) des 16 Commissions, se réunit moins régulièrement que le Bureau, soit 34 fois au cours des 4 ans précédant la Fête.¹²⁴



Figure 8 – Membres du Comité d'organisation de la FFGL 1951¹²⁵

Albert Rais (1888-1973), **président de la Commission de réception** de 1948 à 1950,¹²⁶ est catholique-chrétien et originaire de Develier (JU), Delémont (JU) et La Chaux-de-Fonds (NE). Il étudie le droit aux universités de Neuchâtel, Berne et Paris. Devenu **avocat** en 1912 et **notaire** en 1915, il pratique le barreau à La Chaux-de-Fonds de 1912 à 1942. Il est président de la Chambre suisse de l'horlogerie de 1935 à 1942. Il est également **juge au Tribunal fédéral** de 1943 à 1956. Sur le plan politique, il est **député radical** au Grand Conseil neuchâtelois de 1925 à 1942, occupant la présidence en 1929, ainsi que conseiller national de 1928 à 1942. À partir de 1957, il préside le conseil d'administration de l'imprimerie Courvoisier et du journal *L'Impartial* à La Chaux-de-Fonds.¹²⁷

¹²⁴ AVL, rapport du comité d'organisation de la FFGL51, p. 18.

¹²⁵ *Ibid.*, p. 16.

¹²⁶ AVL, procès-verbal du comité d'organisation de la fête fédérale de Lausanne 1951, séance du 17.5.1950, p. 1.

¹²⁷ JEANNIN-JAQUET Isabelle, « Albert Rais », in *Dictionnaire historique de la Suisse*, [Rais, Albert \(hls-dhs-dss.ch\)](https://hls-dhs-dss.ch), consulté le 9.4.2024.

Georges Jaccottet (1909-2001), **président de la Commission de presse**, est protestant et originaire d'Echallens. Il est le fils de Georges Jean, rédacteur en chef de la *Tribune de Lausanne*, et de Louise Cécile Masson. Il effectue ses études à Lausanne, Munich et Berlin, où il obtient une licence en droit et un doctorat en 1935. Il est greffier au tribunal cantonal vaudois de 1936 à 1938 et obtient son brevet d'avocat en 1938. Il travaille ensuite comme **rédacteur** à la *Gazette de Lausanne* de 1939 à 1949 et occupe le poste de **vice-président central de l'Association de la presse suisse** de 1948 à 1949. Il est **Conseiller communal (législatif) libéral** à Lausanne de 1946 à 1949, puis **Conseiller municipal en charge des écoles de 1950** à 1969. Il est également **député au Grand Conseil vaudois de 1949 à 1964** et au conseiller national de 1963 à 1971. Il est membre du synode de l'Église réformée vaudoise de 1956 à 1973. En outre, il est délégué du Conseil d'État à la protection des biens culturels de 1970 à 1977. Il est également major de la justice militaire et membre de la société littéraire bellettrienne dès 1928.¹²⁸

Présidents des Commissions :	
<i>Finances :</i>	M. Ernest Fischer, anc. conseiller d'Etat.
<i>Gymnastique :</i>	M. Maurice Emery, technicien, dir. Travaux.
<i>Constructions :</i>	† M. Walter Baumann, architecte. M. François Volet, architecte.
<i>Décorations :</i>	M. Marc-Antoine Muret, dir. techn. Compoir Suisse.
<i>Subsistances :</i>	M. Fernand Zumstein, notaire.
<i>Logements :</i>	M. Roger Genton, directeur d'assurances.
<i>Prix :</i>	M. Aloïs Bron, anc. municipal.
<i>Réception :</i>	Me André Cordey, avocat.
<i>Sanitaire et hygiène :</i>	M. D ^r Jean-Pierre Chapuis.
<i>Propagande :</i>	M. Paul-Henri Jaccard, directeur de l'A. D. I. L.
<i>Presse :</i>	M. Georges Jaccottet, municipal.
<i>Police :</i>	† M. Robert Jaquillard, anc. cdt. Police cantonale. M. Gustave Cornaz, cdt. Gendarmerie vaudoise.
<i>Divertissements :</i>	M. Louis Moginier, chef bureau postal.
<i>Transports :</i>	M. Fernand Chenaux, dir. arr. C. F. F.
<i>Vétérans :</i>	M. Gustave Curchod, représentant.
<i>Calculs :</i>	M. Marcel Godat, administrateur.

Figure 9 – Présidents des Commissions de la FFGL 1951¹²⁹

Les autres présidents de commission, n'ayant pas forcément de carrière politique ou associative d'envergure, sont mandatés pour les compétences propres à leur métier. Par exemple, les présidents de la Commission de construction sont architectes, et les présidents de la Commission de police sont commandants de gendarmerie vaudoise et de police cantonale.

¹²⁸ ABETEL-BEGUELIN, « Georges Jaccottet » in *Dictionnaire historique de la Suisse*, [Jaccottet, Georges \(hls-dhs-dss.ch\)](https://hls-dhs-dss.ch), consulté le 9.4.2024.

¹²⁹ AVL, rapport du comité d'organisation de la FFGL51, p. 7.

2.1.3 Le Comité d'honneur

Le Comité d'honneur est composé des six personnalités suivantes.

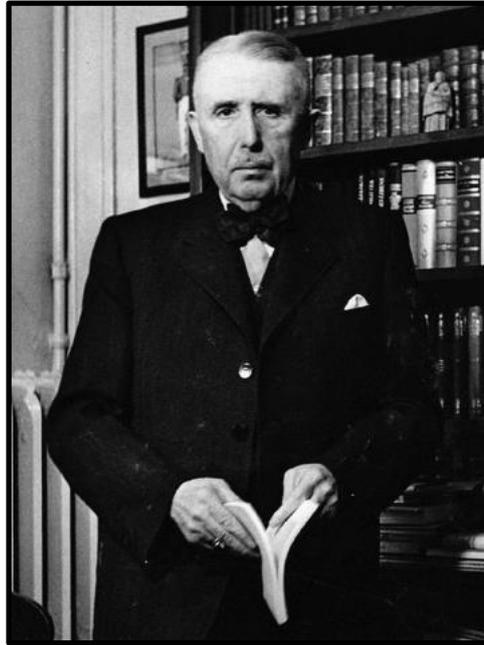


Figure 10 – Portrait d'Eduard von Steiger (1881-1962)¹³⁰

Eduard von Steiger (1881-1962) est protestant et originaire de Berne. Il est nommé bourgeois d'honneur de Langnau im Emmental (BE) en 1944. Son père, Albrecht, est ingénieur des S. "blancs". Il épouse Beatrix von Mülinen en 1914. Il obtient son diplôme de maturité à Berne et poursuit ses études de droit à Genève, Leipzig et Berne de 1900 à 1905. Il exerce ensuite en tant qu'avocat à Berne à partir de 1909. Il est membre du Conseil de ville (législatif) de Berne de 1914 à 1917, puis du Conseil de la bourgeoisie de 1921 à 1939. Il devient député conservateur au Grand Conseil bernois dès 1914 et préside la commission d'économie publique de 1919 à 1934, ainsi que la commission de justice de 1922 à 1926. Il est élu conseiller d'État en charge de l'Économie publique de 1939 à 1940. Il joue un rôle majeur dans la fusion du Parti des paysans, artisans et bourgeois (PAB) avec le parti conservateur, ouvrant ainsi ce dernier aux milieux citadins. En 1940, il est élu au Conseil fédéral malgré l'opposition de la section bernoise du PAB, qui préférait Markus Feldmann. Les rumeurs d'une influence allemande dans cette élection ne sont pas confirmées. En tant que **chef du Département fédéral de justice et police de 1941 à 1951**, il est responsable de la protection de l'État et de la politique d'asile pendant la Seconde Guerre mondiale. Sa politique d'accueil restrictive des réfugiés, exprimée par la

¹³⁰ ZURCHER Christoph, « Eduard von Steiger », in *Dictionnaire historique de la Suisse*, [Steiger, Eduard von \(hls-dhs-dss.ch\)](https://hls-dhs-dss.ch), consulté le 13.4.2024.

métaphore "La barque est pleine", suscite des protestations en août 1942. Après 1942, son département refuse de reconnaître le statut de réfugiés politiques aux Juifs et renforce même les critères d'accueil à leur égard. **Il est Président de la Confédération en 1945 et en 1951**, membre du conseil de la Banque nationale suisse de 1931 à 1940, administrateur de la Banque populaire suisse de 1933 à 1940, et vice-président du conseil d'administration des Chemins de fer fédéraux suisses en 1940. Il est également membre de la société de **Zofingue**.¹³¹

Charles (ou Karl) Kobelt (1891-1968) est protestant et originaire de Marbach (SG). Il est le fils de Karl, conducteur de train postal, et de Marie Schaad. En 1927, il épouse Mathilde Gallmann, fille de Friedrich Adolf, dentiste. Après avoir fréquenté l'école cantonale de Saint-Gall, il poursuit des études d'ingénieur en génie civil à l'EPF de Zurich, où il obtient son doctorat ès sciences techniques en 1917. De 1919 à 1933, il occupe le poste de directeur de la section pour la régulation des lacs à l'Office fédéral de l'économie des eaux. Bien qu'il garde un profil politique bas jusqu'alors, il entre au Conseil d'État saint-gallois en 1933 sous **l'étiquette radicale**, occupant la fonction de landamman (chef du gouvernement saint-gallois) en 1936-1937. Pendant son mandat jusqu'à son départ en 1940, il dirige le Département des travaux publics et réalise ou planifie malgré la crise économique plusieurs grands projets tels que la régulation du Rhin, la correction de la Linth, ainsi que le développement des hôpitaux et des infrastructures liées au trafic. Il préside également le synode de l'Église réformée saint-galloise. En 1939, il est élu au Conseil national, puis **en 1940 au Conseil fédéral, où il dirige le Département militaire de 1941 à 1954. Il est également président de la Confédération en 1946 et 1952**. Pendant les années de guerre, il reste dans l'ombre du général Guisan, populaire et détenteur de larges pouvoirs. Leurs relations sont distantes et marquées par une certaine méfiance. Après la guerre, il est chargé d'adapter la défense nationale à la nouvelle donne politique et géostratégique mondiale, abandonnant la philosophie du réduit national au profit d'une armée défensive mobile nécessitant une révision de l'organisation militaire et un matériel de guerre moderne, dans le cadre du programme d'armement 51. Malgré ses compétences et son intégrité dans l'exécution de cette tâche, il ne parvient jamais à surmonter certaines réserves, tant politiques que personnelles, émanant du Parlement et de l'opinion publique. Après sa démission du Conseil fédéral, il siège aux conseils d'administration de deux

¹³¹ ZURCHER Christoph, « Eduard von Steiger », in *Dictionnaire historique de la Suisse*, [Steiger, Eduard von \(hls-dhs-dss.ch\)](https://hls-dhs-dss.ch), consulté le 13.4.2024.

entreprises métallurgiques. Il est également colonel EMG (Etat major général), ayant occupé le poste de chef d'état-major du 4e corps d'armée.¹³²

Rodolphe Rubattel (1896-1961) est protestant et originaire de Villarzel (VD). Il est le fils d'Ernest. Il épouse Marthe Moulin, fille de Charles-Henri, poêlier, en 1926. Il étudie le droit à Lausanne de 1915 à 1919 et obtient son doctorat en 1921. En 1920, il entame une carrière journalistique en devenant directeur de la *Feuille d'Avis de Montreux*, puis rédacteur en chef de la *Tribune de Lausanne* de 1921 à 1924 et de la *Feuille d'Avis de Lausanne* de 1925 à 1930. En 1927, il adhère au **corporatisme**, bien qu'il se distancie clairement dès le début des expériences totalitaires italiennes et allemandes. De 1928 à 1930, il enseigne le droit à l'école cantonale d'agriculture de Marcelin (commune de Morges, VD). Il devient ensuite directeur de *La Revue, quotidien officiel du radicalisme vaudois*, de 1932 à 1939, et **vice-président du parti radical cantonal** à partir de 1932. Il est député au Grand Conseil de 1933 à 1939 et directeur de l'hôpital cantonal de 1939 à 1944. En tant que conseiller d'État en charge du Département de l'agriculture, de l'industrie et du commerce de 1945 à 1947, il est élu au Conseil fédéral au premier tour en 1947, succédant à Walther Stampfli. En tant que **chef du Département de l'économie publique** de 1948 à 1954, il travaille au rétablissement de la stabilité économique et monétaire de la Suisse en luttant notamment contre l'inflation, contribuant ainsi à sortir le pays de l'économie de guerre. Bien qu'il réduise partiellement la protection accordée au secteur agricole, il ne remet jamais en question la justification de certaines interventions de l'État dans le domaine économique. Il est président de la Confédération en 1954, mais démissionne pour des raisons de santé à la fin de l'année. Il consacre la fin de sa vie à l'étude de divers problèmes politiques et sociaux, tels que le rôle des groupes d'intérêts, la situation des ouvriers-paysans et celle de la jeunesse romande. Il est également reconnu comme Major en 1938.¹³³

Arthur Maret (1892-1987) est protestant et originaire de Payerne (VD). Son père, Alfred, est pierriste, et sa mère s'appelle Rose Monique Guinnard. Il épouse en premières noces Ida Studer, fille de Conrad-Albert, menuisier, et en secondes noces Alix Luquiens, née Bazin, fille d'Emile, libraire. Il effectue un apprentissage en commerce et travaille ensuite comme comptable et administrateur de la Coopérative des ouvriers du bâtiment de Lausanne. Il est conseiller communal (législatif) **socialiste** à Lausanne de 1918 à 1933 et de 1938 à 1946, et en est le président en 1931. Il est également député au Grand Conseil de 1921 à 1946. Il occupe le poste

¹³² MAYER Marcel, « Karl Kobelt », in *Dictionnaire historique de la Suisse*, [Kobelt, Karl \(hls-dhs-dss.ch\)](https://hls-dhs-dss.ch), consulté le 9.4.2024.

¹³³ ANELLI Boris, « Rodolphe Rubattel », in *Dictionnaire historique de la Suisse*, [Rubattel, Rodolphe \(hls-dhs-dss.ch\)](https://hls-dhs-dss.ch), consulté le 13.4.2024.

de syndic de la Lausanne "rouge" de 1934 à 1937. Il devient **premier Conseiller d'État socialiste vaudois de 1946 à 1962**. Il joue un rôle important dans le développement des forces hydroélectriques du canton et dans celui du réseau routier, notamment dans la réalisation de l'autoroute Lausanne-Genève et du tunnel du Grand-Saint-Bernard. Il est également président romand de la Fédération des **socialistes chrétiens** et directeur de son organe, *L'Espoir du monde*.¹³⁴

Jean Peitrequin (1902-1969) est protestant et originaire de Romanel-sur-Lausanne. Il est le fils de Jules, fourrier de police, et de Marie-Eugénie Linder. Il épouse Clémence Bally, fille de Jules-Eugène, agriculteur. Il fréquente l'école d'ingénieurs de Lausanne, où il obtient un diplôme en génie civil en 1924. Il travaille à Nancy en 1925, puis à Aigle. En 1929, il rejoint la *Revue de Lausanne* en tant que rédacteur, poste qu'il occupe jusqu'en 1935. Il est Conseiller communal **radical** à Lausanne de 1934 à 1937, puis Conseiller municipal aux Travaux de 1937 à 1945, et aux Œuvres sociales de 1946 à 1949. Il est ensuite **syndic de Lausanne** de 1950 à 1957. Il finance les premiers essais de télévision locale. Il est député au Grand Conseil vaudois de 1935 à 1945 et **Conseiller national** de 1951 à 1955. Il est également **Président du parti radical lausannois** et compte parmi les fondateurs de la Loterie romande. Il est l'auteur de plusieurs écrits d'inspiration politique et de romans.¹³⁵

Henri Guisan (1874-1960) est protestant, originaire d'Avenches (VD) et Mézières (VD), fils de Charles-Ernest, médecin, et de Louise-Jeanne née Bérengier. Il épouse Mary Doelker, fille de Christ Charles, maître boulanger, en 1897. Il obtient sa maturité latin-grec à Lausanne en 1893 et poursuit des études agricoles à Ecully (près de Lyon) et à Hohenheim (Wurtemberg). Guisan devient un gentleman-farmer en s'installant à Verte Rive à Pully en 1903, après avoir exploité un domaine à Chesalles-sur-Oron dès 1897. Il est membre du corps des cadets de Lausanne et de **la société de Zofingue**. Il s'engage dans **l'armée**, grimpant les échelons jusqu'à devenir général en 1939. Il est reconnu pour son rôle durant la Deuxième Guerre mondiale, notamment pour sa stratégie de résistance sur place. Guisan laisse un héritage controversé, salué comme un héros national mais critiqué pour ses relations avec le régime de Mussolini et pour ses prises de position politiques controversées.¹³⁶

¹³⁴ JEANNERET Pierre, « Arthur Maret », in *Dictionnaire historique de la Suisse*, [Maret, Arthur \(hls-dhs-dss.ch\)](#), consulté le 13.4.2024.

¹³⁵ ABETEL-BEGUELIN Fabienne, « Jean Peitrequin », in *Dictionnaire historique de la Suisse*, [Peitrequin, Jean \(hls-dhs-dss.ch\)](#), consulté le 9.4.2024.

¹³⁶ DE WECK Hervé, « Henri Guisan », in *Dictionnaire historique de la Suisse*, [Guisan, Henri \(hls-dhs-dss.ch\)](#), consulté le 13.4.2024.

2.1.4 Politique et gymnastique : aux barres parallèles de l'influence ?

Après avoir passé en revue ces différentes personnalités au cœur de l'organisation et de la réalisation de la 63^{ème} Fête fédérale de gymnastique, plusieurs éléments s'illustrent. En effet, notons tout d'abord que les membres du Bureau semblent, pour la plupart, être originaires de Suisse romande, plus précisément de Lausanne et ses alentours. Les membres les plus influents sont particulièrement engagés politiquement. Ils occupent des postes conséquents surtout aux échelons communaux et cantonaux. Les liens avec le niveau fédéral sont évidents. Leurs orientations politiques varient : elles peuvent être radicales, libérales ou socialistes. Cependant, la tendance est plutôt libérale et radicale. L'implication politique est également conséquente dans les départements financier et militaire. Évidemment, ils ont tous diverses activités professionnelles. Par ailleurs, si le fait de se servir de la présidence (ou toute autre fonction liée) d'une fête d'envergure nationale comme catalyseur d'une future carrière politique n'est pas courant au 19^{ème} siècle,¹³⁷ il en diffère au 20^{ème} siècle. En effet, la popularité toujours grandissante des FFG fait que certains politiques en profitent pour bâtir et orienter leur propre trajectoire en politique.¹³⁸ A cet égard, notons que Paul Nerfin, malgré toutes ses activités politiques et professionnelles, ne manque absolument aucune séance consacrée à l'organisation de l'événement qu'il préside, ce qui démontre indéniablement qu'il y accorde une très grande importance.

En ce qui concerne le comité d'honneur, à l'image du Général Guisan, il s'agit naturellement de personnalités publiques influentes et plus âgées qui ont déjà un certain bagage en termes d'accomplissements politiques et militaires. Il s'agit probablement d'un moyen, pour la SFG, de propager sa coloration politique en y invitant des symboles nationaux soigneusement choisis.¹³⁹ Notons également qu'Eduard von Steiger et Henri Guisan, invités d'honneur sont membres de la Société de Zofingue. A l'exception d'Albert Rais, toutes les personnes analysées sont de confession protestante.

Plus d'une centaine d'années après les premières éditions, ces dispositions démontrent un réel enracinement de la culture des FFG. Effectivement, ces données récoltées peuvent être interprétées comme une affirmation de fierté de la part de la SFG, démontrant ainsi son attachement à ses racines, qu'elles soient d'ordre politique, culturel ou symbolique.

¹³⁷ TRIET, *Les Fêtes fédérales de gymnastique*, op. cit., p. 159.

¹³⁸ QUIN Grégory, « Les fêtes fédérales de gymnastique : dossier », *Passé simple*, n°38, 2018, p. 4.

¹³⁹ *Ibid.*, p. 5.

2.2 Entre inspiration, collaboration et concurrence : le canton de Vaud en fête (1949-1951)

Cette partie s'intéresse aux différentes festivités ayant lieu dans le canton de Vaud à la même période. Tout d'abord, la question des deux fêtes de gymnastique de 1950 est analysée en lien avec la FFGL 1951. Ensuite, la phase d'organisation qui commence à la fin des années 1940, souligne les fêtes susceptibles d'avoir lieu même temps que la sienne et ainsi lui faire concurrence. Les festivités annexes à la FFG sont traitées, pour enfin arriver au festival intitulé « Terres du Rhône » organisé par le CO, lequel revêt un caractère se rapprochant du *Festspiel*.¹⁴⁰

2.2.1 Les Fêtes fédérale SATUS et cantonale d'Yverdon 1950 : des inspirations ?

En 1950, deux fêtes de gymnastique ont lieu dans le canton de Vaud : la Fête cantonale de gymnastique à Yverdon et la 8^{ème} Fête fédérale de gymnastique et de sport SATUS dans la capitale vaudoise.

Notons d'entrée que la SATUS est la fédération sportive ouvrière suisse, qui date de 1923.¹⁴¹ Elle se construit notamment en raison de l'image très traditionnaliste et l'orientation conservatrice et bourgeoise que les FFG dégagent et qui ne plait évidemment pas à tout le monde. En effet, certaines personnes refusent simplement d'y participer par conviction, d'autres sont plus engagées et créent ainsi des groupements de travailleurs, organisant leurs propres manifestations,¹⁴² lesquelles sont ouvrières et aux idéaux socialistes.¹⁴³

Les fêtes d'Yverdon et SATUS sont prévues aux mêmes dates, ce qui ne convient pas aux membres du CO de la Fête fédérale de gymnastique de 1951 qui, après débat, estiment que cela porte préjudice à leur propre fête. Ainsi, le Président propose que l'UGL et le Comité d'organisation de la fête SATUS écrivent à M. Krebs (président cantonal) et M. Guisan (président du comité de la fête d'Yverdon) afin de trouver un arrangement pour changer la date de la Fête cantonale d'Yverdon.¹⁴⁴ Cette démarche aboutit puisque la Fête SATUS a lieu du 1

¹⁴⁰ Voir 1.2.3.

¹⁴¹ MARCACCI Marco, « Il était une fois le sport ouvrier : l'évolution du SATUS depuis la Deuxième Guerre mondiale », *Cahiers d'histoire du mouvement ouvrier*, Zurich : ETH, 2002, n°18, p. 13.

¹⁴² SCHADER, « Les Fêtes fédérales », *art. cit.*, p. 815.

¹⁴³ MARCACCI, « Il était une fois le sport ouvrier », *art. cit.*, p. 11.

¹⁴⁴ AVL, procès-verbal du bureau du comité d'organisation de la fête fédérale de Lausanne 1951, séance du 8.11.1949, p. 3.

au 3 juillet,¹⁴⁵ et la Fête cantonale le weekend suivant, du 8 au 10 juillet 1950.¹⁴⁶ La communication semble relativement fluide entre les différents comités d'organisation, d'autant plus que certaines personnalités sont membres de plusieurs comités simultanément, à l'image de Pierre Graber siégeant à la FFGL 1951 et présidant celui de la Fête SATUS,¹⁴⁷ lequel est parfois absent à certaines séances du Bureau et du CO pour ces raisons.¹⁴⁸

Dès 1949, le CO se mobilise pour entrer en contact avec les organisateurs de ces fêtes. Paul Nerfin insiste pour que toutes les commissions tirent des profits instructifs de ces deux fêtes en y assistant,¹⁴⁹ ce qui s'avère être le cas, puisque plusieurs commissions observent des éléments qui leur permettent d'optimiser l'accomplissement de leurs tâches. Pour la Fête SATUS, il s'agit éventuellement de coordonner les décorations, les installations et les aménagements des emplacements dans la ville de Lausanne, ainsi que de partager les frais qui en découlent, le cas échéant.¹⁵⁰ Finalement, la Fête SATUS n'utilise que le matériel mis à disposition par la Ville, ce qui implique que la Commission de décoration doit trouver d'autres moyens de décorer la ville tout en limitant les coûts. L'un de ces moyens consiste, entre autres, à impliquer des associations de quartiers et des écoles, lesquelles sont démarchées notamment pour la décoration le long des itinéraires de cortèges.¹⁵¹ Plusieurs concours de décoration et de balcons fleuris, que ce soit entre les maisons des particuliers ou entre les commerçants, sont également organisés par la Commission des décorations.¹⁵² En revanche, la Commission des constructions (présidée par Walter Baumann), tire profit des expériences faites, notamment en ce qui concerne la répartition des cantines dans les halles du Comptoir suisse de Beaulieu.¹⁵³ En outre, la Commission des transports trouve également son compte d'enseignements quant à la fête SATUS, notamment en ce qui concerne l'arrivée des gymnastes, leur sortie de la gare et l'organisation de l'acheminement jusqu'à la place de Fête.¹⁵⁴ La Commission de police et

¹⁴⁵ *Journal de Genève*, 1^{er} août 1951, p. 2.

¹⁴⁶ MARTIN Jean-François, « Sept fêtes cantonales à Yverdon : 1853, 1870, 1883, 1908, 1931, 1945, 1950 », *Gym : le magazine de la gymnastique vaudoise*, Lausanne : ACVG, n°121, 2020, p. 19.

¹⁴⁷ AVL, 8^{ème} Fête fédérale de gymnastique et de sport SATUS – 1.2.3 juillet 1950 Lausanne, sans date, 80 p.

¹⁴⁸ AVL, procès-verbal du bureau du comité d'organisation de la fête fédérale de Lausanne 1951, séance du 27.6.1950, p. 1.

¹⁴⁹ AVL, procès-verbal du comité d'organisation de la fête fédérale de Lausanne 1951, séance du 17.1.1950, p. 4.

¹⁵⁰ AVL, procès-verbal du comité d'organisation de la fête fédérale de Lausanne 1951, séance du 23.2.1949, p. 3.

¹⁵¹ AVL, procès-verbal du comité d'organisation de la fête fédérale de Lausanne 1951, séance du 6.7.1950, p. 1.

¹⁵² AVL, procès-verbal de la commission des décorations, séance du 6.3.1951, p. 2.

¹⁵³ AVL, procès-verbal du comité d'organisation de la fête fédérale de Lausanne 1951, séance du 6.7.1950, p. 1.

¹⁵⁴ AVL, procès-verbal du comité d'organisation de la fête fédérale de Lausanne 1951, séance du 6.7.1950, p. 2.

cortège remarque différents éléments utiles, notamment sur l'emplacement des corps de musique lors du défilé.¹⁵⁵

Cela dit, le CO ne tire pas que des profits de la Fête SATUS. En effet, puisque certains terrains lausannois sont utilisés pour les deux fêtes, il s'agit de les remettre en état entre temps, ce qui nécessite quelques travaux.¹⁵⁶ De fait, ces deux fêtes de gymnastique ne concurrencent en aucun cas la FFGL, puisqu'elles ont lieu en 1950. Au contraire, elles offrent des possibilités d'améliorations et de collaboration. A l'image de son président,¹⁵⁷ la fête SATUS est, par définition, politiquement engagée. Cela dit, la relation entre les entités SATUS et FFGL, semble relativement lisse, ce qui peut s'expliquer d'une part par la polyvalence de Pierre Graber, d'autre part par le fait que, de manière plus globale, le SATUS, en difficulté depuis la crise économique et le contexte international des années 30, soutient l'idée de défense nationale et les projets des autorités fédérales pour la préparation sportive prémilitaire.¹⁵⁸ Par ailleurs, le SATUS a tout intérêt à soigner ses relations sportives avec les autres organismes, puisque l'isolement sportif représente un problème conséquent pour cette organisation lors des années 1950.¹⁵⁹

2.2.2 Festivités en tout genre dans le canton de Vaud

La question des différentes festivités ou rassemblements qui pourraient se dérouler en même temps que la Fête fédérale de gymnastique est assez régulièrement traitée. En effet, les membres du CO semblent être à l'affût concernant tous types d'événements, à Lausanne ou dans ses alentours, qui pourraient concurrencer le leur. De fait, la tenue de deux événements simultanés peut engendrer des complications potentielles que ce soit en termes de ressources, d'attractivité, d'affluence et de recettes. La première fête potentielle susceptible de rivaliser avec la FFGL est l'éventuelle fête des vigneronns à Vevey.¹⁶⁰ Cette fête n'a finalement pas lieu et sera fixée à l'année 1955.¹⁶¹

¹⁵⁵ AVL, procès-verbal du comité d'organisation de la fête fédérale de Lausanne 1951, séance du 6.7.1950, p. 3.

¹⁵⁶ AVL, procès-verbal du comité d'organisation de la fête fédérale de Lausanne 1951, séance du 8.10.1951, p. 2.

¹⁵⁷ Voir 2.1.1.

¹⁵⁸ MARCACCI, « Il était une fois le sport ouvrier », *art. cit.*, p. 14.

¹⁵⁹ *Ibid.*, p. 15.

¹⁶⁰ AVL, procès-verbal du comité d'organisation de la fête fédérale de Lausanne 1951, séance du 23.2.1949, p. 5.

¹⁶¹ *Journal de Genève*, 1^{er} aout 1952, p. 2.

Une autre fête, d'envergure mondiale cette fois-ci, semble se profiler à Lausanne. En effet, des discussions ont lieu concernant l'organisation de la « Fête mondiale de lutte » en mai 1951. Bien que temporellement éloignée de deux mois, cette manifestation suscite des préoccupations au sein du CO. Ainsi, de manière unanime, il s'y oppose catégoriquement et entreprend plusieurs démarches dans ce sens, auprès de la Municipalité de Lausanne et de la Commission des sports.¹⁶² A l'inverse, la Société des Hôteliers de Lausanne appuie cette candidature, puisqu'elle s'adresse directement au Comité d'organisation de la FFGL pour cela, ce qui ne change rien au positionnement de ce dernier.¹⁶³ Finalement, la Ville de Lausanne répond négativement à cette proposition et la manifestation a lieu en Finlande.¹⁶⁴ Cette série d'échanges démontre, d'une certaine manière l'influence conséquente du CO (évidemment soutenu par le Comité central de la Société Fédérale de gymnastique) sur les décisions prises concernant les événements sportifs à Lausanne. Notons que des compétitions nationales de lutte libre et de lutte suisse sont au programme des journées masculines de la Fête fédérale de gymnastique.¹⁶⁵

D'autres fêtes, qui s'inscrivent dans un autre registre que le sport et qui semblent de moins grande ampleur, se déroulant plus ou moins à la même période de 1951, ont lieux mais semblent moins inquiéter les membres du CO. Cette attitude est compréhensible, tant ces événements semblent s'éloigner de la thématique sportive. Cela dit, la dimension populaire de ces événements peut éventuellement susciter une légère concurrence. En effet, ces manifestations attirent souvent un grand nombre de spectateurs, tant elles touchent toutes les couches de la population et qu'elles présentent une image du monde assez positive.¹⁶⁶

Ces raisons poussent tout de même Paul Nerfin à échanger avec ses homologues d'autres fêtes, comme c'est le cas avec la potentielle fête des costumes suisses qui peut se dérouler à la Tour de Peilz en mai 1950.¹⁶⁷ En effet, bien que ces manifestations ne soient pas sportives, elles méritent toutes d'être prise en considération selon le CO afin d'éviter de potentielles gênes. Par exemple, il s'intéresse à la Fête cantonale de chant, dont les dates et le lieu ne coïncident

¹⁶² AVL, procès-verbal du bureau du comité d'organisation de la fête fédérale de Lausanne 1951, séance du 11.1.1950, p. 1.

¹⁶³ AVL, procès-verbal du bureau du comité d'organisation de la fête fédérale de Lausanne 1951, séance du 9.3.1950, p. 1.

¹⁶⁴ AVL, procès-verbal du comité d'organisation de la fête fédérale de Lausanne 1951, séance du 23.3.1950, p. 1.

¹⁶⁵ AF, Arbeitsplan – Festführer, 63. Eidgenössisches Turnfest – 13.-16. Juli 1951, p. 12-13, p. 22.

¹⁶⁶ SCHADER, « Les Fêtes fédérales », *art. cit.*, p. 815.

¹⁶⁷ AVL, procès-verbal du bureau du comité d'organisation de la fête fédérale de Lausanne 1951, séance du 11.1.1950, p. 2.

finalement pas avec celles de la FFGL,¹⁶⁸ puisque cette fête est fixée (et se déroule) en mai 1950 à Montreux.¹⁶⁹

Le CO apprend que les fêtes du Rhône s'organisent fin mai, début juin 1951 à Vevey, ce qui semble légèrement le déranger ; raison pour laquelle il demande à la Municipalité de Vevey de déplacer sa manifestation. La requête est refusée par cette dernière, estimant que la tenue de sa fête ne peut entraver le succès de la Fête fédérale de gymnastique à Lausanne.¹⁷⁰

2.2.3 Fête Vénitienne et FFGL : qui profite ?

En plus de ces nombreux événements qui sont complètement distincts et à part de la Fête fédérale de gymnastique, d'autres le sont beaucoup moins. En effet, probablement au vu de son rayonnement et de son importance, plusieurs autres organisations souhaitent collaborer et faire coordonner leurs festivités. En effet, la Société vaudoise de navigation espère organiser ses grandes festivités annuelles un des soirs de la FFGL, à Ouchy, en partenariat avec le Comité d'organisation. D'entente avec les autorités fédérales de la SFG, cette requête est d'abord refusée.¹⁷¹ Ensuite, cette demande est réitérée, cette fois-ci avec l'appui de la Société de développement d'Ouchy, probablement en connaissance des échanges entre la Société de vaudoise de navigation et le CO. Les deux sociétés s'associent sur ce projet et envoient une lettre au Comité d'organisation. Ainsi, il reconsidère la question de cette idée de fête nocturne à Ouchy, laquelle prend forme avec la thématique de Fête Vénitienne.

Le CO craint d'abord que cet événement ne compromette le succès de leur propre festival mais après étude, trois arguments principaux ressortent en faveur de sa tenue. Premièrement, la date proposée est le 14 juillet, et il est soulevé que la foule sera probablement assez dense à Lausanne pour que le festival de la FFGL ne souffre pas de cette concurrence. Deuxièmement, cette manifestation est susceptible de procurer des avantages financiers.¹⁷² Troisièmement, le festival étant organisé principalement pour les gymnastes le samedi soir et le dimanche soir, le public peut se rendre à Ouchy sans préjudice et sans manque à gagner. Ainsi, des discussions sont

¹⁶⁸ AVL, procès-verbal du bureau du comité d'organisation de la fête fédérale de Lausanne 1951, séance du 14.12.1949, p. 1.

¹⁶⁹ *Gazette de Lausanne*, 28 avril 1949, p. 5.

¹⁷⁰ AVL, procès-verbal du bureau du comité d'organisation de la fête fédérale de Lausanne 1951, séance du 27.6.1950, p. 1.

¹⁷¹ AVL, procès-verbal du bureau du comité d'organisation de la fête fédérale de Lausanne 1951, séance du 6.11.1950, p. 1.

¹⁷² AVL, procès-verbal du comité d'organisation de la fête fédérale de Lausanne 1951, séance du 2.3.1951, p. 1-2.

menées au sein du Comité d'organisation en vue de la répartition des bénéfices de cette Fête. La Société de développement d'Ouchy souhaite une rencontre avec la Commission des divertissements (en charge de ce dossier) et que la fête soit mentionnée dans les communiqués et la publicité de la FFGL. En outre, deux possibilités d'arrangement financier sont proposées : soit le tiers du bénéfice net éventuel (sans risque en cas de déficit), soit la moitié du bénéfice, en garantissant la moitié du déficit éventuel.¹⁷³ Après de nombreuses discussions et hésitations entre ces deux options, l'arrangement financier conclu est finalement le suivant : le tiers de la recette nette de la Fête Vénitienne à Ouchy revient au CO,¹⁷⁴ avec ou sans renvoi et sans engagement ni contribution de ce dernier. La fête est toujours prévue le samedi 14 juillet 1951 mais en cas de pluie, le renvoi est possible au dimanche 15 juillet, voire au lundi 16 juillet 1951.¹⁷⁵ Ce qui se produit puisque cette fête a finalement lieu le soir du dimanche 15 juillet, en raison de la pluie.¹⁷⁶

La Fête Vénitienne est donc inscrite au programme.¹⁷⁷ En revanche, le CO ne permet pas l'affichage de banderole-réclame (autrement dit de publicité) au Comptoir Suisse.¹⁷⁸ De plus, la Commission de propagande ne fait aucune communication *stricto sensu* à propos de cette fête, elle est simplement mentionnée dans les livrets de fête.¹⁷⁹

¹⁷³ AVL, procès-verbal du bureau du comité d'organisation de la fête fédérale de Lausanne 1951, séance du 19.3.1951, p. 2.

¹⁷⁴ AVL, procès-verbal du comité d'organisation de la fête fédérale de Lausanne 1951, séance du 4.5.1951, p. 5.

¹⁷⁵ AVL, procès-verbal du bureau du comité d'organisation de la fête fédérale de Lausanne 1951, séance du 8.5.1951, p. 1.

¹⁷⁶ AVL, rapport du comité d'organisation de la FFGL51, p. 53.

¹⁷⁷ AVL, procès-verbal du bureau du comité d'organisation de la fête fédérale de Lausanne 1951, séance du 29.5.1951, p. 2.

¹⁷⁸ AVL, procès-verbal du bureau du comité d'organisation de la fête fédérale de Lausanne 1951, séance du 5.6.1951, p. 2.

¹⁷⁹ AVL, procès-verbal du comité d'organisation de la fête fédérale de Lausanne 1951, séance du 29.6.1951, p. 5-6.



Figure 11 – Encadré mentionnant la fête vénitienne¹⁸⁰

Il convient de souligner que le « Feu d’artifice grandiose » pour conclure la soirée est spécialement en l’honneur de la FFGL.¹⁸¹

Financièrement, cette fête est d’abord projetée comme étant un futur succès, puisque l’exemple mentionné de la fête vénitienne de Genève a été une réussite.¹⁸² Finalement, malgré le renvoi d’un jour, la Fête se solde tout de même par un déficit, notamment en raison de conditions atmosphériques peu favorables.¹⁸³ Ainsi, à part quelques potentiels spectateurs, le CO ne perd rien, puisque l’arrangement avec la Société de développement d’Ouchy stipule que toute la gestion se fait par elle et que seuls le tiers des potentiels bénéfiques de la Fête Vénitienne revient à la FFGL. De fait, il ne doit donc pas contribuer au paiement d’une partie du déficit. Nous remarquons donc que la bonne décision a été prise quant aux deux options proposées, pour limiter les frais.

De fait, notons que la Fête Vénitienne ne s’inscrit pas du tout dans la culture traditionnelle suisse. La Fête fédérale de gymnastique, comme la plupart des fêtes fédérales, est une célébration emblématique de la culture helvétique, mettant en valeur les valeurs, les traditions et les pratiques sportives du pays (dans le cas des FFG).¹⁸⁴ En revanche, la Fête Vénitienne, avec ses références à la culture vénitienne et italienne, ne correspond pas nécessairement au cadre des coutumes suisses. A cet effet et comme mentionné ci-dessus, le seul apport potentiel de cette manifestation est financier. Sur la place de Milan, une fête foraine « dont l’ampleur

¹⁸⁰ AF, Arbeitsplan – Festführer, 63. Eidgenössisches Turnfest – 13.-16. Juli 1951, p. 92.

¹⁸¹ AVL, procès-verbal du bureau du comité d’organisation de la fête fédérale de Lausanne 1951, séance du 19.3.1951, p. 2.

¹⁸² AVL, procès-verbal du comité d’organisation de la fête fédérale de Lausanne 1951, séance du 2.3.1951, p. 2.

¹⁸³ AVL, procès-verbal du bureau du comité d’organisation de la fête fédérale de Lausanne 1951, séance du 10.9.1951, p. 2.

¹⁸⁴ SCHADER, « Les Fêtes fédérales », *art. cit.*, p. 821.

dépasse tout ce qui a été fait jusqu'ici dans notre pays »¹⁸⁵ a lieu tous les soirs et le CO y aménage une cantine.

En outre, tous ces éléments démontrent une réelle mainmise sur toute la dimension événementielle de Lausanne, car de nombreuses sociétés adressent leurs demandes au CO, qui attribue ou non les différentes requêtes en fonction de ses propres intérêts, à savoir le succès de sa manifestation en évitant toute concurrence inopportune. Cependant, son moyen d'action semble se limiter à la ville de Lausanne, car comme vu ci-dessus, les fêtes du Rhône ont bel et bien lieu, et ce, contre la volonté du Comité d'organisation.

2.2.4 Le festival « Terres du Rhône » : participatif, populaire et « totalisant »

En plus de traiter et d'organiser les demandes et les problématiques en lien avec toutes ces sociétés externes, la Commission de divertissements se charge évidemment aussi de planifier ses propres festivités d'elle-même. Le CO est bel et bien conscient des frais relativement conséquents qu'occasionnent l'organisation de ces dernières. De plus, l'échec du festival de la Fête d'Aarau en 1932 et le fait que 80% des gymnastes et spectateurs soient de langue allemande inquiètent Paul Morand (président du Comité central de la SFG). Quant à Paul Nerfin, il semble tout à fait conscient des enjeux que représente cette mission et il est prêt à relever le défi.¹⁸⁶

Le Festival, mentionné ci-dessus, correspond principalement à un spectacle intitulé « Terres du Rhône »¹⁸⁷. Conçu tel un festival dès le début, le CO reconnaît rapidement les avantages potentiels qu'il peut exploiter, notamment à travers la dimension gymnique que les gymnastes peuvent en faire.¹⁸⁸ Mais qu'est-ce que ce festival, que signifie-t-il et pourquoi prend-t-il cette forme ?

Dès 1949, le Bureau sélectionne cette œuvre folklorique qui a été conçue et montée par Hans Haug (chef d'orchestre bâlois de renommée)¹⁸⁹ pour l'aspect musical et Charles François

¹⁸⁵ *Journal de Genève*, 13 juillet 1951, p. 3.

¹⁸⁶ AVL, procès-verbal du comité d'organisation de la fête fédérale de Lausanne 1951 avec le comité central de la SFG, séance du 12.11.1949, p. 3.

¹⁸⁷ L'annexe n°7 résume le scénario de l'œuvre.

¹⁸⁸ AVL, procès-verbal du bureau du comité d'organisation de la fête fédérale de Lausanne 1951, séance du 6.9.1950, p. 3.

¹⁸⁹ PUSKAS Regula, « Hans Haug », in *Dictionnaire historique de la Suisse*, [Haug, Hans \(hls-dhs-dss.ch\)](https://hls-dhs-dss.ch), consulté le 17.4.2024.

Landry (auteur et écrivain lausannois reconnu)¹⁹⁰ pour la dimension textuelle, vers 1940, à l'occasion des fêtes du Rhône. Il s'agit d'une œuvre locale qui n'a encore jamais été donnée, notamment en raison des moyens financiers et de constructions conséquents nécessaires à sa réalisation. Ce festival a besoin d'infrastructures et de ressources financières en capacité de pouvoir l'accueillir.¹⁹¹ Les droits de ce spectacle appartiennent à la Ville de Lausanne qui les a achetés au CO des fêtes du Rhône lorsqu'il n'a pas pu le produire. La Commission de divertissements est donc chargée de se renseigner sur les conditions dans lesquelles cette production peut être mise à sa disposition, dès la fin de l'année 1949.¹⁹² Les textes sont réétudiés et retravaillés avec l'accord et la supervision des auteurs.¹⁹³ De plus, Paul Pasquier (comédien, metteur en scène, fondateur de diverses troupes suisses et pionnier théâtre radiophonique romand),¹⁹⁴ accepte d'assumer les fonctions de metteur en scène du spectacle. Après avoir discuté des possibilités de conventions avec les auteurs du festival et la Commune de Lausanne, le Comité d'organisation souhaite en acquérir les droits d'auteur pour la somme de 3'000.-, puis conserver l'exclusivité de cette création. En effet, il décide notamment d'intervenir auprès de Radio-Lausanne, pour qu'elle ne soit pas diffusée avant les dates de présentation du spectacle.¹⁹⁵ En revanche, au moins une présentation de type publicitaire se fait via ce canal, sous le contrôle du CO. Il est à noter que cette station prend indirectement part au spectacle, puisque M. André Béart, incarnant le guet de la cathédrale de Lausanne, qui commente et narre la pièce, est metteur en ondes et acteur à Radio-Lausanne.¹⁹⁶ En outre, toujours en termes de propagande et de publicité, des maquettes représentant le spectacle sont placées dans des vitrines de la ville pour en faire la publicité, dès juin 1951.¹⁹⁷

Par ailleurs, la réalisation de l'œuvre nécessite la participation de 700 à 800 exécutants (soit environ 150 pupilles et pupillettes, et 650 gymnastes dames et hommes),¹⁹⁸ dont la majeure partie doit être fournie par les différentes sections de gymnastique lausannoises, soit de

¹⁹⁰ FRANCILLON Roger, « Charles-François Landry », in *Dictionnaire historique de la Suisse*, [Landry, Charles-François \(hls-dhs-dss.ch\)](#), consulté le 17.4.2024.

¹⁹¹ *Gazette de Lausanne*, 6 juin 1946, p. 6.

¹⁹² AVL, procès-verbal du comité d'organisation de la fête fédérale de Lausanne 1951, séance du 5.10.1949, p. 5.

¹⁹³ AVL, procès-verbal du bureau du comité d'organisation de la fête fédérale de Lausanne 1951, séance du 8.11.1949, p. 3.

¹⁹⁴ GASSER Bernard, « Paul Pasquier », in *Dictionnaire historique de la Suisse*, [Pasquier, Paul \(hls-dhs-dss.ch\)](#), consulté le 17.4.2024.

¹⁹⁵ AVL, procès-verbal du bureau du comité d'organisation de la fête fédérale de Lausanne 1951, séance du 8.2.1950, p. 2.

¹⁹⁶ SYFRIG Max, « Terres du Rhône : Dans le cadre de la 63^e Fêtes fédérale de gymnastique à Lausanne (7-16 juillet) », *Suisse : magazine de voyage officiel de la Suisse*, n°6, juin 1951, p. 11.

¹⁹⁷ AVL, procès-verbal du comité d'organisation de la fête fédérale de Lausanne 1951, séance du 1.6.1951, p. 6.

¹⁹⁸ AVL, procès-verbal du bureau du comité d'organisation de la fête fédérale de Lausanne 1951, séance du 27.6.1950, p. 3.

Lausanne-Bourgeoise, Lausanne Amis-Gyms et Lausanne-Ville,¹⁹⁹ lesquelles se prêtent au jeu avec enthousiasme. Le Bureau prévoit d'engager des moyens financiers plutôt soutenus pour cette œuvre. En effet, la Commission des divertissements projette de déboursier 71'250.- exclusivement pour sa réalisation, soit presque 80% de son budget total. Cette somme prévoit de couvrir le paiement de toutes les personnes et les sociétés mandatées, de la mise en scène et des textes, jusqu'à la confection des quelques 400 costumes neufs. Le reste des dépenses est attribué aux concerts, représentations et bals divers.²⁰⁰

Le public semble se réjouir de découvrir ce festival, ce qui est perceptible à travers la presse généralisée mais aussi dans la presse spécialisée dans le voyage et le tourisme. Par exemple, en juin 1951, Max Syfrig, journaliste, rédacteur et collaborateur à la *Tribune de Lausanne* dès 1946,²⁰¹ rédige un court article sur cet événement dans le *magazine de voyage officiel de la Suisse*. Il y introduit ce spectacle comme un « nouvel exemple de cette interdépendance du sport et de l'art » qui « va au-devant d'un immense succès qui dépassera de loin les frontières du pays, d'autant plus qu'elle est assurée d'une mise en scène et d'une interprétation de premier ordre. » Il évoque également le travail conséquent pour la mise en œuvre de ce spectacle. Plusieurs protagonistes sont mandatés, notamment l'orchestre Harmonie lausannoise, les Chœurs de Lausanne, de l'Union choral, de l'Echo du Léman, de la Chorale de la Pontaise, de dames de Lausanne et des Vaudoises. Quelques noms de solistes qui semblent connus sont également relevés, (notamment Marinette Clavel, Anne Miauton, Paul Sandoz, Henri Huguenin et Marcel Crot). Finalement, il mentionne la répartition de l'enchaînement chorégraphique à travers les trois grands tableaux de l'œuvre, à savoir le Rhône valaisan, la Fête villageoise en 1850 et le Lac.²⁰²

De fait, ce festival folklorique est un événement qui met en valeur les différentes expressions d'une part de la Suisse et de la région romande, notamment à travers les trois grandes illustrations mentionnées, d'autre part de la communauté de gymnastes suisses. Il inclut donc des représentations de musique, de danse, de chants, de costumes traditionnels, d'artisanat et d'autres formes artistiques ou culturelles propres à la culture locale et régionale. Ce festival est un moyen de célébrer et préserver les traditions culturelles. Ainsi, il permet de créer un lieu de

¹⁹⁹ AVL, procès-verbal du bureau du comité d'organisation de la fête fédérale de Lausanne 1951, séance du 6.9.1950, p. 3.

²⁰⁰ AVL, rapport du comité d'organisation de la FFGL51, p. 77.

²⁰¹ *Journal de Genève*, 31 janvier 1987, p. 27.

²⁰² SYFRIG, « Terres du Rhône », *art. cit.*, p. 11.

rencontre, d'échange et de divertissement, principes mêmes de la culture des fêtes fédérales.²⁰³ Les répétitions se déroulent sans accros, tout comme la séance de présentation et la dernière répétition générale sur scène.²⁰⁴

Au tout début des séances d'organisation concernant la Commission des divertissements, le programme envisagé concernant l'ensemble des festivités est le suivant : un spectacle folklorique dans la halle n°1, un spectacle dit de « variétés » dans la halle n°2, un bal dans la grande salle, le tout étant dans les infrastructures du Comptoir Suisse, à Beaulieu.²⁰⁵ Ensuite, six mois avant la Fête, huit représentations du spectacle sont prévues entre le 7 et le 16 juillet à 20h30, dans la nouvelle halle n°5 de Beaulieu, spécialement construite pour cette occasion, avec le mardi 17 juillet comme possibilité d'une production supplémentaire. Les autres installations du Comptoir prévoient d'accueillir diverses présentations aux mêmes dates : des concerts, des bals, des danses et les spectacles dit de « variétés ».²⁰⁶ Ces spectacles mettent également à l'honneur les gymnastes puisqu'ils sont produits par eux.

Au vu des grands noms du divertissement de l'époque qui travaillent sur ce projet conséquent, des moyens investis par le CO, de la dimension culturelle, participative et conséquente de cet événement, il semble évident qu'il est imaginé, pensé et travaillé dans l'objectif de marquer les esprits et de s'inscrire comme un moment mémorable et fort de la Fête fédérale de gymnastique. Ce spectacle est un réel succès. En moyenne, 5'500 spectateurs assistent chaque soir à la production.²⁰⁷

2.3 Accueillir la suisse entière

Dans cette partie, il est question de rendre compte de la manière dont le CO s'organise pour accueillir et loger les nombreux participants à Lausanne. Ces procédures soulignent plusieurs enjeux, particulièrement en lien avec les entités étatiques telles que le Département de l'instruction publique et des cultes ainsi que leurs infrastructures, notamment les écoles. Le

²⁰³ SCHADER, « Les Fêtes fédérales », *art. cit.*, p. 809.

²⁰⁴ AVL, procès-verbal du comité d'organisation de la fête fédérale de Lausanne 1951, séance du 1.6.1951, p. 6.

²⁰⁵ AVL, procès-verbal du comité d'organisation de la fête fédérale de Lausanne 1951 avec le comité central de la SFG, séance du 12.11.1949, p. 2.

²⁰⁶ AVL, complément du rapport de la commission des divertissements au procès-verbal du bureau, séance du 4.12.1950 p. 1.

²⁰⁷ *Gazette de Lausanne*, 19 juillet 1951, p. 4.

Département militaire fédéral et leurs casernes sont aussi impliqués pour des questions organisationnelles et pratiques.

2.3.1 La Commission des logements : une gymnastique logistique et statistique

En ce qui concerne l'accueil très pratique des gymnastes, il s'agit tout d'abord de savoir combien de sections participent à la Fête et par conséquent combien de gymnastes doivent être logés à Lausanne et s'il est possible de tous les héberger à proximité des emplacements de fête. La manière la plus évidente pour estimer la quantité de personnes qui participent à la Fête consiste à se baser sur le rapport de la fête précédente, à savoir celle de Berne en 1947. Ainsi, le Comité d'organisation s'attend à devoir héberger environ 30'000 à 35'000 hommes pour trois nuits (du 13 au 16 juillet) et 8'000 à 10'000 femmes pour deux nuits (du 7 au 8 juillet).²⁰⁸

Assez rapidement, des enquêtes et des études sont réalisées concernant la capacité de logement de Lausanne aux dates de la Fête, et elle semble relativement limitée. En effet, le CO estime que seuls 15'000 gymnastes peuvent loger à Lausanne. Dès lors, la Commission des logements prévoit d'héberger le reste des gymnastes dans les environs immédiats de la ville, ce qui risque d'augmenter significativement le budget, notamment à cause des frais de transports (en comparaison à la Fête de Berne où ces frais étaient inexistantes). En outre, il est aussi prévu de collaborer avec le DMF afin de bénéficier de l'utilisation de ses casernes (notamment de Lausanne, d'Yverdon et éventuellement de Bière)²⁰⁹ pour loger les autorités de gymnastique (juges, collaborateurs, ...) mais aussi d'éviter que des cours de répétitions ne soient prévus en juillet.²¹⁰

De fait, dès le début de ses travaux en 1950, la Commission des logements fait toujours face à ce problème ; il manque plus de la moitié de logements à Lausanne pour répondre aux besoins de la Fête. En effet, avec l'aide de la Direction des écoles et des autorités des communes environnantes, Jean-Louis Panchaud de la sous-commission des cantonnements, établit un rapport indiquant divers points à prendre en considération concernant la question du logement des gymnastes durant la FFGL. Par ailleurs, il évalue la capacité de logement de Lausanne à

²⁰⁸ AVL, procès-verbal du comité d'organisation de la fête fédérale de Lausanne 1951, séance du 23.2.1949, p. 5.

²⁰⁹ AVL, procès-verbal du comité d'organisation de la fête fédérale de Lausanne 1951, séance du 5.10.1949, p. 3.

²¹⁰ AVL, procès-verbal du comité d'organisation de la fête fédérale de Lausanne 1951, séance du 22.6.1949, p. 7.

12'600, ce qui semble très faible, sachant que le rapport de l'édition lausannoise de 1909 évoque une capacité d'environ 12'080 places au sein même de la ville.²¹¹

2.3.2 Des gymnastes dans les écoles

Pour faire face à ce problème, considéré comme l'un des « plus ardues »,²¹² il s'agit d'optimiser et de trouver des lieux et des moyens d'héberger un maximum d'athlètes, à moindre coût. Ainsi, tous les membres réfléchissent à des solutions pour réduire au maximum son budget de dépenses, par exemple en réévaluant la largeur des couchettes. La Commission travaille également pour optimiser l'utilisation des différents locaux mis à leur disposition. De fait, ils pensent notamment à utiliser des halles de gymnastiques et les hangars d'aviation. L'éventualité d'organiser du camping pour les gymnastes est aussi évoquée.²¹³ Ainsi, ces options s'inscrivent dans les efforts déployés par la commission dans le but de trouver des solutions viables pour accueillir les gymnastes dans des conditions appropriées.

Après des travaux et une réestimation, la capacité augmente à 20'000 gymnastes logeables, notamment grâce à la prise en considération des casernes mises à disposition par le DMF et aux tentes de l'armée qui peuvent éventuellement être construites. De plus, en s'inspirant de ce qui a été fait à la Fête de 1909, la commission envisage d'aménager les cantonnements avec de la paille, ce qui peut augmenter les possibilités de logement de près d'un tiers.²¹⁴

Les halles de gym des établissements scolaires, sont d'abord réservées comme places d'entraînement pour les sections mais l'idée de les transformer en cantonnements est imaginée.²¹⁵ Ainsi, lorsque la Commission de gymnastique choisit ses deux centres d'entraînement et de répétition pour les sections (Montriond et le Collège classique-terrain de la section Bourgeoise), les autres halles deviennent disponibles. Par conséquent, huit autres d'entre-elles peuvent être mises à disposition de la Commission des logements. Le CO évoque la possibilité d'aménager des cantonnements au Comptoir Suisse, puisque la halle n°2 et l'écurie sont, en théorie, libres mais ce n'est pas certain en raison des potentiels besoins d'espace pour le dépôt d'engins et de matériel. Les hangars du Comptoir Suisse, devant les

²¹¹ AVL, procès-verbal du bureau du comité d'organisation de la fête fédérale de Lausanne 1951, séance du 9.3.1950, p. 1-2.

²¹² *Gazette de Lausanne*, 28 juin 1951, p. 5.

²¹³ AVL, procès-verbal du bureau du comité d'organisation de la fête fédérale de Lausanne 1951, séance du 9.3.1950, p. 1-2.

²¹⁴ AVL, procès-verbal du comité d'organisation de la fête fédérale de Lausanne 1951, séance du 23.3.1950, p. 1.

²¹⁵ AVL, procès-verbal du comité d'organisation de la fête fédérale de Lausanne 1951, séance du 17.1.1950, p. 4.

casernes, sont finalement effectivement prévus comme vestiaires pour les gymnastes hommes et comme dépôt d'engins et de matériel.²¹⁶ La totalité des collèges communaux et cantonaux de la ville sont réquisitionnés et tous les concierges sont également mobilisés.²¹⁷

Il est prévu de loger environ 400 membres du jury à la caserne de Lausanne. Cependant, il est possible qu'un nouveau système électrique de chronométrage offert par la Maison OMEGA soit utilisé lors des épreuves de la Fête, ce qui aurait pour effet de diminuer le nombre de jurés de manière conséquente. Cette décision est du ressort du Comité technique fédéral. La possibilité de loger des personnes dans les hangars des CFF est également soulevée, même s'il s'agit d'une éventualité peu probable et qu'il ne faut pas compter dessus, selon M. Chenaux (président de la commission des transports).²¹⁸ En outre, M. Chenaux renseigne sur les taxes de transport pour les gymnastes logeant hors de Lausanne et pour le public qui se rend à la Fête. Le Bureau envisage de demander des tarifs spéciaux à la Direction générale des CFF.²¹⁹

Malgré ses démarches et ses recherches, la commission ne parvient à loger que 20'000 gymnastes à Lausanne, un an avant les hostilités. Pour y remédier, les cantonnements du Chalet-à-Gobet et la « Maison Blanche » des Zofingiens peuvent être mis à disposition. La question du transport des gymnastes logeant hors Lausanne jusqu'aux emplacements de fêtes est traitée par la Commission des transports, laquelle prévoit d'intervenir auprès des CFF afin d'obtenir des prix réduits. Le coût du logement des gymnastes est prévu à 6.- par homme (pour les trois nuits). Les membres du Comité central de la SFG prévoient de loger à l'hôtel.²²⁰

Une étude réalisée entre septembre et octobre 1950 démontre, avec des essais pratiques dans les collèges, que la Commission a les capacités de loger 30'000 gymnastes à Lausanne et ses environs immédiats,²²¹ dont 27'200 à Lausanne même. Les essais sont concluants grâce aux pailles, ce qui pousse la Commission à prévoir un achat de paille en suffisance. Les couvertures sont fournies par les arsenaux et la Croix-Rouge.²²² Le prix des billets pour les logeurs hors Lausanne est encore en étude mais le fait d'héberger un maximum de personnes

²¹⁶ AVL, procès-verbal du comité d'organisation de la fête fédérale de Lausanne 1951, séance du 6.4.1951, p. 4.

²¹⁷ *Gazette de Lausanne*, 28 juin 1951, p. 5.

²¹⁸ AVL, procès-verbal du comité d'organisation de la fête fédérale de Lausanne 1951, séance du 17.5.1950, p. 1-2.

²¹⁹ AVL, procès-verbal du comité d'organisation de la fête fédérale de Lausanne 1951, séance du 6.7.1950, p. 1.

²²⁰ AVL, procès-verbal du bureau du comité d'organisation de la fête fédérale de Lausanne 1951, séance du 27.6.1950, p. 2.

²²¹ AVL, procès-verbal du bureau du comité d'organisation de la fête fédérale de Lausanne 1951, séance du 6.9.1950, p. 2.

²²² *Gazette de Lausanne*, 28 juin 1951, p. 5.

dans la ville représente une réelle économie sur les coûts du transport des gymnastes.²²³ Le fait de prévoir une place de 60cm par gymnaste dans les dortoirs et d'utiliser certains corridors comme dortoirs peut augmenter à 30'700 la capacité de logement de la ville. Ces contraintes sont approuvées par le Bureau.²²⁴ Avec toutes ces dispositions envisagées, le prix prévu des logements (à inclure dans la carte de fête) est de 3.50.- pour une nuit, 6.- pour deux nuits et 8.- pour 3 nuits, soit les mêmes que pour l'édition bernoise.²²⁵

Il est aussi question du logement des différents collaborateurs comme le personnel cantinier, les journalistes et les groupes folkloriques, acteurs du festival. Il est d'abord décidé que la Commission des logements n'est pas tenue de fournir d'hébergement pour le personnel cantinier.²²⁶ Ensuite, ce sujet revient, car cette mesure n'est apparemment pas en règle.²²⁷ Puis, il est finalement décidé que les cantiniers et leur équipe doivent s'occuper de leur logement personnel.²²⁸ En revanche, la commission s'occupe de la question du logement des journalistes pendant la fête.²²⁹

Un peu plus d'un mois avant la Fête, 20'000 paillasses sont prêtes, il est prévu que 1'400 personnes logent dans les casernes, 700 lits sont retenus dans les hôtels et 600 chambres chez les particuliers. Le CO envisage de loger ses invités dans les hôtels de luxe et de 1^{ère} classe, pour laisser les autres catégories libres mais les prix sont élevés. Par conséquent, des démarches auprès de la société des hôteliers sont prévues.²³⁰

La répartition des cantonnements des sections féminines doit avoir lieu le 11 juin et celle des sections masculines le 15 juin. Les billets CFF sont commandés pour les logeurs hors Lausanne et la question du logement des groupes folkloriques, soit probablement une majorité de demoiselles, est soulevée.²³¹ Finalement, il est décidé que les groupes folkloriques pourvoient aux frais de leur logement et que la Commission de police, dont ils dépendent, leur en trouve.²³² Au début du mois de juillet 1951, 27'700 gymnastes masculins sont inscrits et il manque encore

²²³ AVL, procès-verbal du comité d'organisation de la fête fédérale de Lausanne 1951, séance du 15.9.1950, p. 2.

²²⁴ AVL, procès-verbal du bureau du comité d'organisation de la fête fédérale de Lausanne 1951, séance du 29.9.1950, p. 2.

²²⁵ AVL, procès-verbal du comité d'organisation de la fête fédérale de Lausanne 1951, séance du 6.10.1950, p. 2.

²²⁶ AVL, procès-verbal du bureau du comité d'organisation de la fête fédérale de Lausanne 1951, séance du 8.1.1951, p. 2.

²²⁷ AVL, procès-verbal du comité d'organisation de la fête fédérale de Lausanne 1951, séance du 12.1.1951, p. 2.

²²⁸ AVL, procès-verbal du bureau du comité d'organisation de la fête fédérale de Lausanne 1951, séance du 19.3.1951, p. 5.

²²⁹ AVL, procès-verbal du comité d'organisation de la fête fédérale de Lausanne 1951, séance du 12.1.1951, p. 2.

²³⁰ AVL, procès-verbal du comité d'organisation de la fête fédérale de Lausanne 1951, séance du 1.6.1951, p. 4.

²³¹ AVL, procès-verbal du comité d'organisation de la fête fédérale de Lausanne 1951, séance du 8.6.1951, p. 4.

²³² AVL, procès-verbal du comité d'organisation de la fête fédérale de Lausanne 1951, séance du 22.6.1951, p. 3.

les inscriptions de 48 sections. La répartition des cantonnements féminins sont prêts, et les masculins sont prévus pour le 7 juillet au soir.²³³

Ainsi, la gestion de l'accueil et du logement des gymnastes implique la coordination de plusieurs acteurs locaux publiques et privés à Lausanne. L'objectif est évidemment de maximiser le nombre de places disponibles pour les participants, en tirant parti des ressources et des infrastructures de la ville. En collaboration avec les autorités locales, les organisations sportives et les partenaires communautaires, le CO s'efforce de garantir un accueil chaleureux et des conditions de logement optimales pour tous les participants à l'événement.

2.3.3 Le calendrier de l'été 1951 : entre vacances scolaires et festivités

Sachant que les dates de la Fête sont adoptées en novembre 1949 par le Comité central et ne changent plus dès lors,²³⁴ il est possible que le DIPC ait prévu de fixer le début des vacances scolaires estivales plus tard dans le mois de juillet et qu'il les revoit afin de s'adapter aux dates prévues par le CO pour éviter que la Fête ne se déroule en même temps que l'école. En effet, en mars 1950, Paul Nerfin reçoit une lettre du directeur des écoles de Lausanne, appuyée par le Département de l'instruction publique et des cultes, demandant de reporter la Fête au moment des vacances scolaires.²³⁵ En mai 1950, Le DIPC envoie à son tour une lettre, soutenue par le directeur des écoles de Lausanne, au Comité d'organisation demandant le renvoi de la Fête après le 15 juillet, soit pendant les vacances scolaires. Le CO est catégorique et répond que cette requête n'est pas réalisable.²³⁶ En octobre 1950, les vacances scolaires des écoles primaires semblent officiellement fixées du mercredi 4 juillet au 26 août 1951,²³⁷ soit avant le début des festivités. Par ailleurs, il est aussi possible que d'autres éléments soient pris en considération pour fixer les dates des vacances scolaires lausannoises de l'année 1951. Cela dit, au vu de tous les acteurs publiques et privés mobilisés par l'organisation de la Fête, il semble évident que ces dates soient choisies en fonction du grand événement. Ainsi, il relève d'une importance conséquente et semble avoir un impact sur de nombreux aspects de la société lausannoise et vaudoise. De plus, il est à noter que la FFGL et l'école ne peuvent avoir lieu au même moment, puisque les commissions de gymnastique et des logements réquisitionne les établissements

²³³ AVL, procès-verbal du comité d'organisation de la fête fédérale de Lausanne 1951, séance du 6.7.1951, p. 3.

²³⁴ AVL, procès-verbal du comité d'organisation de la fête fédérale de Lausanne 1951 avec le comité central de la SFG, séance du 12.11.1949, p. 1.

²³⁵ AVL, procès-verbal du comité d'organisation de la fête fédérale de Lausanne 1951, séance du 23.3.1950, p. 1.

²³⁶ AVL, procès-verbal du comité d'organisation de la fête fédérale de Lausanne 1951, séance du 17.5.1950, p. 1.

²³⁷ *Gazette de Lausanne*, 11 octobre 1950, p. 4.

scolaires et leurs salles de gymnastique, que ce soit pour héberger des gymnastes ou pour qu'ils s'y entraînent (comme au collège de Montriond, par exemple).

Après avoir inspecté les cantonnements prévus jusqu'à Vevey, la Commission des logements remarque que les vacances scolaires des communes de Morges, Renens, Pully et Vevey débutent seulement à partir du 14 juillet. Par conséquent, le CO envisage d'écrire à ces communes afin de leur demander de déplacer le début des vacances au 10 juillet.²³⁸ Cette demande vise donc à ajuster les calendriers de vacances pour faciliter la mise en place des installations nécessaires à l'accueil des participants. En avançant le début des vacances, il serait possible de disposer des infrastructures de logement plus tôt et de mieux répondre aux besoins logistiques de l'événement. En prenant ces mesures préventives, le Comité d'organisation cherche évidemment à garantir une organisation fluide et efficace de l'événement. Il en résulte probablement que ces communes fassent le nécessaire pour avancer le début des vacances.

Le rapport de force entre ces différentes entités semble pencher du côté du CO, puisque dans cette dynamique, il semble exercer un contrôle décisif, imposant son autorité et orientant les décisions prises par les autres instances. Cela suggère une position de dominance où les autres parties sont contraintes de se plier à ses exigences.

²³⁸ AVL, procès-verbal du bureau du comité d'organisation de la fête fédérale de Lausanne 1951, séance du 12.3.1951, p. 5.

2.4 La dimension gymnastique : l'art de la voltige

Pour réaliser la Fête, le Comité d'organisation doit gérer plusieurs problèmes concernant l'aspect gymnastique, notamment en ce qui concerne les différentes places de concours et la question des prix individuels et collectif. De plus, les Journées suisses de gymnastiques féminines, organisées une semaine avant la fête masculine, requièrent une attention particulière. En effet, bien que faisant partie intégrante de la FFGL 1951, elles revêtent tout de même un caractère particulier, notamment en termes d'organisation.

2.4.1 Jongler entre les emplacements de concours

Le lieu principal des concours n'est autre que l'emplacement de la Pontaise (encore aussi appelé Parc des Sports de la Pontaise à cette époque), qui regroupe les terrains du Lausanne-Sport, le stade municipal, le terrain du Racing et le vélodrome. Il existe depuis 1905 avec plusieurs infrastructures, dont une tribune de 10'000 places. Situé au nord de la ville, il est prévu de multiplier sa capacité par six, soit bien plus que les recommandations FIFA de l'époque. Par ailleurs, le fait de tirer profit de ce qui existe déjà (comme la piste cendrée) représente une condition importante, puisqu'il est prévu pour accueillir le football mais aussi diverses disciplines de l'athlétisme.²³⁹



Figure 12 – Plan schématique des emplacements de concours, échelle 1/2500²⁴⁰

²³⁹ SORRENTINO Gianluca, MUNIER Nicolas, VARONE Samuel et ZENDALI Michel, *La Pontaise : un stade, des histoires*, Lausanne : LS Vaud foot, 2020, p. 20.

²⁴⁰ AVL, plan schématique des emplacements de concours, échelle 1/2500, sans date.

En outre, ce que nous connaissons aujourd'hui comme le Stade de la Pontaise est, à l'époque de la préparation de la FFGL 1951, en travaux. En effet, il est imaginé dès les années 1940 pour combler le manque d'infrastructures sportives existantes et pour accueillir la Coupe du Monde 1954.²⁴¹ De plus, la candidature pour l'organisation des Jeux olympique 1960 se prépare, puis est officialisée en 1952 par la Municipalité, notamment à travers Pierre Graber.²⁴² Le stade de la Pontaise, très abouti mais encore en construction, représente donc un argument de taille à cet égard.²⁴³

Dès les premiers travaux d'organisation, les avantages que le terrain de la Blécherette peut proposer en termes d'espaces sont mis en avant, notamment pour les exercices d'ensemble.²⁴⁴ Ensuite, tous les emplacements de concours prévus sont rapidement acceptés par le CT fédéral, sauf le stade de Vidy, où il est d'abord prévu d'organiser les courses en simultané avec le stade de la Pontaise, ce qui aurait pu créer une certaine inéquité de traitement entre les athlètes, en plus des problème de logistique, d'horaire et de déplacement.²⁴⁵ Effectivement, il est prévu que tous les concours d'athlétisme et de courses se déroulent sur le stade municipal, raison pour laquelle le CO sollicite la Municipalité pour la remise en état et l'agrandissement de la piste cendrée. Pierre Graber (vice-président du Bureau et conseiller municipal), estime que cette dépense est superflue, notamment en prenant en considération la possibilité d'utiliser la piste de 100m du terrain du Lausanne-Sport.²⁴⁶ Les crédits nécessaires à la remise en état du stade municipal sont votés et approuvés par la Ville de Lausanne.²⁴⁷

En mars 1951, les travaux sur le terrain du LS, s'accélèrent et il est prévu que deux tiers des tribunes soient prêts, soit 4'000 places assises et 4'000 places debout. Seules des conditions atmosphériques très défavorables ou des livraisons retardées peuvent freiner ce rythme jugé rassurant par Pierre Graber et le CO.²⁴⁸ Notons que le stade de la Pontaise est prévu pour accueillir, lorsqu'il est abouti, au moins 4'000 places assises en tribunes protégées et au total

²⁴¹ HALIMI Elbunita et JAEGGI Ella, « Stade de la Pontaise », in QUIN Grégory et SCHMUTZ NICOD Catherine (dir.), *Lausanne: Ville sportive*, Berne : SHAS, 2022, p. 168-171.

²⁴² TONNERRE, *Dans les tribunes du prestige*, op. cit., p. 252-253.

²⁴³ SORRENTINO, *La Pontaise : un stade, des histoires*, op. cit., p. 20.

²⁴⁴ AVL, procès-verbal du comité d'organisation de la fête fédérale de Lausanne 1951, séance du 23.2.1949, p. 3.

²⁴⁵ AVL, procès-verbal du comité d'organisation de la fête fédérale de Lausanne 1951, séance du 22.6.1949, p. 3-4.

²⁴⁶ AVL, procès-verbal du comité d'organisation de la fête fédérale de Lausanne 1951, séance du 5.10.1949, p. 1.

²⁴⁷ AVL, procès-verbal du bureau du comité d'organisation de la fête fédérale de Lausanne 1951, séance du 8.2.1950, p. 2.

²⁴⁸ AVL, procès-verbal du bureau du comité d'organisation de la fête fédérale de Lausanne 1951, séance du 19.3.1951, p. 5.

entre 40'000 et 60'000 personnes,²⁴⁹ ce qui signifie que le projet semble déjà bien avancé pour la Fête.

Pierre Graber répond à certaines attaques verbales dont il fait l'objet concernant les travaux du terrain du LS. Analysant les causes du retard dans les travaux, ils s'attachent à disculper les services communaux et se défendent des calomnies.²⁵⁰ A cet égard, il admet que les travaux ont trois mois de retard, notamment à cause des livraisons de plans tardives et les intempéries.²⁵¹ Notons que ces travaux entraînent un vif enthousiasme dans la presse quotidienne de l'époque qui suit ce chantier, relaté comme un feuilleton d'importance conséquente pour toute la Suisse romande.²⁵²

Bien que les lieux de concours soient connus dans l'ensemble, la Commission de gymnastique n'a pas encore fixé avec précision ses désirs quant aux terrains nécessaires aux différentes disciplines. Maurice Emery (président de la Commission de gymnastique) prévoit plusieurs visites (notamment avec le CT) et envisage d'effectuer la répartition avant le 17 avril.²⁵³

M. Bussey est sollicité pour l'émission « le quart d'heure du Sportif » pour parler des transformations en cours au Parc des Sports, mais Pierre Graber et le CO recommande de ne pas mentionner la relation entre ces travaux et la FFGL.²⁵⁴ Le retard dans les travaux sur l'emplacement de la Pontaise est dû à différentes circonstances qui sont précisées et qui dégagent les responsabilités de la Municipalité (la municipalité n'est pas seule responsable).²⁵⁵ Le devis pour l'aménagement des terrains est envoyé à la Municipalité (23'760.-).²⁵⁶

Après une inspection des terrains du CT fédéral, il les approuve mais le CO doit encore effectuer des travaux pour qu'ils répondent aux exigences. En effet, le Comité technique fédéral est inquiet à propos de la praticabilité des terrains en cas de pluie. Maurice Emery, se montre rassurant. Il prévoit une équipe de la voirie pour établir les pistes, faucher et rouler les terrains

²⁴⁹ HALIMI Elbunita et JAEGGI Ella, « Stade de la Pontaise », *art. cit.*, p. 169.

²⁵⁰ AVL, procès-verbal du bureau du comité d'organisation de la fête fédérale de Lausanne 1951, séance du 27.3.1951, p. 2.

²⁵¹ *Gazette de Lausanne*, 14 mars 1951, p. 6.

²⁵² SORRENTINO, *La Pontaise : un stade, des histoires*, *op. cit.*, p. 21.

²⁵³ AVL, procès-verbal du bureau du comité d'organisation de la fête fédérale de Lausanne 1951, séance du 27.3.1951, p. 3.

²⁵⁴ AVL, procès-verbal du bureau du comité d'organisation de la fête fédérale de Lausanne 1951, séance du 3.4.1951, p. 2.

²⁵⁵ AVL, procès-verbal du comité d'organisation de la fête fédérale de Lausanne 1951, séance du 6.4.1951, p. 1.

²⁵⁶ AVL, procès-verbal du comité d'organisation de la fête fédérale de Lausanne 1951, séance du 18.5.1951, p. 1.

plusieurs fois si nécessaire.²⁵⁷ Le Stade-Lausanne met à disposition ses installations et son terrain et indique son tarif.²⁵⁸

En ce qui concerne la location des engins de gymnastique, elle est à faire auprès de la Maison Alder et Eisenhut à Kurnacht (Zurich) et il y a lieu de s'assurer de l'utilisation des engins des locaux de gymnastique de la ville pour les concours en cas de pluie. L'achat du matériel, spécialement celui pour les concours athlétiques, doit également être organisé avec Alder et Eisenhut.²⁵⁹ Ainsi, malgré quelques inquiétudes et retards effectifs, les travaux semblent bien se dérouler pour assurer des emplacements de concours en état et adaptés à tous les concours.

2.4.2 Sur le podium : équilibre entre succès individuel et collectif

La question des prix et des récompenses individuels et collectifs dans l'organisation des FFG est loin d'être propre à la Fête de Lausanne. En effet, il s'agit d'un sujet très traité lors des périodes d'après-guerres et qui englobe plusieurs dimensions, notamment les aspects de la professionnalisation de la pratique et, à plus large échelle de la symbolique, de la problématique de l'individualisme.

Il n'est donc pas surprenant que cette question des prix et des récompenses soit longuement discutée dans la préparation de la FFGL, que ce soit au sein du Comité d'organisation ou du Bureau. En effet, dès sa constitution en 1949, la Commission des prix traite de cette question et évoque que l'attribution de prix individuels est devenue une tradition pour la SFG.²⁶⁰ En outre, la Commission des prix estime avoir besoin d'un budget de 50'000 francs.

Lors des éditions ayant eu lieu avant la Première Guerre mondiale, la quantité et la valeur des prix, notamment individuels, sont très élevées. Par exemple, lors de la Fête fédérale de gymnastique de Fribourg en 1873, ce sont de la vaisselle, des couverts en argent, des pistolets, des fusils, des montres, des tapis, divers ustensiles de voyage et des vêtements qui sont offerts aux meilleurs gymnastes. De plus, ces informations sont publiées dans le *Journal du gymnaste*, parfois avec la valeur monétaire des divers prix, avec l'intention de susciter l'intérêt chez les potentiels gymnastes concurrents.²⁶¹ Lors de l'édition genevoise de 1891, les organisateurs se

²⁵⁷ AVL, procès-verbal du bureau du comité d'organisation de la fête fédérale de Lausanne 1951, séance du 29.5.1951, p. 2.

²⁵⁸ AVL, procès-verbal du bureau du comité d'organisation de la fête fédérale de Lausanne 1951, séance du 12.6.1951, p. 5

²⁵⁹ AVL, procès-verbal du comité d'organisation de la fête fédérale de Lausanne 1951, séance du 22.6.1949, p. 3.

²⁶⁰ AVL, procès-verbal du comité d'organisation de la fête fédérale de Lausanne 1951, séance du 23.2.1949, p. 4.

²⁶¹ TRIET, *Les Fêtes fédérales de gymnastique*, op. cit., p. 151.

montrent « généreux quant aux prix offerts aux gagnants ».²⁶² A la Fête de Berne en 1947, la remise des prix a été inexistante, ce qui a causé de nombreux abandons ou abstentions de la part des gymnastes.²⁶³ De fait, la tendance d'après-guerre est de favoriser et d'encourager les prix moins qualitatifs, onéreux et davantage d'ordre collectif comme des trophées, des coupes, des couronnes et des médailles. En effet, cette pratique vise, dans une certaine mesure, à lutter contre l'excès d'individualisme.²⁶⁴

D'un point de vue purement financier, le CO de Berne recommande à celui de Lausanne de ne pas délivrer de prix individuels.²⁶⁵ Ainsi, ce propos est longuement débattu et il est décidé, à 22 voix contre 1, que des prix individuels soient prévus, notamment pour satisfaire les gymnastes et pallier les éventuels abandons et la diminution des inscriptions dans les associations de gymnastes individuels. De plus, Alois Bron, président de la Commission des prix, estime que le budget n'en est pas significativement impacté.²⁶⁶ En revanche, le Comité central maintient son avis quant à l'abandon de la remise de prix individuels et juge que la couronne suffit. Le CO a le dernier mot à ce sujet et décide tout de même d'attribuer des prix individuels.²⁶⁷

A l'approche de l'événement, Alois Bron (président de la Commission des prix) demande au Conseil fédéral sa contribution par la remise d'un prix d'honneur individuel.²⁶⁸ Le Conseil fédéral liquide la question en la transmettant au DMF qui répond négativement à cette requête, en soulignant que le Conseil fédéral a déjà décidé d'allouer une somme maximum de 10'000.- en cas d'excédent de dépenses et qu'il a également déjà fait une avance de 5'000 francs. De plus, le fait que cette pratique n'est pas dans les coutumes est également mentionné dans cette lettre.²⁶⁹

Les moniteurs des sections masculines reçoivent un pichet en étain rappelant la channe vaudoise. Les moniteurs et monitrices des sections féminines reçoivent pour la première fois un souvenir de fête. Il s'agit d'une boîte à bijoux ou à cigarette. Les prix individuels sont des chronomètres de valeur pour les meilleurs, puis des postes de radio, des pendules, des channes et pour les moins bien classés, des gobelets en étain de valeur moindre. Notons que tous les

²⁶² *Ibid*, p. 171.

²⁶³ AVL, procès-verbal du comité d'organisation de la fête fédérale de Lausanne 1951, séance du 22.6.1949, p. 7.

²⁶⁴ TRIET, *Les Fêtes fédérales de gymnastique*, *op. cit.*, p. 312.

²⁶⁵ AVL, procès-verbal du comité d'organisation de la fête fédérale de Lausanne 1951, séance du 22.6.1949, p. 3.

²⁶⁶ AVL, procès-verbal du comité d'organisation de la fête fédérale de Lausanne 1951, séance du 5.10.1949, p. 4.

²⁶⁷ AVL, procès-verbal du comité d'organisation de la fête fédérale de Lausanne 1951 avec le comité central de la SFG, séance du 12.11.1949, p. 3.

²⁶⁸ AF, lettre de Alois Bron au Conseil fédéral, 21 mai 1951.

²⁶⁹ AF, lettre du DMF à Alois Bron, 1^{er} juin 1951.

gymnastes ayant participé aux concours individuels sont récompensés par un prix.²⁷⁰ Les meilleurs seniors reçoivent un « prix de valeur » et les suivants se voient récompensés de l'écu de fête en argent.²⁷¹ Conformément aux prescriptions du CT, des distinctions sont décernées aux sections et aux gymnastes atteignant un nombre de point prédéfinis. Ce sont des couronnes de laurier avec franges en or ou en argent.²⁷²

2.4.3 Les Journées suisses de gymnastique féminines : une fête à part ?

De manière très générale, l'inclusion des femmes reste une problématique commune pour les associations qui émergent au 19^{ème} siècle et dont les bases relèvent de la bourgeoisie patriarcale. En effet, de nombreuses Fêtes fédérales sont exclusivement masculines²⁷³ et celles de gymnastiques ne font pas exception puisque toutes les éditions du 19^{ème} siècle sont réservées à la bourgeoisie masculine libérale.²⁷⁴ De fait, l'organisation des premières Journées suisses de gymnastique féminines fait l'objet de vifs débats quant aux modalités de cet événement. Notons d'entrée que les dirigeants de la SFG tiennent à intégrer la gymnastique féminine dans leur fête, ce que les femmes refusent, exigeant ainsi un weekend qui leur soit exclusivement dédié. Il est donc décidé que ces journées aient lieu une semaine avec la fête masculine (modalité en vigueur jusqu'en 1991).²⁷⁵ Par ailleurs, après Aarau 1932 et Berne 1947, la FFGL de 1951 devient la 3^{ème} édition qui accueille des journées féminines à proprement parler. En effet, les éditions de 1832 à 1909 n'ont proposé aucune prestation féminine. De 1912 à 1925, les Fêtes ont mis en avant entre 1h et 2h30 de démonstrations féminines, libres ou préparées et l'édition de Lucerne 1928 n'a proposé aucune présentation féminine.²⁷⁶

De fait, plusieurs discussions, débats et propositions ressortent au sein du CO à propos de ces Journées suisses de gymnastique féminines. Tout d'abord, notons la présence quasi systématique aux séances du Comité d'organisation et du Bureau de Mlle Jeanne Hunziker (soit la seule femme) et René Lederrey, respectivement secrétaire francophone et président du Comité central de l'ASGF. Dès le début des travaux, l'association souhaite constituer une commission autonome, collaborant avec la Commission de gymnastique. Le Bureau est contre

²⁷⁰ *Gazette de Lausanne*, 16 juillet 1951, p. 4.

²⁷¹ AVL, rapport du comité d'organisation de la FFGL51, p. 39.

²⁷² AVL, SFG – Prescriptions pour la 63^{ème} Fête fédérale de gymnastique du 13 au 16 juillet 1951 à Lausanne, octobre 1950, p. 21.

²⁷³ SCHADER, « Les Fêtes fédérales », *art. cit.*, p. 817.

²⁷⁴ TRIET, *Les Fêtes fédérales de gymnastique*, *op. cit.*, p. 312.

²⁷⁵ *Ibid.*

²⁷⁶ *Ibid.*, p. 55.

cette proposition mais des discussions se poursuivent et l'ASGF insiste sur cette idée en indiquant qu'il s'agit d'une condition indispensable pour remédier aux erreurs commises à Berne où la Commission féminine était inexistante ; ce qui a été à la base du manque de discipline constaté. Jeanne Hunziker fait remonter que lors de l'édition bernoise, les gymnastes-dames ont ressenti un sentiment d'abandon et d'isolement, et elles ont exprimé le désir que cette expérience ne se répète pas à Lausanne. De fait, il est finalement décidé qu'une sous-commission féminine complète la Commission de gymnastique.²⁷⁷ Cette innovation démontre, dans une certaine mesure tout à fait relative, une petite étape dans la construction de la reconnaissance des activités féminines. Notons également que le manque de présence féminine est reconnu dans la composition de la Commission de réception. Lucien Rubattel, vice-président du Bureau, précise qu'il ne s'agit pas forcément d'avoir dans la Commission des représentantes des sections lausannoises mais plutôt des collaboratrices de l'organisation de la Fête.²⁷⁸ Il s'agit de la seule mention de la faible, voire quasi-inexistence de présence féminine. En outre, les délégués de l'ASGF prennent également position dans le domaine de la communication, de la propagande et du visuel, notamment à propos de l'affiche de la FFGL. En effet, au nom de l'ASGF, ils demandent que l'affiche illustre un caractère autant féminin que masculin et qu'elle indique les dates des deux manifestations, ce qui n'a pas été le cas lors de l'édition de Berne.²⁷⁹ Le Bureau confirme que ces vœux seront pris en considération.²⁸⁰

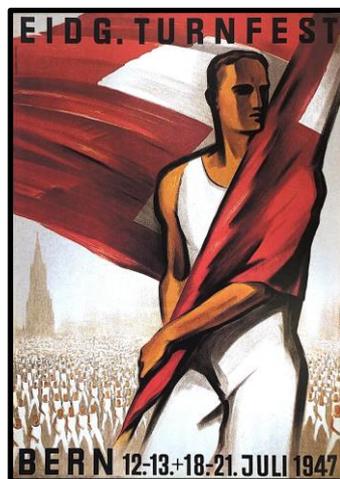


Figure 13 – Affiche officielle de la 62^{ème} Fête fédérale de gymnastique à Berne en 1947²⁸¹

²⁷⁷ AVL, procès-verbal du comité d'organisation de la fête fédérale de Lausanne 1951, séance du 22.6.1949, p. 4.

²⁷⁸ AVL, procès-verbal du bureau du comité d'organisation de la fête fédérale de Lausanne 1951, séance du 23.11.1949, p. 5.

²⁷⁹ L'annexe n° 8 illustre l'affiche de l'édition bernoise de 1947 dans un plus grand format.

²⁸⁰ AVL, procès-verbal du bureau du comité d'organisation de la fête fédérale de Lausanne 1951, séance du 8.11.1949, p. 1.

²⁸¹ WOBMANN et TRIET, *Swiss sport posters*, op. cit., p. 62. Artiste: Ernst Ruprecht (1891-1954).

Toujours à ce sujet, l'ASGF propose trois projets concernant la couverture du livret de fête (plan de travail) mais aucun de ces derniers ne donne satisfaction au CO. Paul-Henri Jaccard (membre de la Commission de propagande et directeur de l'ADIL) propose de maintenir le projet masculin pour les deux fêtes, qui correspond à l'affiche « de base » de la FFGL.²⁸² Jeanne Hunziker défend son association qui tient à une couverture spéciale pour les journées féminines. Il est décidé que le Bureau tranche sur cette question.²⁸³ Dans la poursuite de ces discussions, Charles Lavanchy, délégué de Lausanne Amis-Gymnastes au Bureau auprès de la Commission de propagande, pose le dilemme suivant : soit l'ASGF adopte le projet masculin pour les journées féminines, soit elle poursuit son projet photographique (ce qui coûte entre 900 et 1'000 à l'ASGF et non pas au CO). Jeanne Hunziker est claire et elle estime que l'affiche masculine ne convient pas aux Journées féminines. La décision finale revient au Comité central de l'ASGF.²⁸⁴ Finalement, les dames acceptent le projet photographique présenté par les Commissions de presse et de propagande. Ainsi, le Bureau accepte la demande de l'ASGF pour une couverture spéciale du livret des Journées féminines. Cependant, il repousse les projets de la CT féminine au profit de celui des Commissions de presse et de propagande. Il fait donc supporter la différence de coût à l'ASGF pour cette couverture spéciale.²⁸⁵

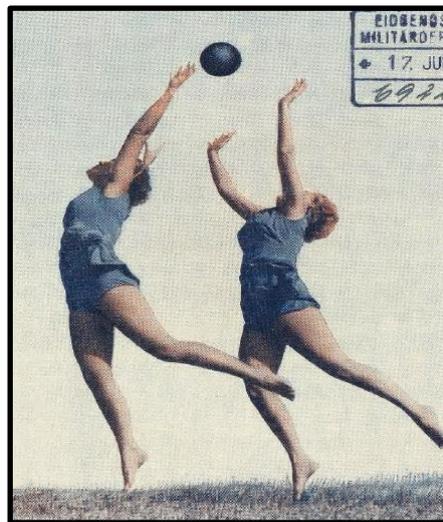


Figure 14 – Page de couverture du plan de travail et livret de fête des Journées suisses de gymnastique féminines²⁸⁶

²⁸² L'annexe n°1 illustre cette affiche.

²⁸³ AVL, procès-verbal du bureau du comité d'organisation de la fête fédérale de Lausanne 1951, séance du 20.4.1951, p. 5.

²⁸⁴ AVL, procès-verbal de la séance commune des bureaux, du CC, du CT et du CO de la fête fédérale de Lausanne 1951, séance du 21.4.1951, p. 3-4.

²⁸⁵ AVL, procès-verbal du bureau du comité d'organisation de la fête fédérale de Lausanne 1951, séance du 24.4.1951, p. 4.

²⁸⁶ AF, Plan de travail – Livret de fête des Journées suisses de gymnastique féminines, 1951.

Radio-Bâle est invitée aux Journées féminines par l'ASGF. En retour, la radio prévoit de parler des journées féminines dans son émission « Echo des Sports » du 8 juillet.²⁸⁷ De fait, les Journées féminines, bien que faisant partie intégrante de la Fête, semblent tout de même avoir moins d'importance que les journées dédiées aux hommes. En effet, cette différence de traitement est perceptible à travers les échanges des membres du CO et des délégués de l'ASFG (comme ci-dessus) mais aussi simplement dans la mesure où elles sont systématiquement appelées « journées féminines » alors que les journées masculines sont appelées « la Fête proprement dite ».²⁸⁸

L'Association suisse de gymnastique féminine est consciente de ces différences. A l'approche des Journées féminines, René Léderrey souhaite que tout soit prêt le 6 juillet au point de vue des décorations, des subsistances et des constructions, ce que le CO lui confirme. De plus, il demande que la propagande pour les Journées masculines ne considère pas les Journées féminines comme une simple répétition générale.²⁸⁹ Naturellement, le CO prévoit une séance extraordinaire le lundi 9 juillet (soit directement après le weekend des Journées féminines), pour que chaque membre puisse y apporter les observations faites pendant le déroulement de celles-ci,²⁹⁰ et ainsi prendre les dispositions nécessaires pour les masculines qui suivent.

²⁸⁷ AVL, procès-verbal du bureau du comité d'organisation de la fête fédérale de Lausanne 1951, séance du 22.5.1951, p. 1.

²⁸⁸ AVL, procès-verbal du bureau du comité d'organisation de la fête fédérale de Lausanne 1951, séance du 27.6.1950, p. 3.

²⁸⁹ AVL, procès-verbal du comité d'organisation de la fête fédérale de Lausanne 1951, séance du 29.6.1951, p. 7.

²⁹⁰ AVL, procès-verbal du comité d'organisation de la fête fédérale de Lausanne 1951, séance du 6.7.1951, p. 1.

2.5 Funambulisme financier : entre traditions et innovations

L'aspect financier de tout événement sportif révèle beaucoup d'éléments. Dans cette partie, il est donc question de l'évolution de l'organisation financière de la FFGL 1951, de la phase de planification jusqu'à l'aube de l'événement. De fait, l'aspect financier joue un rôle central dans l'organisation de tout événement sportif, en guidant les décisions stratégiques, en assurant la stabilité financière et en garantissant que toutes les opérations se déroulent sans heurts jusqu'à l'événement. Alors que les membres du CO débattent sur le premier aperçu de l'avant-projet du budget de la Fête, qui semble relativement délicat dans la mesure où il est plutôt pessimiste, Paul Nerfin « estime que chacun doit être mieux pénétré de l'idée que plus de 30'000 gymnastes viendront à Lausanne et que la FFGL n'est pas une affaire commerciale, ni touristique ». ²⁹¹

2.5.1 Berne 1947 : des finances inspirantes ?

Dès les premières séances préparées par le Bureau, il est directement annoncé que l'organisation de cet événement bénéficiera d'un budget de « plusieurs millions de francs », notamment en conséquence des deux éditions romandes précédentes qui remonte à 26 ans pour celle de Genève 1925 et 42 ans pour celle de Lausanne 1909. De plus, en se basant sur les chiffres de l'édition précédente de Berne 1947, 10'000 gymnastes féminines et entre 30 et 32'000 gymnastes masculins sont attendus pour participer à la Fête. ²⁹²

Le succès de cette édition précédente bernoise de 1947 est souligné et les présidents des différentes Commissions sont invités à s'inspirer de ce qui y a été fait. En effet, le rapport de ses organisateurs est distribué dès la première séance et l'UGL invite le nouveau Comité d'organisation à la projection du film de l'édition de Berne 1947. De plus, une entrevue avec le CO bernois est planifiée et a lieu en mars 1949 dans la capitale avec les présidents des différentes commissions. ²⁹³ Ainsi, l'objectif est donc clair : inscrire la Fête à venir dans la continuité de ce succès. A travers ces différents éléments, notamment de prévision budgétaire, le Comité d'organisation semble confiant (et plutôt réaliste), puisque la Fête de Berne 1947 a été un succès, tant sur le plan financier que sur la participation, les deux étant évidemment fortement liés. En effet, cette édition accueille environ 20'900 gymnastes, ²⁹⁴ et se solde par un

²⁹¹ AVL, procès-verbal du bureau du comité d'organisation de la fête fédérale de Lausanne 1951, séance du 14.12.1949, p. 2-3.

²⁹² AVL, procès-verbal du comité d'organisation de la fête fédérale de Lausanne 1951, séance du 24.11.1948, p. 1-2.

²⁹³ AVL, procès-verbal du comité d'organisation de la fête fédérale de Lausanne 1951, séance du 23.2.1949, p. 1.

²⁹⁴ TRIET, *Les Fêtes fédérales de gymnastique*, op. cit., p. 55.

excédent de recette de plus de 100'000 francs. De manière très factuelle, nous pouvons nous demander quels ont été les gros coûts prévus, les économies possibles ou pas et les grosses rentrées d'argent prévues. Ainsi les stratégies mises en place par le CO pour assumer et assurer que la Fête ait lieu avec le moins de déficit possible, voire avec un bénéfice (ce qui sera le cas).

La Commission des finances ne peut établir une organisation financière avant d'avoir une idée du travail préparatoire et des aperçus budgétaires des différentes commissions. Bien que le plan financier soit, dès le début, envisagé comme très différent de celui de la Fête de Berne,²⁹⁵ Paul Nerfin, Ernest Fischer, Maurice Emery et Emile Chapuis se rendent à Berne en avril 1949 pour s'entretenir avec le CO de l'édition précédente. Il ressort de cette entrevue plusieurs éléments concernant les moyens de financement envisagés pour la Fête. Il s'agit tout d'abord de solliciter les forces internes, c'est-à-dire les collaborateurs qui proviennent des différentes sections de gymnastique lausannoises. De plus, les membres du Comité d'organisation bernois conseillent à leurs homologues lausannois de concentrer leurs efforts dans la récolte de subventions publiques, de dons privés et de souscriptions de fonds de garantie, ce qui semblent avoir manqué en 1947.²⁹⁶ En outre, les conditions de l'édition lausannoise semblent moins favorables en termes de subventions et de dons.²⁹⁷

2.5.2 Des moyens traditionnels : du public au privé

Dès lors, Ernest Fischer, président de la Commission des finances, anticipe et entreprend en juin 1950 des démarches auprès de la Confédération, des cantons et de la Ville de Lausanne pour l'obtention des fonds de garantie ou de subventions à fonds perdu. Ces demandes sont présentées avant la préparation des budgets pour l'année 1951 de toutes ces instances, afin d'optimiser la probabilité de les obtenir.²⁹⁸ A cette même période, le budget accuse un excédent de dépense de 262'000 francs.

Vingt-cinq requêtes sont adressées aux gouvernements cantonaux pour solliciter des subventions. Certaines réponses sont positives avec des montants qui varient, d'autres sont négatives. En ce qui concerne les demandes à la Confédération, il s'avère que l'Autorité

²⁹⁵ AVL, procès-verbal du comité d'organisation de la fête fédérale de Lausanne 1951, séance du 23.2.1949, p. 2.

²⁹⁶ AVL, procès-verbal du comité d'organisation de la fête fédérale de Lausanne 1951, séance du 22.6.1949, p. 2-3.

²⁹⁷ AVL, procès-verbal du bureau du comité d'organisation de la fête fédérale de Lausanne 1951, séance du 14.12.1949, p. 2.

²⁹⁸ AVL, procès-verbal du comité d'organisation de la fête fédérale de Lausanne 1951, séance du 17.5.1950, p. 4.

fédérale indique qu'elle n'est disposée à allouer que 10'000.- en cas de déficit et sur présentation des comptes (après avoir évoqué les sommes allouées aux précédentes Fêtes fédérales). Le CO estime que cette somme semble relativement faible,²⁹⁹ et il ne s'arrête pas là en poursuivant ses démarches auprès des autorités. En attendant, il cherche des moyens d'économiser en discutant du prix de la carte de fête. A ce propos, Lucien Rubattel pense qu'il doit s'efforcer de trouver d'autres ressources financières, car selon lui, les prix des cartes de fête sont déjà trop élevés et ne peuvent être augmentés.³⁰⁰

Le Bureau reçoit une lettre de M. Kobelt, Conseiller fédéral, qui indique qu'une garantie de 5'000.- est accordée au Comité d'organisation en cas de déficit de la Fête, ce qui correspond à la moitié de ce qui a été alloué à l'édition précédente et de ce qui avait été préalablement annoncé. De fait, il accepte l'offre de la Confédération, tout en laissant la porte ouverte à de futurs pourparlers.³⁰¹ Quelques jours plus tard, le Grand Conseil vaudois vote un montant de 100'000.- comme fonds de garantie pour la Fête et il est probable que la Ville de Lausanne imite ce geste.³⁰² Effectivement, la Municipalité de Lausanne informe qu'elle proposera au Conseil communal d'accorder à la FFGL une garantie de 100'000.- (égal à celui de l'Etat de Vaud).³⁰³ Ainsi, Jean Peitrequin, syndic de Lausanne,³⁰⁴ répond à la demande du CO en l'informant que le Conseil communal de Lausanne décide d'autoriser la Municipalité à lui accorder une garantie de déficit jusqu'à concurrence de 100'000 francs.³⁰⁵

Le budget est établi en détail mais encore provisoire en février 1951 et il pousse toujours la Commission à étudier divers modes de financement supplémentaires.³⁰⁶ De plus, le budget s'améliore au niveau des commissions de gymnastique et des constructions pour un total de 17'500 francs. En revanche, il s'aggrave dans les budgets des commissions des finances (notamment à cause des assurances), de presse et des subsistances de 16'500 francs. Il

²⁹⁹ AVL, procès-verbal du bureau du comité d'organisation de la fête fédérale de Lausanne 1951, séance du 6.9.1950, p. 3.

³⁰⁰ AVL, procès-verbal du comité d'organisation de la fête fédérale de Lausanne 1951, séance du 6.10.1950, p. 3.

³⁰¹ AVL, procès-verbal du bureau du comité d'organisation de la fête fédérale de Lausanne 1951, séance du 4.12.1950, p. 1.

³⁰² AVL, procès-verbal du bureau du comité d'organisation de la fête fédérale de Lausanne 1951, séance du 21.12.1950, p. 1.

³⁰³ AVL, procès-verbal du comité d'organisation de la fête fédérale de Lausanne 1951, séance du 12.1.1951, p. 1.

³⁰⁴ Voir 2.1.3.

³⁰⁵ AVL, préavis de la direction des finances du conseil communal de Lausanne, 2.2.1951.

³⁰⁶ AVL, procès-verbal du comité d'organisation de la fête fédérale de Lausanne 1951, séance du 9.2.1951, p. 7.

s'améliore donc, tout compte fait, de 1'000 francs, ce qui ramène le déficit précis à 172'200 francs, en février 1951.³⁰⁷

Etant donné que Sport-Toto, société de soutien au sport suisse à travers les paris sportifs,³⁰⁸ ait attribué un subside aux championnats internationaux de gymnastique de Bâle, il est également décidé de solliciter cette société.³⁰⁹ Cette demande est d'abord refusée,³¹⁰ puis réitérée par la Commission des finances. La relance de la subvention demandée au Comité de Sport-Toto est encore refusée,³¹¹ mais le CO continue d'insister.³¹² Ainsi, il découle de cette démarche que le DIPC, qui a bénéficié d'un subside de 10'000 francs de la part de Sport-Toto, décide de le céder à l'organisation de la Fête.³¹³ De plus, le Comité d'organisation prévoit également de solliciter le domaine privé. En effet, les appels pour les dons d'honneur privés sont lancés en septembre 1950.³¹⁴ Ces appels sont lancés sous forme de lettres, d'abord imprimées en 31'000 exemplaires.³¹⁵ Le projet d'appel aux dons d'honneur est au point et 30'000 appels sont prévus pour être lancés début novembre 1950.³¹⁶ La Chancellerie de Genève fait un don de 1'000 francs,³¹⁷ et Ernest Fischer étudie la possibilité de lancer un appel auprès des colonies suisses de l'étranger.³¹⁸ Sur sa proposition, il est donc décidé qu'une sous-commission soit créée pour gérer l'appel aux Colonies suisses de l'étranger.³¹⁹ Dans un échange de plusieurs lettres entre le Vice-Consul de Suisse du Chili, à Punta Arenas et Ernest Fischer, nous pouvons voir que la Commission des finances démarche les sections suisses de l'étranger et ce, sans succès puisque les réponses sont négatives, notamment en raison de nombre réduit de citoyens suisses résidents

³⁰⁷ AVL, procès-verbal du bureau du comité d'organisation de la fête fédérale de Lausanne 1951, séance du 13.2.1951, p. 2.

³⁰⁸ MULLER Reto, « Sport-Toto », in *Dictionnaire historique de la Suisse*, [Sport-Toto \(hls-dhs-dss.ch\)](https://hls-dhs-dss.ch), consulté le 8.5.2024.

³⁰⁹ AVL, procès-verbal du bureau du comité d'organisation de la fête fédérale de Lausanne 1951, séance du 27.6.1950, p. 4.

³¹⁰ AVL, procès-verbal du bureau du comité d'organisation de la fête fédérale de Lausanne 1951, séance du 29.9.1950, p. 1.

³¹¹ AVL, procès-verbal du bureau comité d'organisation de la fête fédérale de Lausanne 1951, séance du 22.11.1950, p. 1-3.

³¹² AVL, procès-verbal du bureau du comité d'organisation de la fête fédérale de Lausanne 1951, séance du 4.12.1950, p. 1.

³¹³ AVL, procès-verbal du bureau du comité d'organisation de la fête fédérale de Lausanne 1951, séance du 21.12.1950, p. 1.

³¹⁴ AVL, procès-verbal du comité d'organisation de la fête fédérale de Lausanne 1951, séance du 15.9.1950, p. 4.

³¹⁵ AVL, procès-verbal du bureau du comité d'organisation de la fête fédérale de Lausanne 1951, séance du 6.9.1950, p. 3.

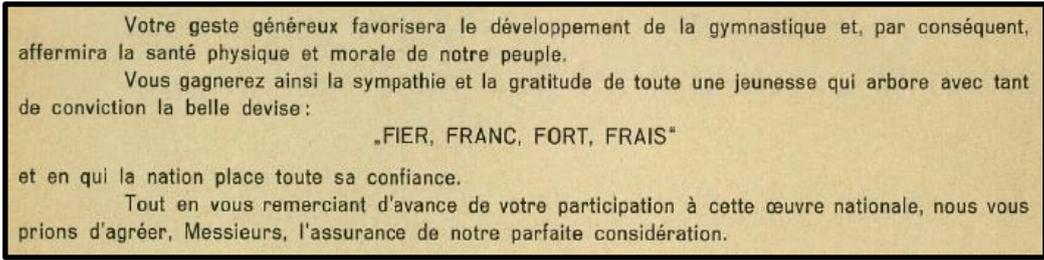
³¹⁶ AVL, procès-verbal du bureau du comité d'organisation de la fête fédérale de Lausanne 1951, séance du 29.9.1950, p. 1.

³¹⁷ AVL, procès-verbal du comité d'organisation de la fête fédérale de Lausanne 1951, séance du 6.11.1950, p. 1.

³¹⁸ AVL, procès-verbal du bureau comité d'organisation de la fête fédérale de Lausanne 1951, séance du 22.11.1950, p. 1-3.

³¹⁹ AVL, procès-verbal du comité d'organisation de la fête fédérale de Lausanne 1951, séance du 12.1.1951, p. 4.

ainsi que de la situation économique plutôt limitée de la plupart d'entre eux. Les consulats de Osorno, Traiguén et Valparaiso sont démarchés.³²⁰



Votre geste généreux favorisera le développement de la gymnastique et, par conséquent, affermira la santé physique et morale de notre peuple.
Vous gagnerez ainsi la sympathie et la gratitude de toute une jeunesse qui arbore avec tant de conviction la belle devise:
„FIER, FRANC, FORT, FRAIS“
et en qui la nation place toute sa confiance.
Tout en vous remerciant d'avance de votre participation à cette œuvre nationale, nous vous prions d'agréer, Messieurs, l'assurance de notre parfaite considération.

Figure 15 – Extrait de la lettre de prospection de la Commission des finances³²¹

Plus localement, notons qu'au début de l'année 1951, de nombreuses avalanches se déclenchent, notamment en Valais et aux Grisons, faisant environ 80 victimes et des dégâts conséquents selon le *Journal de Genève*. La Croix-Rouge se mobilise et lance un appel au peuple suisse pour venir en aide aux sinistrés.³²² De fait, les membres du CO en sont informés et décident de retarder leurs appels au public pour causer le moindre tort à l'admirable engagement du peuple suisse en soutien aux victimes de ces avalanches. La prospection des colonies suisses de l'étranger est également impactée par ces événements, puisqu'elles ont aussi été sollicitées par la Croix-Rouge. En tant qu'association fédérale, la SFG est modestement venue en aide aux victimes de cette catastrophe d'ampleur nationale.³²³ Par ailleurs, 32'000 circulaires de prospection sont envoyées entre mars et avril 1951, dont 15'000 en Suisse romande. Les principales entreprises lausannoises et vaudoises sont aussi démarchées.³²⁴ La prospection pour les dons d'honneur au public se poursuit avec des rappels, soit environ 8'000 exemplaires, en mai 1951.³²⁵ Finalement, la somme de 108'800 est récoltée par ces moyens.³²⁶

Les fêtes précédentes ont obtenu des subventions des pouvoirs publics et des contributions à fonds perdus de la part des autorités politiques, ce qui ne suffit pas au financement d'un tel événement. De plus, l'édition lausannoise de 1951 ne bénéficie pas du même arrangement. En effet, la Confédération, le canton de Vaud et la commune de Lausanne remplacent les subventions par des garanties de déficit de respectivement 10'000, 100'000 et 100'000 francs, soit un total de 210'000 francs.³²⁷

³²⁰ AF, lettre du Vice-Consul de Suisse au Chili à Ernest Fischer, 4 mai 1951.

³²¹ AF, lettre de la Commission des finances aux sections suisses de l'étranger.

³²² *Journal de Genève*, 22 janvier 1951, p. 2.

³²³ Rapport annuel du président central de la SFG, lors de l'assemblée des délégués. 15.10.1951, p. 1. Consulté dans sa version allemande.

³²⁴ AVL, rapport de la commission de finances de la FFGL51, p. 4.

³²⁵ AVL, procès-verbal du comité d'organisation de la fête fédérale de Lausanne 1951, séance du 18.5.1951, p. 6.

³²⁶ AVL, rapport de la commission de finances de la FFGL51, p. 4.

³²⁷ *Ibid.*, p. 5.

2.5.3 Un écu et une loterie : un élan innovant

L'idée de la frappe d'un écu commémoratif est émise en décembre 1950, et des démarches sont rapidement entreprises.³²⁸ En janvier 1951, le Département fédéral des finances accorde (contre paiement) la quantité d'or nécessaire à la frappe des écu-souvenirs, soit 50 kg, à un moment où il n'est pas évident de s'en procurer sur le marché officiel. L'administration des finances dudit Département prend cette décision en raison du caractère national de la Fête.³²⁹ En avril 1951, la *Gazette de Lausanne* annonce que les frais d'organisation de la Fête seront énormes, soit au moins de 1.6 million de francs,³³⁰ ce dont le Comité d'organisation est conscient depuis le début puisqu'il s'agit d'optimiser les ressources financières. Il continue donc sérieusement à travailler sur la question de production et de vente des écus commémoratifs : l'un en argent à 5 francs, l'autre en or à 200 francs. Le Comité central approuve les devis et les maquettes de ces projets en février 1951.³³¹ Par ailleurs, la réflexion derrière cette idée est la suivante : en plus de sa valeur commémorative, les écus sont fabriqués à partir de métaux précieux ayant également une valeur réelle et financière. De fait, ils intéressent donc non seulement les participants à la Fête ou les collectionneurs, mais aussi une clientèle dite bancaire, à un moment où il est difficile de se procurer de l'or sur le marché officiel.³³² En outre, il s'agit de la première Fête fédérale de gymnastique qui conçoit une médaille en or.³³³



Figure 16 – Médaille-souvenir officielle et écu de Fête de la FFGL 1951³³⁴

³²⁸ AVL, procès-verbal du comité d'organisation de la fête fédérale de Lausanne 1951, séance du 8.12.1950, p. 1.

³²⁹ AVL, rapport de la commission de finances de la FFGL51, p. 4.

³³⁰ *Gazette de Lausanne*, 23 avril 1951, p. 5.

³³¹ AVL, procès-verbal du bureau du comité d'organisation de la fête fédérale de Lausanne 1951, séance du 26.2.1951, p. 5.

³³² AVL, rapport de la commission de finances de la FFGL51, p. 15.

³³³ TRIET, *Les Fêtes fédérales de gymnastique*, op. cit., p. 233.

³³⁴ AF, *Schweizerische Turnzeitung*, 6ème édition de fête, n°28, 10 juillet 1951, p. 404.

Il s'agit désormais de sélectionner l'entreprise en charge de produire et de frapper ces écus. La maison Huguenin, avec laquelle Ernest Fischer discute et négocie, prépare une convention pour la conception de la matrice et la frappe de celui en argent. Ernest Fischer propose de confier la frappe de l'écu d'or à la Monnaie fédérale, avec laquelle des conditions avantageuses comme la suppression de l'emprunt peuvent être obtenues, pour autant que la Maison Huguenin mette à disposition son moule.³³⁵

Les ventes commencent en mai 1951,³³⁶ et un mois plus tard, la Commission des finances obtient l'assentiment du Bureau pour la mise en vente de 1'500 écus d'argent supplémentaires,³³⁷ ce qui montre d'une part une certaine confiance que le CO a envers ce projet, à l'approche de la Fête, d'autre part le succès qu'il obtient déjà. La Banque Cantonale Vaudoise se charge de la vente des écus dont 6'830 d'argent et 1'514 d'or sont écoulés, rapportant ainsi un bénéfice de 66'816,25 francs.³³⁸ Rappelons que l'écu-souvenir d'argent est offert aux meilleurs seniors.³³⁹ L'écu d'or se vend moins facilement, notamment en raison de son coût. Les 486 unités invendues sont remises à une entreprise pour la refonte.³⁴⁰



Figure 17 – Ecu-souvenir frappé à l'occasion de la FFGL 1951³⁴¹

³³⁵ AVL, procès-verbal du bureau du comité d'organisation de la fête fédérale de Lausanne 1951, séance du 12.3.1951, p. 4.

³³⁶ AVL, rapport de la commission de finances de la FFGL51, p. 15.

³³⁷ AVL, procès-verbal du bureau du comité d'organisation de la fête fédérale de Lausanne 1951, séance du 26.6.1951, p. 4

³³⁸ AVL, rapport de la commission de finances de la FFGL51, p. 4.

³³⁹ Voir sous-chapitre 2.4.4.

³⁴⁰ AVL, rapport de la commission de finances de la FFGL51, p. 15.

³⁴¹ AVL, *Journal de Lausanne*, 7^{ème} année, n°25, 15 juin 1951, p. 4.

Lors de l'organisation de l'édition lausannoise de 1909, une tombola est mise en place et dégage un certain bénéfice.³⁴² De plus, la Fête SATUS de 1950 organise une loterie-tombola avec 5 gros lots de 20'000 et 12'710 autres lots. Les billets sont vendus uniquement pendant la fête à 1 franc et le tirage a lieu après la manifestation, soit le 8 juillet 1950.³⁴³ Ainsi, bien que ce genre de démarche pour renflouer les caisses d'un événement ne soit pas nouveau et propre à Lausanne 1951, il s'inscrit tout de même dans une volonté d'autofinancement de la part du CO.

L'idée vient d'abord de M. Corbaz, au nom de la Commission des divertissements, qui propose une loterie de 100'000 billets à 50 centimes, en mars 1950.³⁴⁴ Les commissions des prix et de finance travaillent sur cette idée et la mettent au point, doublant le nombre de billets.³⁴⁵ Naturellement sollicité pour la mise en œuvre de ce projet, le CC accepte la loterie, latitude étant laissée au CO pour la gestion des éventuels « invendus » pendant la Fête.³⁴⁶ Ernest Fischer, au nom de la Commission des finances, demande au Bureau l'autorisation de prendre toutes les dispositions utiles au sujet de la loterie.

La vente de billets se déroule en deux phases distinctes, la première est prévue en juin dans tout le canton et la deuxième, avec les billets restants à Lausanne, même pendant la Fête.³⁴⁷ La vente des billets est donc prévue du 1^{er} juin au 31 juillet 1951, chez les dépositaires et les cafetiers mais sans propagande.³⁴⁸ Le tirage a préalablement lieu le 28 mai 1951, dans les locaux de la BCV. Les lots sont les suivants : 200 fois 50 francs et 10 francs, 400 fois 5 francs, 4'000 fois 2 francs et 8'000 fois 1 franc.³⁴⁹ Les numéros gagnants sont révélés publiquement le 14 juillet, au Casino de Montbenon.³⁵⁰

Plusieurs cas d'escroquerie sont recensés à propos du paiement de ces prix. En effet, certaines personnes falsifient les numéros des billets pour se faire payer. L'une d'entre elles, repris de justice récemment sorti de prison, avoue avoir escroquer 200 francs de cette manière.³⁵¹ Sous

³⁴² Voir 1.2.3.

³⁴³ AVL, 8^{ème} Fête fédérale de gymnastique et de sport SATUS – 1.2.3 juillet 1950 Lausanne, sans date, p. 22.

³⁴⁴ AVL, procès-verbal du comité d'organisation de la fête fédérale de Lausanne 1951, séance du 23.3.1950, p. 2.

³⁴⁵ AVL, procès-verbal du bureau du comité d'organisation de la fête fédérale de Lausanne 1951, séance du 10.5.1950, p. 3.

³⁴⁶ AVL, procès-verbal du bureau du comité d'organisation de la fête fédérale de Lausanne 1951, séance du 26.2.1951, p. 5.

³⁴⁷ AVL, procès-verbal du bureau du comité d'organisation de la fête fédérale de Lausanne 1951, séance du 12.3.1951, p. 4.

³⁴⁸ AVL, procès-verbal du comité d'organisation de la fête fédérale de Lausanne 1951, séance du 8.6.1951, p. 2.

³⁴⁹ *Gazette de Lausanne*, 11 juin 1951, p. 7.

³⁵⁰ AVL, procès-verbal du bureau du comité d'organisation de la fête fédérale de Lausanne 1951, séance du 17.4.1951, p. 3.

³⁵¹ *Gazette de Lausanne*, 18 juillet 1951, p. 6.

autorisation légale, 200'000 billets sont émis et vendus à 50 centimes, dont plus de la moitié est vendue sur les emplacements de fête. Le bénéfice de cette opération est de 41'447,10 francs.³⁵²

³⁵² AVL, rapport de la commission de finances de la FFGL51, p. 4.

Partie 3 – La Fête bat son plein

Dans cette troisième partie, il est question de décrire les événements de la Fête en elle-même, du premier au dernier jour. L'accent est d'abord mis sur les Journées suisses de gymnastique féminines, notamment à travers les relations entre l'ASGF et le CO, le programme, les exercices d'ensemble et le déroulement effectif des deux journées. Les Journées masculines sont analysées à travers les dimensions collective et individuelle des différentes pratiques et concours. Cette partie est conclue par un compte rendu des finances globales de la Fête.

3.1 Les Journées suisses de gymnastique féminines : « la fête bleue »

Les Journées suisses de gymnastique féminines se déroulent tout au long du weekend chaud et ensoleillé du 7 au 8 juillet 1951. Le rapport du CO indique la participation de 11'000 gymnastes féminines,³⁵³ ce qui est légèrement au-dessus de ses espérances initiales puisqu'il en prévoit environ 10'000 au début de ses travaux en 1948.³⁵⁴

3.1.1 L'Association suisse de gymnastique féminine et le Comité d'organisation

La petite partie consacrée au rapport de la sous-commission féminine chargée de toute l'organisation des journées féminines suisses et sous l'égide de la Commission de gymnastique, dirigée par René Lederrey, évoque qu'elle a très bien accompli sa mission, satisfaisant ainsi pleinement le CO. Les emplacements prévus, à savoir le Stade municipal et celui du Lausanne-Sports, sont parfaitement adaptés à l'athlétisme et les exercices d'ensemble qui ont lieu à la Blécherette ont été « de toute beauté ». En bref, à travers une « organisation parfaite » la mission est accomplie.³⁵⁵ Notons qu'une deuxième sous-commission de gymnastique a aussi principalement travaillé à l'organisation et au déroulement des Journées féminines. Il s'agit de la sous-commission des jeux et démonstrations car sa tâche consiste notamment à démarquer les différents terrains de jeux collectifs (basketball, ballon à la corbeille, handball, ballon au poing, balle frappée, balle sur la corde, volleyball, courses-relais et estafettes). En outre, son

³⁵³ AVL, rapport du comité d'organisation de la FFGL51, p. 8.

³⁵⁴ AVL, procès-verbal du comité d'organisation de la fête fédérale de Lausanne 1951, séance du 24.11.1948, p. 1-2.

³⁵⁵ AVL, rapport du comité d'organisation de la FFGL51, p. 21.

activité de démonstration de courses et d'exercices aux appareils, prévue lors des exercices d'ensemble des Journées masculines est annulée en raison du mauvais temps.³⁵⁶

Le travail de la Commission de presse n'est pas le même pour les Journées masculines et féminines. Bien que très présente dès le début des festivités, notamment avec une réception officielle, elle ne fournit que des informations d'ordre général. En effet, aucun résultat ne doit être transmis, puisque la compétition est inexistante.³⁵⁷ En outre, toutes les commissions ont évidemment travaillé à la réalisation des Journées suisses de gymnastique féminines.

Comité central / Zentral-Vorstand	
Präsidentin	Willmann Marie, Kriens
Vice-présidente et secrétaire française	Hunziker Jeanne, Lausanne
Protokollführerin	Joho Dora, Aarau
Sekretärin deutsch	Jurt-Villiger Marta, Luzern
Kassierin	Hägler-Ammann Hedy, Liestal
Secrétaire (état)	Moret Charles, Genève
Membres / Mitglieder	Blösch Max, Solothurn Meier Oskar, Zürich Lefani Louis, Lengnau b/Biel
Commission technique / Technische Kommission	
Präsident	Blösch Max, Solothurn
Vizepräsident	Keller Martin, Schaffhausen
Sekretärin deutsch, Protokoll	Imer Greti, Bern
Secrétaire français	Lederrey René, Lausanne
Kurskontrolle	Christ Albert, Zürich
Membres / Mitglieder	Clément Marguerite, Ependes p/Fribourg Eggenberg Trudi, Bern
Rechnungsführung	Christ Albert, Zürich
Commission de propagande / Propagandakommission	
Präsident	Meier Oskar, Zürich
Membres / Mitglieder	Joos Robert, Amriswil Gerber Ernst, Steffisburg Porchet Alfred, St-Sulpice (Vd) Vögeli Fritz, Langnau i/E. Metz Christian, Chur Siebenmann Elisabeth, Niedergösgen
Commission des pupillettes / Jugendkommission	
Präsident	Lefani Louis, Lengnau b/Biel
Vice-présidente	Moret-Diserens Adèle, Genève
Deutsch-Sekretärin	Rohrbach Hedy, Bern
Secrétaire français	Lederrey René, Lausanne
Vertreter des ETV	Keller Hans, Pratteln
Archives et bibliothèque / Archiv und Bibliothek	
	Fritz Vögeli, Langnau (Be)
Redaktor der « Schweiz. Frauenturnzeitung »	
	Gerber Ernst, Steffisburg
Rédacteur de l'« Education Physique féminine »	
	Porchet Alfred, St-Sulpice (Vd)

Figure 18 – Membres de l'ASGF³⁵⁸

³⁵⁶ AVL, rapport du comité d'organisation de la FFGL51, p. 20.

³⁵⁷ *Ibid.*, p. 51.

³⁵⁸ AF, Plan de travail – Livret de fête des Journées suisses de gymnastique féminines, 1951, p. 5.

L'ASGF est donc dirigée par son Comité central, lequel est composé de 5 femmes et 4 hommes. Son Comité technique est constitué de 5 hommes et 3 femmes.

Le Rapport général de l'ASGF, signé Fritz Vögeli, responsables des archives et de la bibliothèque de l'association, porte sur des éléments techniques mais également des questions organisationnelles et administratives. Il est demandé par le Comité central de l'ASGF. A propos des relations entre les délégués (Jeanne Hunziker et René Lederrey) et le CO, il est mentionné que ce dernier est parfois réticent aux idées proposées concernant les Journées féminines, surtout lorsqu'elles sortent du cadre imposé par le cahier des charges de la SFG. En effet, les questions de la conception de la page de titre pour le plan de travail des Journées féminines, de l'installation d'une tente pour permettre aux gymnastes de se changer surplace et de la participation de sections féminines étrangères, ont toutes été vivement discutées. Cependant, Jeanne Hunziker reconnaît l'attitude compréhensive du CO et particulièrement de son président Paul Nerfin, si bien qu'elle décrit ces rapports comme « excellents, toujours empreints de bonne volonté et souvent de courtoisie. »³⁵⁹

³⁵⁹ AF, Rapport général de l'ASGF sur les Journées suisses de gymnastique féminines à Lausanne, 7 et 8 juillet 1951, p. 1-2. Consulté dans sa version allemande.

3.1.2 Un programme haut en couleur

Les activités organisées par l'ASGF à Lausanne se divisent en cinq parties. Dans un cadre restreint, les jeux, les relais et la gymnastique individuelle revêtent une dimension compétitive. Les démonstrations des sections et des associations ont mis en lumière la grande diversité des activités des sections. Les exercices généraux, exécutés avec dévouement par environ 10'000 participantes le dimanche après-midi, sont considérés comme une « apothéose triomphale » (*triumphale Apotheose*) des Journées féminines.³⁶⁰

<i>Samedi, le 7 juillet :</i>	
09.00 H.	Rassemblement aux Casernes des juges et arbitres : Instructions, réception du matériel.
10.45 H.	Ouverture.
11.00 H.	1er groupe: Jeux-Exercices individuels d'athlétisme Course de relais et d'estafettes.
13.45 H.	2e groupe: Jeux-Exercices individuels d'athlétisme Courses de relais et d'estafettes Répétitions des productions des sociétés et des productions des associations.
16.30 H.	3e groupe: Jeux-Exercices individuels d'athlétisme Courses de relais et d'estafettes Répétitions des productions des sociétés et des productions des associations.
Soirée:	Festivités.
<i>Dimanche, le 8 juillet :</i>	
07.00 H.	Rassemblement pour la répétition des exercices d'ensemble.
09.00 H.	Services religieux.
09.45 H.	Productions des sociétés Productions des associations Courses de relais et d'estafettes.
12.00 H.	Dîner.
13.30 H.	Productions des sociétés Productions des associations Courses d'estafettes des associations Exercices d'ensemble Discours.
16.30 H.	Clôture.

Figure 19 – Programme provisoire des Journées fédérales de gymnastique féminines³⁶¹

³⁶⁰ AF, *Tagesanzeiger* cité dans le Rapport général de l'ASGF sur les Journées suisses de gymnastique féminines à Lausanne, 7 et 8 juillet 1951, p. 40.

³⁶¹ AVL, Instructions pour les journées fédérales de gymnastique féminines à Lausanne – 7 et 8 juillet 1951, avril 1951, p. 3.

Les jeux collectifs occupent une place importante pour l'ASGF et la décision du CT d'en organiser des compétitions pour l'édition lausannoise de 1951 est très favorablement perçue par les différentes sections.³⁶² Les modalités des jeux sont les suivantes : 8 groupes s'affrontent. Après un tour de qualification, les finales se jouent déjà pour les rangs du 1er au 4^{ème} et du 5^{ème} au 8^{ème} et la plupart des matchs dure 2x8 minutes.³⁶³

Le *Korbball* (balle à la corbeille) représente le jeu phare de l'ASGF. Il est typiquement alémanique mais toujours au programme des fêtes, même en Suisse romande.³⁶⁴ La popularité de ce sport collectif est perceptible lors de cette édition. En effet, 344 équipes sont inscrites. Elles sont réparties en 43 groupes de 8 équipes sur 30 terrains.³⁶⁵

Les gymnastes connaissent très bien les règles et les tactiques propres à cette pratique. En revanche, elles manquent de compétences techniques en handball, ou seules 13 équipes jouent sur 2 terrains.³⁶⁶ L'ASGF regrette que les matchs de *Schlagball* (balle frappée) reçoivent peu d'attention, possiblement à cause de ses règles qui peuvent être perçues comme compliquées. L'activité *Faustball* (balle au poing) est vivement pratiquée et met en avant les qualités d'observation, de réactivité, de course et de frappe des joueuses. Le *Schnurball* (balle sur la corde) n'est pas un grand succès au niveau du jeu, probablement à cause du fait que les meilleures joueuses préfèrent le *Korrball*.³⁶⁷

La pratique du volleyball est très récente au sein de l'ASGF, si bien que la Fête de Lausanne 1951 organise pour la première fois un tournoi de cette discipline.³⁶⁸ 42 groupes y sont inscrits et les règles sont didactiquement adaptées et simplifiées afin de fluidifier le jeu.³⁶⁹ Le basketball n'est pratiqué que par les sections suisses romandes et tous les niveaux sont représentés.³⁷⁰ 24 équipes sont inscrites et jouent sur 2 terrains.³⁷¹

³⁶² AF, Rapport général de l'ASGF sur les Journées suisses de gymnastique féminines à Lausanne, 7 et 8 juillet 1951, p. 13.

³⁶³ *Ibid.*

³⁶⁴ QUIN Grégory, « Les fêtes fédérales de gymnastique : dossier », *Passé simple*, n°38, 2018, p. 10.

³⁶⁵ AVL, Instructions pour les journées fédérales de gymnastique féminines à Lausanne – 7 et 8 juillet 1951, avril 1951, p. 13.

³⁶⁶ *Ibid.*, p. 14.

³⁶⁷ AF, Rapport général de l'ASGF sur les Journées suisses de gymnastique féminines à Lausanne, 7 et 8 juillet 1951, p. 17.

³⁶⁸ TRIET, *Les Fêtes fédérales de gymnastique*, *op. cit.*, p. 234.

³⁶⁹ AF, Rapport général de l'ASGF sur les Journées suisses de gymnastique féminines à Lausanne, 7 et 8 juillet 1951, p. 17.

³⁷⁰ *Ibid.*, p. 18.

³⁷¹ *Ibid.*, p. 17.

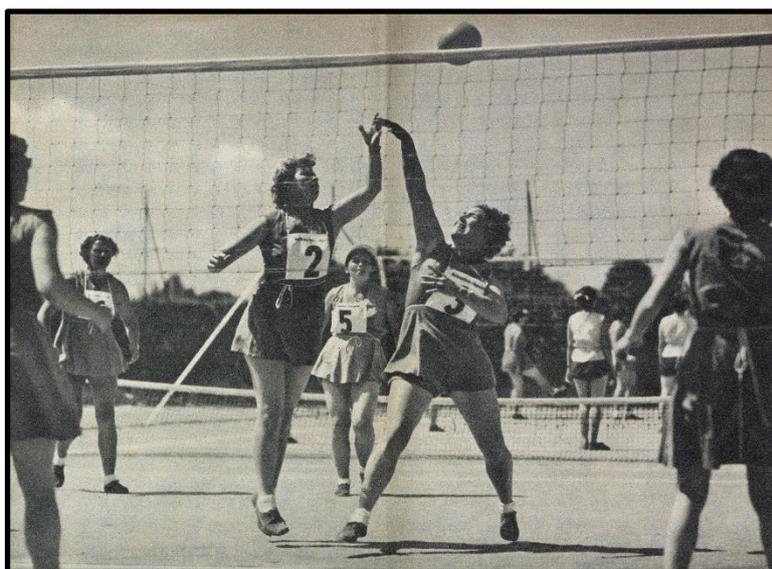


Figure 20 – Photographie d'un match de volleyball³⁷²

Des retards, causés par les longues marches entre la gare et les emplacements de fêtes et par les difficultés d'orientation, perturbent le bon déroulement des jeux. De plus, quelques groupes ne se présentent pas et certains se désistent après avoir perdu un ou deux matchs, potentiellement du fait qu'ils ne connaissent pas les instructions générales.³⁷³ L'aménagement des terrains est optimal, notamment grâce au travail de la Commission de gymnastique.³⁷⁴

Les courses d'estafettes et les épreuves d'athlétisme individuel dit léger connaissent une augmentation de participation en comparaison avec l'édition bernoise.³⁷⁵ Le nombre de participantes varie entre 112 pour le lancer du ballon à lanière et 954 pour la course de 80m.³⁷⁶ Trois formats de courses sont proposés : les courses de relais circulaires, les courses d'estafettes aller-retour dites navettes et les courses d'estafettes des Associations.³⁷⁷ Sur les courses relais circulaires (*Rundbahnstafette*) de 5x80m, l'ambiance est joyeuse et heureuse, « ce relais convient bien aux filles car les gymnastes peuvent parcourir la distance de 80m sans aucun danger. »³⁷⁸ Lors des courses d'estafettes aller-retour 10x50m, appelées relais populaires, l'ASGF souligne les progrès par rapport à la fête bernoise. Par ailleurs, les courses de relais

³⁷² Journal illustré de Fête – 63^{ème} Fête fédérale de gymnastique et Journées féminines Lausanne 1951, p. 28.

³⁷³ AF, Rapport général de l'ASGF sur les Journées suisses de gymnastique féminines à Lausanne, 7 et 8 juillet 1951, p. 15.

³⁷⁴ *Ibid.*

³⁷⁵ *Ibid.*, p. 18.

³⁷⁶ AF, *Schweizerische Turnzeitung*, 6^{ème} édition de fête, n°28, 10 juillet 1951, p. 406.

³⁷⁷ AVL, Instructions pour les journées fédérales de gymnastique féminines à Lausanne – 7 et 8 juillet 1951, avril 1951, p. 22-23.

³⁷⁸ AF, Rapport général de l'ASGF sur les Journées suisses de gymnastique féminines à Lausanne, 7 et 8 juillet 1951, p. 19.

sont vivifiantes et les gymnastes y participent avec joie et enthousiasme. Le public est également présent et impliqué. En effet, lors de ces courses, les tribunes sont remplies et le public encourage les gymnastes. Chaque erreur de transmission de témoin provoque des « oh ! » et des « ah ! » par centaines.³⁷⁹ En revanche, les concours individuels d'athlétisme ne bénéficient pas de ce soutien et de cet engouement. En effet, la décentralisation des emplacements de ces derniers engendre ce désagrément.³⁸⁰

Les exercices suivants sont proposés : course de 80m, saut en hauteur, saut en longueur, lancer du disque, lancer du javelot, jet du boulet, lancer du ballon à lanière, et lancer de la balle de cuir.³⁸¹ Pour ces exercices individuels à l'athlétisme, le discours de l'ASGF est relativement marqué car en plus de relever les performances, il souligne systématiquement les points qui correspondent à l'imaginaire des attributs féminins pour chacune de ces disciplines. Par exemple en saut en hauteur, le manque d'accélération lors de l'élan et le faible décollage (manque d'extension complète de la jambe de saut) indique selon l'association que la discipline correspond bien aux filles.³⁸² Bien que le public ne soit de la partie, l'ASGF relève les progrès dits « remarquables » (*bermerkenswerte*) lors de ces exercices individuels à l'athlétisme en comparaison avec l'édition précédente.³⁸³ En revanche, étant donné que le CT de l'ASGF fixe des exigences pour chaque exercice individuel,³⁸⁴ les échecs sont possibles et sont systématiquement signalés.³⁸⁵

³⁷⁹ AF, *Schweizerische Turnzeitung*, 6ème édition de fête, n°28, 10 juillet 1951, p. 407.

³⁸⁰ AF, Rapport général de l'ASGF sur les Journées suisses de gymnastique féminines à Lausanne, 7 et 8 juillet 1951, p. 21.

³⁸¹ AVL, Instructions pour les journées fédérales de gymnastique féminines à Lausanne – 7 et 8 juillet 1951, avril 1951, p. 19-21.

³⁸² AF, Rapport général de l'ASGF sur les Journées suisses de gymnastique féminines à Lausanne, 7 et 8 juillet 1951, p. 20.

³⁸³ *Ibid.*, p. 17.

³⁸⁴ AVL, Instructions pour les journées fédérales de gymnastique féminines à Lausanne – 7 et 8 juillet 1951, avril 1951, p. 20-21.

³⁸⁵ AF, Rapport général de l'ASGF sur les Journées suisses de gymnastique féminines à Lausanne, 7 et 8 juillet 1951, p. 19.



Figure 21 – Trois gymnastes en action en athlétisme léger³⁸⁶

L'enthousiasme et l'engagement total des gymnastes est prégnant lors des démonstrations des clubs et des associations. En effet, 23 sections démontrent leurs diverses performances à travers des productions gymniques avec ou sans engins (par exemple, des cerceaux, tambourins, massues, corde à sauter, ballons, etc.) la plupart desquelles sont jugées bonnes à très bonnes.³⁸⁷ Plusieurs démonstrations supplémentaires sont réalisées, cette fois-ci aux agrès, c'est-à-dire principalement sur des engins fixes, tels que des poutres, barres asymétriques, cheval de saut, etc. Ces dix démonstrations supplémentaires de la part des associations sont prévues pour enrichir le programme et rendre compte du travail varié de l'ASGF. La plupart d'entre elles sont relativement identiques dans la mesure où elles se basent principalement sur de la posture et des exercices physiques basiques et conventionnels, alors qu'aux fêtes de Berne (1947) et d'Aarau (1932), ces productions sont égayées par une dimension folklorique.³⁸⁸ Par ailleurs cette forme de gymnastique, « qui peut également être réalisée par des gymnastes de niveau moyen, devrait être présentée plus fréquemment, à condition que le choix des exercices soit fait de manière à préserver la grâce et la féminité. »,³⁸⁹ selon l'ASGF. La section de Berne Seeland produit une prestation de 300 gymnastes avec des cerceaux, laquelle est qualifiée de performance agréable ayant laissé une bonne impression.³⁹⁰

³⁸⁶ Journal illustré de Fête – 63^{ème} Fête fédérale de gymnastique et Journées féminines Lausanne 1951, p. 27.

³⁸⁷ AF, Rapport général de l'ASGF sur les Journées suisses de gymnastique féminines à Lausanne, 7 et 8 juillet 1951, p. 22.

³⁸⁸ *Ibid.*, p. 28-29.

³⁸⁹ AF, Rapport général de l'ASGF sur les Journées suisses de gymnastique féminines à Lausanne, 7 et 8 juillet 1951, p. 30.

³⁹⁰ *Ibid.*

3.1.3 Compétition et performance au féminin

Dès les années 1920, l'idée que les exercices de gymnastiques doivent être conçus en accord avec la structure biologique des femmes émerge. Cette idée découle de plusieurs théories anthropologiques antérieures.³⁹¹ Les femmes sont toujours plus impliquées dans le sport au début du 20^{ème} siècle, mais la compétition est considérée comme un élément qui retire l'aspect beau et esthétique de leurs mouvements.³⁹²

Dès le début des travaux d'organisation, la presse est informée que les Journées féminines sont conçues comme une démonstration et que ni les classements, ni les meilleures performances ont pour but d'être publiés.³⁹³ De fait, la presse couvre tout de même l'événement. Par exemple, le *Tagesanzeiger*, écrit « Nous le savons depuis longtemps : l'objectif des Suissesses qui pratiquent la gymnastique n'est pas de réaliser des performances exceptionnelles ou de mettre en avant des individus. Leur principale préoccupation est la formation physique collective. Le travail en commun était donc au centre des magnifiques Journées de Lausanne, au cœur de la "fête bleue" : sous le ciel clair et au bord du lac azur, se mêlaient les vêtements bleuets des gymnastes, de sorte que, en effet, - en plus de la diversité des drapeaux qui ornaient abondamment les rues de Lausanne - le bleu était la couleur dominante dans la capitale vaudoise. La joie des participantes s'ajoutait à la couleur joyeuse ; la manifestation de Lausanne n'était pas seulement une démonstration d'efforts gymniques, mais aussi une occasion de laisser jaillir la joie de vivre des jeunes. » Le rédacteur de ce journal poursuit en mentionnant que toutes les prestations démontrent un caractère ludique et rythmique, soit une forme de « gymnastique pour la santé » sans recherche de performance, ce qui semble, selon lui, être correct dans la mesure où cette pratique correspond aux souhaits de la majorité des gymnastes féminines. Il évoque également la question du développement de la gymnastique aux agrès en soulignant que cette édition montre que de nouvelles perspectives sont envisageables pour l'ASGF.³⁹⁴

Ces propos font échos à la tendance de cette époque, puisque l'ASGF argumente en plusieurs points les motifs pour lesquels la compétition et les classements ne conviennent pas aux

³⁹¹ HERZOG Eva, « *Frisch, Frank, Fröhlich, Frau* » *Frauenturnen im Kanton Basel-Landschaft, ein Beitrag zur Sozialgeschichte des Breitiensports*, Liestal: Verlag des Kantons Basel-Landschaft, 1995, p. 105.

³⁹² *Ibid.*, p. 109.

³⁹³ AF, Rapport général de l'ASGF sur les Journées suisses de gymnastique féminines à Lausanne, 7 et 8 juillet 1951, p. 3.

³⁹⁴ *Ibid.*, p. 41.

femmes.³⁹⁵ Par ailleurs, nous pouvons nous questionner quant au ressenti réel des gymnastes féminines qui ne peuvent concourir dans une optique compétitive avec podiums et classements. De fait, avec le recul et en se basant sur des avis divers de gymnastes actives, il semble qu'elles ne voient pas forcément ce cadre imposé comme une contrainte. Au contraire, elles estiment que certaines pratiques ne leur correspondent pas. De plus, la possibilité de pouvoir se produire devant un public afin de lui montrer ses capacités, et ce, sans classement, est perçue comme positive. En outre, la pratique de la gymnastique représente un moyen de s'engager dans la société par un autre biais que celui des obligations familiales et éventuellement professionnelles.³⁹⁶ Par ailleurs, rappelons que dans les années 1950, le discours du mouvement des femmes en Suisse demeure empreint d'une conception dualiste répartissant les rôles en fonction du sexe. En raison de certaines innovations technologiques ménagères, l'importance du rôle accordé aux femmes est accrue au sein du foyer familial et ce modèle n'est pas remis en question.³⁹⁷

³⁹⁵ TRIET, *Les Fêtes fédérales de gymnastique*, op. cit., p. 313.

³⁹⁶ *Ibid.*

³⁹⁷ JORIS Elisabeth, « Mouvement des femmes » in *Dictionnaire historique de la Suisse*, [Mouvement des femmes \(hls-dhs-dss.ch\)](https://hls-dhs-dss.ch), consulté le 30.05.2024.

3.1.4 Les exercices d'ensemble : une « apothéose triomphale » ?

« *auf denen sich der grüne Rasen bald mit dem Kornblumenblau der Aktiven belebte* »³⁹⁸

Telle est décrite la pelouse verte qui s'anime progressivement de la couleur « bleuette » des tenues des gymnastes lors des exercices d'ensemble ayant lieu dans l'après-midi du dimanche 8 juillet 1951. Oskar Meier, président de la Commission de propagande de l'ASGF, intervient auprès du studio de Zurich pour diffuser la musique d'accompagnement des exercices généraux pendant près de 8 semaines avant les Journées féminines. Cette démarche porte ses fruits puisqu'il décrit qu'une « opportunité de pratique bienvenue a été créée, en plus des séances d'entraînement du soir. Ainsi, l'esprit et le sentiment d'unité parmi toutes les gymnastes sont restés vivants. Le succès de cette mesure s'est manifesté dans la réussite éclatante des exercices d'ensemble. »³⁹⁹ Les stations Beromünster (studio balois) et Sottens (studio lausannois) rendent directement compte de l'événement mais pas assez objectivement selon l'ASFG. Un film sur les journées féminines intitulé *Joyeuses foules en blanc et bleu* est produit pour la somme de 25'000 francs.⁴⁰⁰

La question d'un éventuel défilé dans la ville avant les exercices d'ensembles est évoquée mais plusieurs contraintes temporelles et logistiques sont mises en avant par le Commission technique qui décide rapidement d'abandonner l'idée.⁴⁰¹ Lors de la production, la collaboration est stimulante et exemplaire avec Carlo Boller, auteur de la composition sur laquelle les participantes performant.⁴⁰² Max Bloesch évoque les failles du système de haut-parleurs accompagnant les exercices d'ensemble. Selon lui, les répétitions préliminaires montrent déjà plusieurs défauts à ce niveau, notamment en ce qui concerne la puissance du son qui n'atteint que très faiblement les gymnastes. Selon la Commission technique de l'ASGF, les Journées suisses de gymnastique féminines ne doivent pas être considérées comme des essais préparant la Fête masculine. Toutefois, ce type de circonstances tend à indiquer que tel est effectivement le cas,⁴⁰³ d'autant plus que lors des exercices généraux, la musique d'accompagnement est toujours trop faible pour le public et pour les gymnastes.⁴⁰⁴

³⁹⁸ AF, *Schweizerische Turnzeitung*, 6ème édition de fête, n°28, 10 juillet 1951, p. 407.

³⁹⁹ AF, Rapport général de l'ASGF sur les Journées suisses de gymnastique féminines à Lausanne, 7 et 8 juillet 1951, p. 3.

⁴⁰⁰ *Ibid.*, p. 4.

⁴⁰¹ *Ibid.*

⁴⁰² *Ibid.*, p. 11.

⁴⁰³ *Ibid.*

⁴⁰⁴ AVL, procès-verbal du bureau du comité d'organisation de la fête fédérale de Lausanne 1951, séance du 9.7.1951.

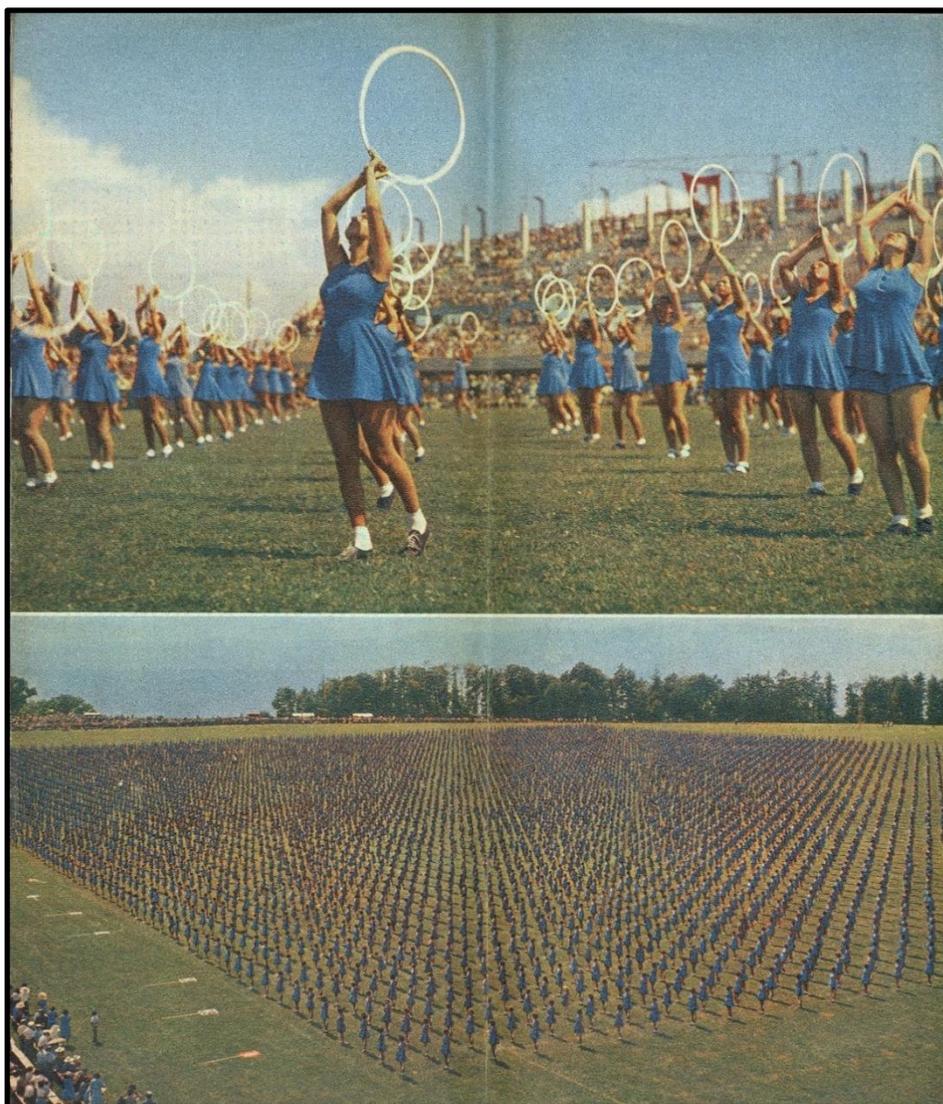


Figure 22 – « Le point culminant des Journées de gymnastiques féminines : les exercices d'ensemble présentés par 11'000 gymnastes dont la réussite a été parfaite grâce à une exécution impeccable et au bel effet des couleurs »⁴⁰⁵

Par ailleurs, la prestation est tout de même décrite comme un succès, témoignant du travail conséquent de tous les acteurs, de la gymnaste individuelle à la direction de l'association. Cependant, l'ASGF se veut critique dans l'optique de continuer à améliorer cet événement. La satisfaction générale montre que les exercices ont été bien accueillis tant par le public que par les gymnastes. Ainsi, il relève que les exercices simples sont plus impressionnants et dégagent davantage l'effet de masse escompté, que les complexes car ces derniers rencontrent des

⁴⁰⁵ Journal illustré de Fête – 63^{ème} Fête fédérale de gymnastique et Journées féminines Lausanne 1951, p. 32 (4^{ème} de couverture).

difficultés d'exécution. Par ailleurs, l'introduction de nouveaux éléments comme les cerceaux doit être évaluée avec prudence pour assurer une exécution de qualité. Il est essentiel de rigoureusement choisir les exercices afin de garantir un certain équilibre entre la valeur gymnique, voire physique, des exercices et leur impact visuel. En effet, il s'agit de choisir des exercices simples dont la capacité de formation du corps est incontestée et dont l'effet visuel est saisissant. De fait, au vu des quelques difficultés d'exécution rencontrées, les exercices présentés à Lausanne confirment ce propos.⁴⁰⁶

Concernant la mise en scène de la présentation, des conditions idéales sont offertes par le cadre naturel de la Blécherette et l'organisation estime qu'elle n'en a pas exploité le plein potentiel. Cependant, l'entrée des gymnastes impressionne par sa simplicité et sa force de masse, suscitant un enthousiasme général. Malheureusement, la musique d'accompagnement n'est pas assez forte dans les gradins. Le Comité technique de l'ASGF rappelle que l'ouïe et la vue doivent être satisfaites également pour susciter l'harmonie complète chez les spectateurs et les acteurs.⁴⁰⁷ Alors que trois présentations sont prévues, Max Bloesch, décide d'annuler la troisième à cause de la fatigue de certaines gymnastes et de la forte chaleur. Par ailleurs, la troisième démonstration est, dans tous les cas, de trop.⁴⁰⁸

En effet, après la prestation, au moment du discours de Fridolin Gehrig, porte-parole de la SFG, plusieurs cas d'évanouissement s'enchainent.⁴⁰⁹ Le soleil plein, la chaleur accablante et les efforts fournis engendrent de nombreux cas de malaises et d'insolations sans conséquences néfastes.⁴¹⁰ La situation est maîtrisée grâce à l'organisation du départ anticipé et ordonné mais le public crie des insultes telles que « sale boche » à l'encontre de l'orateur sur la tour de commandement lors de cette situation critique. L'ASGF qualifie ces événements d'indiscipline.⁴¹¹ Au total, la Commission sanitaire et d'hygiène dénombre 375 cas médicaux, 935 cas chirurgicaux et 399 cas d'insolation. Au total, 1709 cas dont 14 évacuations à l'Hôpital cantonal sur les deux journées.⁴¹²

⁴⁰⁶ AF, Rapport général de l'ASGF sur les Journées suisses de gymnastique féminines à Lausanne, 7 et 8 juillet 1951, p. 31-32.

⁴⁰⁷ *Ibid.*, p. 33

⁴⁰⁸ *Ibid.*

⁴⁰⁹ AF, *Schweizerische Turnzeitung*, 6ème édition de fête, n°28, 10 juillet 1951, p. 408.

⁴¹⁰ AF, Rapport général de l'ASGF sur les Journées suisses de gymnastique féminines à Lausanne, 7 et 8 juillet 1951, p. 44.

⁴¹¹ *Ibid.*, p. 10.

⁴¹² AVL, rapport du comité d'organisation de la FFGL51, p. 44.

Les exercices d'ensemble suscitent toujours un grand intérêt, notamment grâce à l'harmonie de mouvement et de musique captivant à la fois les experts et le public. Cette présentation rassemble quelques milliers de spectateurs en tribunes et plusieurs dizaines de milliers aux abords de l'aérodrome de la Blécherette.⁴¹³ Le nombre de visiteurs payants atteint 8'998, soit la plus haute affluence des Journées féminines.⁴¹⁴

3.1.5 Entre rigueur et souplesse : le grand écart comportemental

Les directives générales édictées par la Commission technique de l'ASGF stipulent plusieurs règles concernant le comportement attendu des gymnastes. Par exemple, il leur est interdit de porter des drapeaux, des tenues ou des couvre-chefs fantaisistes, de fumer etc. Les tenues qu'elles doivent arborer pour chaque occasion sont également spécifiées.

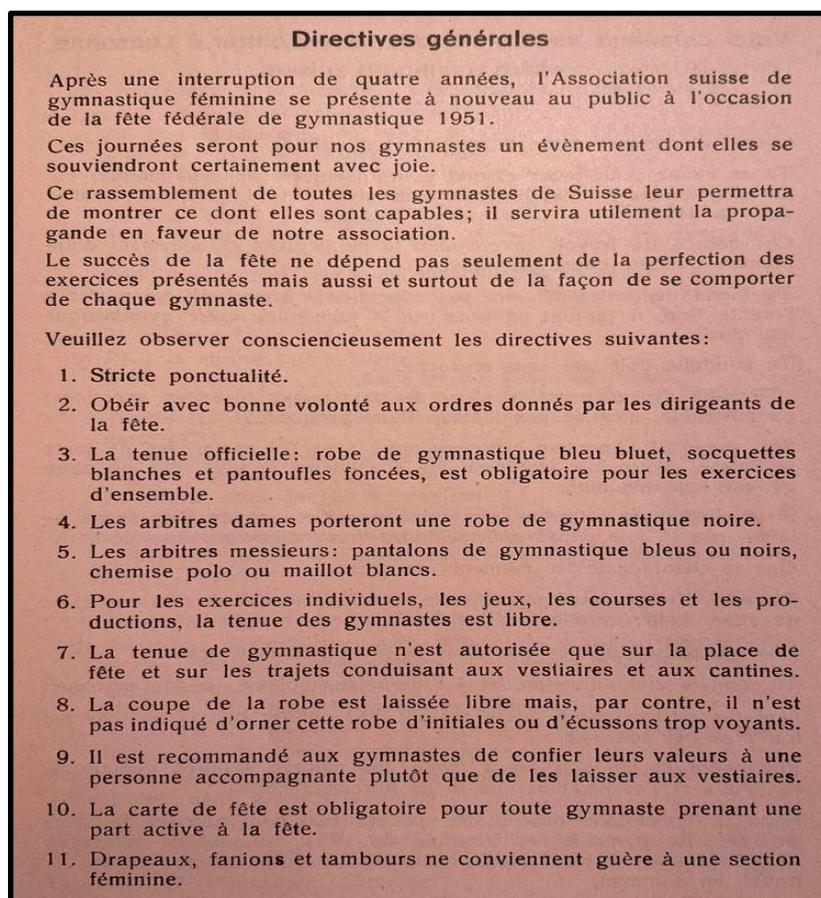


Figure 23 – Directives générales de la Commission technique de l'ASGF⁴¹⁵

⁴¹³ AF, *Schweizerische Turnzeitung*, 6ème édition de fête, n°28, 10 juillet 1951, p. 408.

⁴¹⁴ AVL, rapport du comité d'organisation de la FFGL51, p. 14.

⁴¹⁵ AVL, Instructions pour les journées fédérales de gymnastique féminines à Lausanne – 7 et 8 juillet 1951, avril 1951, p. 5.

L'association de Zurich estime que ces règles sont inutilement moralisatrices. Dès lors, la question de la révision de ces directives est évoquée par l'ASGF qui ne semble pas prendre position. En revanche, Max Bloesch, président de la Commission technique, membre du Comité central et maître de gymnastique, les défend fortement. Pour lui, elles sont nécessaires. Il fait également remarquer que le comportement des gymnastes durant le weekend est globalement satisfaisant. Néanmoins, il relève que la règle concernant le port de la tenue de sport n'a pas toujours été respectée. Selon lui, ce genre de comportement déviant risque d'être généraliser et ainsi péjorer l'image de l'ASGF.⁴¹⁶ En effet, le comportement individuel de chaque gymnaste est crucial car le public juge l'ensemble de la gymnastique féminine à travers les individualités, du point de vue de l'Association. Marie Willmann, présidente de l'ASGF, prononce un discours à Lausanne à ce sujet. Elle y rappelle aux gymnastes la nécessité d'une bonne posture physique et morale pour une propagande. Elle dit aussi : « N'oubliez pas de chanter ! Vous éviterez de fumer et d'être trop sauvage. Ce n'est que dans ces conditions que les Journées suisses de gymnastique féminines seront pour vous toutes une expérience inoubliable ! ».⁴¹⁷

Simple et reconnaissante dans toute ton attitude.
 Tu es venue pour jouer et non pour disputer; sache te montrer endurante, bonne camarade, compréhensive dans la victoire, comme dans la défaite.
 Ces heures de travail en commun te permettront certainement d'apprendre quelque chose de nouveau.
 Ta façon de parler dénonce ton éducation! Attention! Le public a l'oreille fine, il te juge et avec toi il juge toute notre gymnastique féminine.
 Ta conduite doit être sans reproche.
 "Tiens-toi droite" aussi bien sur le terrain que lors des exercices; c'est bien là, n'est-ce pas, l'idéal d'une gymnaste?
 Sois joyeuse! Apprécie cette rencontre avec tes camarades de toute la Suisse. Votre joie montrera aux spectateurs le vrai sens de notre gymnastique féminine.
 Si ta section ou toi-même avez bien travaillé, sois-en fière, mais ne laisse pas ta joie dépasser les limites d'un sentiment normal de fierté.
 Que le chant égaie les moments de repos.
 Ta robe de gymnastique est une tenue de travail et non une robe de ville. Sache faire la distinction.
 Une gymnaste ne fume pas dans la rue ou dans le train.
 Tu connais la signification des 4 F de notre emblème; fais-lui honneur!
 Que tes performances ne te fassent pas oublier que la féminité est ton plus bel apanage.
 Réjouis-toi de pouvoir servir, avec des milliers d'autres gymnastes, ton Pays et l'association que tu as librement choisie.
 Nous te remercions des efforts que tu fais pour que les Journées fédérales de gymnastique féminine de 1951 à Lausanne soient un succès et nous te souhaitons beaucoup de joies de ces heures de travail en commun.

Figure 24 – « Voici comment nous aimerions te rencontrer à Lausanne, chère gymnaste suisse »⁴¹⁸

⁴¹⁶ AF, Rapport général de l'ASGF sur les Journées suisses de gymnastique féminines à Lausanne, 7 et 8 juillet 1951, p. 8.

⁴¹⁷ *Ibid.*, p. 9.

⁴¹⁸ AVL, Instructions pour les journées fédérales de gymnastique féminines à Lausanne – 7 et 8 juillet 1951, avril 1951, p. 6.

Quelques incidents sont relatés par les organisateurs. Par exemple, quelques participantes commentent sans cesse les décisions des arbitres, ce qui perturbe les jeux. Un groupe de la section Edelweiss d'Yverdon va même jusqu'à insulter l'arbitre de « sale boche » après un match. Outre ces quelques dérangements, l'ambiance est décrite comme joyeuse, l'engagement des gymnastes est salué malgré la chaleur inhabituelle et la plupart des gymnastes remercient spontanément les arbitres en fin de rencontre. L'esprit de camaraderie amical est aussi dépeint. Le comportement d'un groupe injustement déclaré perdant à cause d'une erreur est souligné. En effet, les gymnastes lésés ne prêtent que peu d'importance à cet égard et estiment que pour elles, l'essentiel est de jouer.⁴¹⁹ Par ailleurs, malgré ces incidents, les arbitres mènent à bien leur mission, si bien que le tribunal arbitral (en cas d'un quelconque litige) n'est jamais intervenu.⁴²⁰

Lors du jugement des performances collectives de section, de nombreuses remarques sont faites sur les tenues. Par exemple, pour la section de Bellinzone, il est jugé que « les robes de gymnastique seraient préférables aux jupes cloches ». En effet, tout comme sur la musique, un commentaire est systématiquement formulé sur les tenues vestimentaires des sections.⁴²¹ En ce qui concerne les exercices d'ensemble, les défauts d'exécution dus à des limitations physiques sont perçus comme excusables. Au contraire, le manque de sérieux ou d'effort dans la préparation frustre les organisateurs, au même titre que les différences de teinte des robes bleues des gymnastes.⁴²²

⁴¹⁹ AF, Rapport général de l'ASGF sur les Journées suisses de gymnastique féminines à Lausanne, 7 et 8 juillet 1951, p. 16.

⁴²⁰ *Ibid.*, p. 18.

⁴²¹ *Ibid.*, p. 23.

⁴²² *Ibid.*, p. 33.

3.1.6 Loger, manger et bouger : des dispositions techniques et pratiques

Certains membres du Bureau inspectent les cantonnements vendredi après-midi et estiment qu'ils ne correspondent pas du tout à leurs attentes. Par ailleurs, plusieurs plaintes sont enregistrées à ce sujet, notamment pour la mauvaise organisation et les perturbations nocturnes qu'elle cause.⁴²³ La nourriture servie est variée et bien cuisinée. Elle semble avoir satisfait tout le monde. En revanche, le fait de devoir se déplacer entre les cantonnements, les emplacements de fête et les cantines, est soulevé comme un réel inconvénient, raison pour laquelle l'ASGF recommande de repenser la question du *Fresspäcklis*, soit un petit contenant pour transporter sa nourriture que l'on qualifierait aujourd'hui de *Tupperware*.⁴²⁴

Alors que les CFF fonctionnent de manière exemplaire en accord avec les horaires prévus, le service de tramway et des bus connaît des perturbations et plusieurs plaintes.⁴²⁵ Même si tous les lieux sont indiqués, de nombreuses gymnastes semblent avoir de la peine à s'orienter.⁴²⁶

Elsi Brändlin, présidente de l'association de Bâle-Ville, estime que la réalisation des Journées suisses de gymnastique féminines, a échoué à créer un sentiment d'unité. Au contraire, cet événement a davantage souligné, voire exacerber une forme de fragmentation entre les diverses sections. Elle compte sur les autorités centrales pour pallier ce problème pour la suite. La gymnastique aux agrès, et notamment à la poutre, n'engendre aucune controverse, au contraire elle suscite l'intérêt de plusieurs experts. Elsi Brändlin, souligne également la possibilité, voire la nécessité de combiner la gymnastique traditionnelle et la gymnastique aux agrès, affirmant que cette dernière ne doit pas concurrencer mais plutôt compléter la première. Ces réflexions ouvrent la voie à de nouveaux développements dans le domaine de la gymnastique féminine, soulignant la proactivité de l'ASGF.⁴²⁷

En conclusion du rapport, Ernst Gerber, rédacteur en chef du *Schweizerische Frauenturnzeitung* évoque que les sous-associations et leurs sections ne bénéficient pas forcément de ce genre d'événement. En effet, les préparatifs des Journées engendrent d'une part une diminution de l'attention portée à de nombreuses gymnastes, en particulier les nouvelles recrues, d'autre part une charge de travail importante avant et pendant la Fête. Selon lui, il est nécessaire de simplifier et temporellement limiter les exercices d'ensemble afin de leur donner plus de valeur.

⁴²³ AF, Rapport général de l'ASGF sur les Journées suisses de gymnastique féminines à Lausanne, 7 et 8 juillet 1951, p. 6.

⁴²⁴ *Ibid.*, p. 7.

⁴²⁵ *Ibid.*

⁴²⁶ *Ibid.*, p. 12.

⁴²⁷ *Ibid.*, p. 37-38.

Pour lui, le travail doit être principalement effectué en fonctions des objectifs de propagande interne et non sur des éléments économiques ou politiques. En outre, la question de la justification d'un tel investissement en travail et en coûts par rapport au nombre de membres actives participantes, soit environ un tiers, se pose et Ernst Gerber considère que l'ASGF se doit de montrer son travail au public avec vigueur et enthousiasme.⁴²⁸ Ce taux de participation ne reflète en aucun cas un manque d'intérêt selon lui. En effet, la majorité des gymnastes ne souhaite pas se produire en public.⁴²⁹

⁴²⁸ AF, Rapport général de l'ASGF sur les Journées suisses de gymnastique féminines à Lausanne, 7 et 8 juillet 1951, p. 39.

⁴²⁹ AF, *Schweizerische Turnzeitung*, 6ème édition de fête, n°28, 10 juillet 1951, p. 407.

3.2 Les Journées masculines : de l'individuel au collectif

Les journées principales, c'est-à-dire celles consacrées à la gymnastique masculine, se déroulent du vendredi 13 au dimanche 16 juillet 1951. Le rapport du CO évoque la participation d'environ 30'000 gymnastes,⁴³⁰ ce qui correspond à ses attentes en termes d'affluence, puisqu'il anticipe trois ans avant, l'engagement de 30 à 32'000 gymnastes masculins.⁴³¹ Par ailleurs, les diverses sources consultées évoquent également ces chiffres.

3.2.1 Les concours au programme

Comme pour l'édition de 1909, le temps est défavorable, puisqu'il pleut dès le dimanche après-midi, jusqu'à la journée de lundi. Ces mauvaises conditions météorologiques et les terrains détrempés poussent le CO à se poser la question du maintien ou non des différentes activités prévues, les exercices généraux compris.⁴³²

PROGRAMME	
Jeudi 12 juillet	
15.00	Séance du C.T. avec les chefs de places au Bureau du C.T. (Tribunes principales du Lausanne-Sports). — Inspection des emplacements.
18.30	Séance des membres du jury pour les concours de sections, à la caserne. — Inspection des emplacements sous la conduite des chefs de places.
Vendredi 13 juillet	
08.00-10.30	Travail des sections d'essais.
10.45	Séance pour les membres du jury des concours individuels.
12.00-19.30	Concours de sections : groupe 1.
13.30-19.00	Concours individuels à l'artistique.
13.30-20.00	Concours individuels à l'athlétisme léger.
14.00	Séance des autorités centrales avec le C. O.
14.30-20.00	Concours individuels aux jeux nationaux (avant-luttes).
20.30	Représentations dans les halles de fête.
Samedi 14 juillet	
05.30-21.00	Concours de sections : groupes 2, 3 et 4.
06.00-13.30	Concours individuels aux jeux nationaux (avant-luttes).
06.00-20.00	Concours individuels à l'athlétisme léger.
07.45-18.15	Concours individuels à l'artistique.
10.00-12.00	Concours de natation (Piscine de Montchoisi).
13.30-17.30	Concours individuels aux jeux nationaux (luttes).
15.00-17.00	Concours individuels à l'athlétisme léger (Seniors).
17.00	Arrivée de la bannière fédérale à la Gare Centrale.
17.30-20.00	Concours individuels aux jeux nationaux (Seniors).
17.45	Remise de la bannière fédérale devant le Palais de Justice, place de Montbenon.
18.00-19.30	Concours individuels à l'artistique (Seniors)
20.30	Représentations dans les halles de fête. Bal dès 21.00.
20.45	Banquet officiel dans le Grand Restaurant du Comptoir Suisse.
21.00	Fête de nuit à Ouchy.
Réception de la bannière fédérale samedi 14 juillet 1951	
16.18	Oron, arrivée du train spécial de Berne. Bienvenue.
16.38	Oron, départ du train spécial.
17.00	Arrivée du train en gare de Lausanne ; formation du cortège.
17.20	Départ du cortège pour l'Esplanade de Montbenon. <i>Itinéraire</i> : Av. de la Gare, Georgette, av. du Théâtre, pl. St-François, Gd-Chêne, Montbenon.
17.45	Montbenon : Remise de la bannière fédérale.
18.15	Départ pour le Comptoir Suisse, par pont Chauderon, av. Beaulieu.
18.40	Arrivée au Comptoir Suisse. Dépôt de la bannière fédérale au faisceau des drapeaux.
Dimanche 15 juillet	
05.30-20.40	Concours de sections : groupes 5, 6 et 7.
06.00-12.00	Concours individuels à l'athlétisme léger.
06.00-09.30	Concours individuels aux jeux nationaux (avant-luttes).
06.00-08.30	Messes dans les églises catholiques.
07.45-09.15	Concours individuels à l'artistique (Seniors).
08.00-08.30	Cultes dans les églises protestantes.
08.45-09.15	Marche des sections aux emplacements de concentration des cortèges.
09.15-09.30	Formation des colonnes.
09.30	Colonnes prêtes au départ.
09.45-10.30	Cortèges.
10.00-13.00	Concours individuels à l'athlétisme léger (Seniors).
10.30	Rassemblement des gymnastes-hommes pour les exercices généraux.
11.00-11.30	Démonstration des gymnastes-hommes, stade du Lausanne-Sports.
11.30	Réunion des vétérans fédéraux (Tribunes sud du Lausanne-Sports).
12.30-19.15	Concours individuels à l'artistique.
13.00-17.00	Concours individuels aux jeux nationaux (luttes).
13.30-20.00	Concours individuels à l'athlétisme léger.
17.00-20.00	Finale de lutte
20.30	Représentations dans les halles de fête.
21.00	Bals au Comptoir Suisse.
Lundi 16 juillet	
05.30-09.30	Concours de sections : groupe 8.
10.15	Rassemblement des sections pour les exercices généraux.
10.30-11.00	Démonstrations.
11.00-13.00	Exercices généraux. Discours du Président de la Confédération, M. Ed. de Steiger. Discours du Président central de la SFG, M. P. Morand. Couronnement. — Départ des sections.
13.30	Départ du cortège : Remise de la bannière fédérale à l'Hôtel-de-Ville.
20.30	Représentations dans les halles de fête.

Figure 25 – Programme des Journées masculines⁴³³

⁴³⁰ AVL, rapport du comité d'organisation de la FFGL51, p. 8.

⁴³¹ AVL, procès-verbal du comité d'organisation de la fête fédérale de Lausanne 1951, séance du 24.11.1948, p. 1-2.

⁴³² AVL, rapport du comité d'organisation de la FFGL51, p. 9.

⁴³³ Plan de travail et guide officiel – 63^{ème} Fête fédérale de gymnastique – 13-16 juillet 1951, p. 10-11.

Plus de 1'200 sections et 29'500 gymnastes prennent part à la Fête, soit 16 sections et 800 gymnastes de plus qu'à Berne.⁴³⁴ La dimension sportive compétitive de la FFGL de 1951 est composée de deux parties distinctes, la gymnastique de section et la gymnastique individuelle.

3.2.2 Gymnastique individuelle : l'artistique, les jeux nationaux et l'athlétisme léger

La gymnastique individuelle est composée de la gymnastique à l'artistique, de la gymnastique aux jeux nationaux, et de l'athlétisme léger, lesquels sont tous composés de 10 épreuves. A cet égard, « seuls les gymnastes qualifiés pouvant prétendre à une couronne cantonale dans leur discipline respective peuvent s'inscrire ».⁴³⁵ Il s'agit donc naturellement d'une compétition sélective. Par ailleurs, cette édition est particulièrement compétitive, puisque certains gymnastes y jouent, d'une certaine manière, leur place aux futures Jeux Olympiques de l'année suivante à Helsinki.⁴³⁶

Pour la gymnastique à l'artistique, il s'agit des dix épreuves suivantes : barre fixe obligatoire puis libre, barres parallèles libre, cheval-arçons libre, anneaux libre, exercices à mains libres, saut à la perche, saut au cheval (en longueur puis en largeur) et finalement une course de 100m. un seul essai par exercice est autorisé.⁴³⁷ La plupart de ces concours se déroulent sur la moitié du terrain du LS, puis dans les halles du Comptoir suisse à cause de la pluie. Si les inscriptions au concours de gymnastique individuelle à l'artistique ne dépassent pas celles de la Fête bernoise, la participation est plus réjouissante puisque cent gymnastes de plus qu'à Berne, terminent l'ensemble du concours, potentiellement plus motivés par la remise des prix individuels.⁴³⁸ Le CT évoque les différents éléments qui répondent à leurs attentes, et ceux qui ne les atteignent pas pour chaque engin fixe. A l'exercice libre à la barre fixe, les gymnastes ont fait des progrès, mais certains se surestiment en proposant des enchainements mal exécutés, par exemple, avec des « grands tours » avec les bras fléchis, ou une mauvaise tenue du corps...⁴³⁹

⁴³⁴ AF, *Schweizerische Turnzeitung*, n°29, 17 juillet 1951, p. 426.

⁴³⁵ AVL, SFG – Prescriptions pour la 63^{ème} Fête fédérale de gymnastique du 13 au 16 juillet 1951 à Lausanne, octobre 1950, p. 13.

⁴³⁶ *Journal de Genève*, 13 juillet 1951, p. 3.

⁴³⁷ AVL, SFG – Prescriptions pour la 63^{ème} Fête fédérale de gymnastique du 13 au 16 juillet 1951 à Lausanne, octobre 1950, p. 13.

⁴³⁸ AVL, Rapport et statistique de la 63^{ème} Fête fédérale de gymnastique à Lausanne du 13 au 16 juillet 1951, édité par le Comité Technique de la SFG, décembre 1951, p. 46.

⁴³⁹ *Ibid.*, p. 48.

La gymnastique aux jeux nationaux est composée du levé de pierre, du jeté de pierre avec et sans élan, d'exercice libre à mains libres, d'un saut combiné, d'un saut en longueur, de deux passes (duels) de lutte libre et de trois en lutte suisse.⁴⁴⁰ Une telle organisation fonctionne et suscite de l'intérêt.⁴⁴¹ Les emplacements de concours au stade du LS, offrant aux spectateurs une excellente vue d'ensemble, donnent satisfaction. En revanche, les installations en cas de mauvais temps sont inappropriées, si bien qu'il est décidé de poursuivre les concours sous la pluie, parfois violente. L'affichage d'une liste des participants avec leur numéro est fortement apprécié lors des luttes. Les résultats et les exécutions des différentes épreuves sont analysés par le CT qui rapporte les pistes d'amélioration pour chacune d'entre elles.⁴⁴²



Figure 26 – Passes de lutte libre à gauche et suisse à droite⁴⁴³

En pratique, l'athlétisme léger est un décathlon olympique, soit trois courses de 100m, 400m et 1'500m, une course de 110m haies, du saut en longueur, du saut en hauteur, du saut à la perche, du jet de boulet, du lancer du disque et du lancer du javelot. Notons que pour ce décathlon olympique le CT se base sur les dispositions de l'Association fédérale d'athlétisme léger. Un concours pour les gymnastes seniors a lieu avec une catégorie pour les gymnastes entre 33 et

⁴⁴⁰ AVL, SFG – Prescriptions pour la 63^{ème} Fête fédérale de gymnastique du 13 au 16 juillet 1951 à Lausanne, octobre 1950, p. 15.

⁴⁴¹ AVL, Rapport et statistique de la 63^{ème} Fête fédérale de gymnastique à Lausanne du 13 au 16 juillet 1951, édité par le Comité Technique de la SFG, décembre 1951, p. 51.

⁴⁴² *Ibid.*, p. 51-53.

⁴⁴³ Journal illustré de Fête – 63^{ème} Fête fédérale de gymnastique et Journées féminines Lausanne 1951, p. 16.

40 ans et une deuxième pour ceux de plus de 40ans.⁴⁴⁴ Le fait que la SFG accorde toujours plus d'importance à l'athlétisme est plutôt bien vu par la presse qui souligne tout de même que le travail aux agrès est indispensable pour ses côtés utilitaires et spectaculaires.⁴⁴⁵ De fait, l'organisation de ce seul décathlon olympique (1^{ère} fois pour une fête fédérale de gymnastique) implique une diminution des concurrents (soit 600) et des simplifications en termes de fonctionnement. Les installations du Stade Municipal sont adéquates mais leur répartition ne permet pas une claire vue d'ensemble. Les performances et le comportement des gymnastes-athlètes répondent parfaitement aux exigences du CT. Par ailleurs, quelques remarques concernant les pistes d'améliorations pratiques sur chaque épreuve sont formulées par le Comité technique, notamment sur la manière dont les gymnastes-athlètes prennent les départs des courses.⁴⁴⁶

Le concours individuel de natation comprend du plongeon artistique de 3m, de la nage libre, et libre dos sur 100m, de la nage style brasse sur 200m. Le concours de natation par équipe consiste en un relais de 5x50m en style libre.⁴⁴⁷ Ces compétitions aquatiques se déroulent à la piscine de Montchoisi et n'attire que très peu de spectateurs, si bien que le CO se demande si le maintien cette discipline aux prochains programmes est réellement pertinent, tant sa nature semble s'écarter du cadre de Fête fédérale de gymnastique.⁴⁴⁸ En outre, les concours sont relativement décevants, notamment à cause du fait que certains gymnastes ne présentent pas. En effet, moins de la moitié des inscrits se présente. Selon le CT, la pratique de la natation doit être encouragée à la SFG, notamment à travers des concours dans le cadre des Association cantonales et des sections.⁴⁴⁹ Le mauvais temps n'impacte pas le déroulement de ce concours.⁴⁵⁰

⁴⁴⁴ AVL, SFG – Prescriptions pour la 63^{ème} Fête fédérale de gymnastique du 13 au 16 juillet 1951 à Lausanne, octobre 1950, p. 18.

⁴⁴⁵ *Gazette de Lausanne*, 16 juillet 1951, p. 5.

⁴⁴⁶ AVL, Rapport et statistique de la 63^{ème} Fête fédérale de gymnastique à Lausanne du 13 au 16 juillet 1951, édité par le Comité Technique de la SFG, décembre 1951, p. 54-55.

⁴⁴⁷ AVL, SFG – Prescriptions pour la 63^{ème} Fête fédérale de gymnastique du 13 au 16 juillet 1951 à Lausanne, octobre 1950, p. 19.

⁴⁴⁸ AVL, rapport du comité d'organisation de la FFGL51, p. 20.

⁴⁴⁹ AVL, Rapport et statistique de la 63^{ème} Fête fédérale de gymnastique à Lausanne du 13 au 16 juillet 1951, édité par le Comité Technique de la SFG, décembre 1951, p. 58.

⁴⁵⁰ *Ibid.*, p. 24.



Figure 27 – Photographie des couronnés à la gymnastique individuelle
De gauche à droite : Armin Scheurer, Jack Günthard et Walter Flach⁴⁵¹

Les trois vainqueurs des disciplines individuelles, soit Jack Günthard à l'artistique (de la section Zurich-Neumünster), Walter Flach (de Pfungen) aux jeux nationaux et Armin Scheurer (de Bienne-Bourgeoise) à l'athlétisme léger, reçoivent leur récompense par les demoiselles d'honneur, pour respecter « l'ancienne tradition », ⁴⁵² juste avant les exercices d'ensemble. Ensuite, tous les couronnés individuels se couronnent eux-mêmes. ⁴⁵³

3.2.3 Entre la pluie et les podiums : la gymnastique de section

La gymnastique de section, est divisée en trois parties, soit des exercices de marche couplés à des exercices à mains libres obligatoires, une course obligatoire, dite estafette-navette de 80m avec transmission de témoins, et une partie libre (avec certains exercices imposés). ⁴⁵⁴ Pour la partie libre, les anneaux, barres fixes, barres parallèles, chevaux avec arçons et chevaux pour sauts sont à disposition sur les différentes places de concours. La partie libre comprend également une dimension d'athlétisme léger où chaque section doit choisir un exercice de jet

⁴⁵¹ Journal illustré de Fête – 63^{ème} Fête fédérale de gymnastique et Journées féminines Lausanne 1951, p. 35.

⁴⁵² AVL, Rapport et statistique de la 63^{ème} Fête fédérale de gymnastique à Lausanne du 13 au 16 juillet 1951, édité par le Comité Technique de la SFG, décembre 1951, p. 64.

⁴⁵³ *L'impartial*, 17 juillet 1951, p. 5.

⁴⁵⁴ AVL, SFG – Prescriptions pour la 63^{ème} Fête fédérale de gymnastique du 13 au 16 juillet 1951 à Lausanne, octobre 1950, p. 3.

(de boulet ou de pierre) ou lancer de javelot et un exercice de saut (longueur, hauteur ou à la perche). Ces exercices sont logiquement taxés, c'est-à-dire jugés, par mensuration.⁴⁵⁵ Les sections choisissent, pour la plupart, d'effectuer leurs prestations aux barres parallèles,⁴⁵⁶ et les épreuves du jet de boulet et du saut en longueur.⁴⁵⁷ Notons qu'avant la Fête, la Fédération suisse d'athlétisme suggère à la SFG de complètement séparer la section d'athlétisme des autres concours. Cette idée n'est pas partagée par le CT qui estime que cette scission est susceptible d'engendrer de lui causer des conséquences néfastes. En outre, il est tout de même décidé d'introduire la catégorie E, laquelle permet aux sections de se diviser en groupes homogènes de gymnastes spécialisés à l'artistiques et d'autres spécialistes des exercices d'athlétisme.⁴⁵⁸



Figure 28 – Exercices de marche et exercices à mains libres⁴⁵⁹

Dans une optique de toujours rendre les exercices à mains libres plus dynamiques, le CT met l'accent sur de nouveaux principes, notamment en ajoutant le pas en avant et de côté accompagné de la chute du poids de corps avec un accentuation du travail des hanches aux mouvements de bases habituels, lequel n'est pas forcément évident à introduire. Cependant, plusieurs sections s'y essaient avec succès. D'autres sections ne travaillent pas du tout dans ce sens de dynamisme, de rythme, de vivacité et de fraîcheur préconisé.⁴⁶⁰ La tenue et l'ordre de tous les gymnastes sont reconnus par le Comité technique qui salue leur « fière allure, parfois

⁴⁵⁵ AVL, SFG – Prescriptions pour la 63^{ème} Fête fédérale de gymnastique du 13 au 16 juillet 1951 à Lausanne, octobre 1950, p. 6-8.

⁴⁵⁶ AVL, Rapport et statistique de la 63^{ème} Fête fédérale de gymnastique à Lausanne du 13 au 16 juillet 1951, édité par le Comité Technique de la SFG, décembre 1951, p. 43.

⁴⁵⁷ *Ibid.*, p. 46.

⁴⁵⁸ TRIET, *Les Fêtes fédérales de gymnastique*, op. cit., p. 233.

⁴⁵⁹ *Ibid.*, p. 16.

⁴⁶⁰ AVL, Rapport et statistique de la 63^{ème} Fête fédérale de gymnastique à Lausanne du 13 au 16 juillet 1951, édité par le Comité Technique de la SFG, décembre 1951, p. 36.

dans des conditions très difficiles ». ⁴⁶¹ La présentation des exercices de marche donne souvent une impression d'inachevé, notamment à cause de la formation finale des gymnastes. De manière plus générale, le CT est satisfait du travail effectué par les différentes Associations cantonales, lequel prouve que les cours centraux qu'il organise en allemand et en français par les mêmes personnes fonctionnent. ⁴⁶²

La presse relève un manque de variété dans les présentations du travail de section. En effet, de nombreuses sections œuvrent en dispositions traditionnelles, en rangs ouverts ou en essaim alors que les moniteurs bénéficient d'une liberté totale quant à leur production. Les plus grandes sociétés font participer la moitié de leurs gymnastes aux engins et l'autre moitié aux épreuves athlétiques, évidemment en conséquence de l'introduction de la catégorie E, entraînant indéniablement une spécialisation. De fait, le niveau augmente considérablement, surtout aux appareils en section, au détriment de l'effet de masse qui s'atténue. Les sections alémaniques sont nettement plus performantes aux engins que les romandes. ⁴⁶³

Pour la course obligatoire, le système de chronométrage électrique OMEGA fait ses preuves par sa sûreté et sa précision. Les résultats très variables et les nombreuses erreurs dans les positions de départ et les passages de témoins montrent que les sections n'ont pas spécifiquement entraîné cette discipline. Le Comité technique relève l'importance de ces courses, car elles peuvent intéresser un certain public dont il faut tenir compte. ⁴⁶⁴

Le déroulement de la partie libre aux appareils est adapté à cause de la météo incertaine lors de la journée du samedi. Les organisateurs doivent prendre des dispositions pour maintenir les différents concours. De fait, un maximum de 10 minutes de retard est observé. Vers 14h, il commence à pleuvoir et les concours de sections aux appareils sont déplacés au Comptoir suisse, à Beaulieu. Les conditions de travail varient et désavantagent, par exemple, la section de Berne-Ville qui se produit pieds nus « dans un grand bruit de flics et de flocs », ⁴⁶⁵ évidemment à cause de l'état du terrain. En ce qui concerne les remarques de la partie libre, les sauts aux appareils sont critiqués, car les phases de vol, les trajectoires, les positions du corps

⁴⁶¹ AVL, Rapport et statistique de la 63^{ème} Fête fédérale de gymnastique à Lausanne du 13 au 16 juillet 1951, édité par le Comité Technique de la SFG, décembre 1951, p. 37.

⁴⁶² *Ibid.*, p. 38-39.

⁴⁶³ *Gazette de Lausanne*, 16 juillet 1951, p. 5.

⁴⁶⁴ AVL, Rapport et statistique de la 63^{ème} Fête fédérale de gymnastique à Lausanne du 13 au 16 juillet 1951, édité par le Comité Technique de la SFG, décembre 1951, p. 40.

⁴⁶⁵ *Gazette de Lausanne*, 16 juillet 1951, p. 5.

et les réceptions ne sont pas correctement effectuées.⁴⁶⁶ La gymnastique de section, avec son travail simultané sur plusieurs agrès, offre indéniablement un spectacle attrayant. Cependant, pour les débutants, acquérir la coordination parfaite de tous les mouvements nécessaires à une exécution impeccable et harmonieuse requiert un entraînement méthodique et rationnel. Dans certaines sections, l'accent est manifestement trop mis sur la synchronisation d'ensemble, au détriment de la maîtrise des enchaînements et de la technique individuelle. S'il peut sembler tentant de faciliter l'exécution collective en insérant des pauses après chaque mouvement, cette approche est erronée. Loin d'aider, elle ne fait qu'instiller une certaine appréhension chez les gymnastes. À l'inverse, un rythme trop rapide nuit également à l'harmonie d'ensemble. La clé réside dans l'équilibre : combiner un entraînement rigoureux de la technique individuelle avec une coordination progressive des mouvements collectifs. Selon le CT, seule cette approche mesurée permet d'atteindre la perfection à la fois dans la maîtrise personnelle et l'unisson d'ensemble.⁴⁶⁷

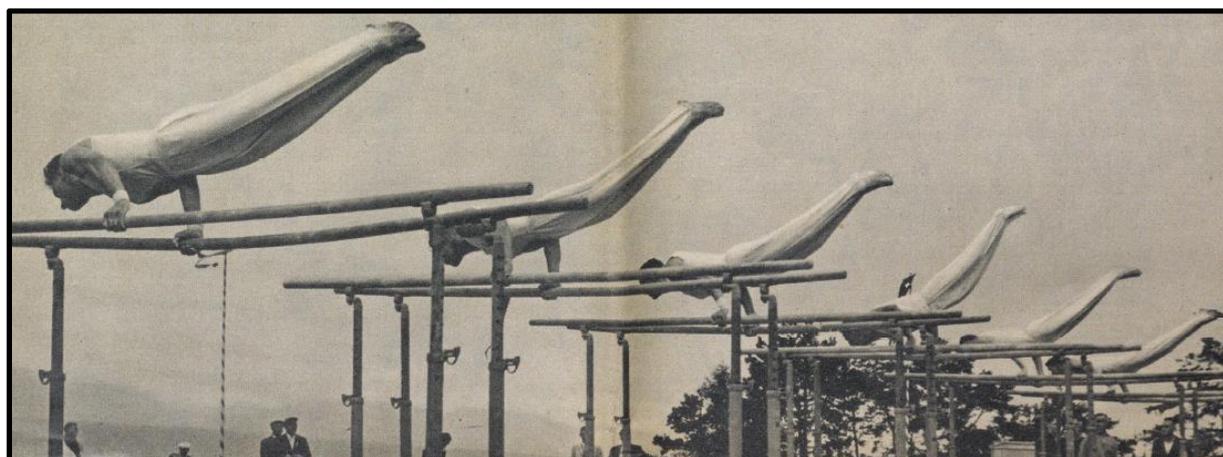


Figure 29 – Photographie d'une partie libre effectuée aux barres parallèles

« La Gymnastique de section est et demeure la quintessence de l'action de la Société fédérale de gymnastique. Cette formule, typiquement suisse et conforme à la devise : « un pour tous et tous pour un », est le moyen le plus efficace d'assurer à la jeunesse le développement tant physique qu'intellectuel. Les performances des 1240 sections ont mis en évidence la variété des exercices constituant le programme de la SFG. »⁴⁶⁸

⁴⁶⁶ AVL, Rapport et statistique de la 63^{ème} Fête fédérale de gymnastique à Lausanne du 13 au 16 juillet 1951, édité par le Comité Technique de la SFG, décembre 1951, p. 41.

⁴⁶⁷ *Ibid.*, p. 42.

⁴⁶⁸ Journal illustré de Fête – 63^{ème} Fête fédérale de gymnastique et Journées féminines Lausanne 1951, p. 6.

Pour la partie libre des exercices par mensuration, dite d'athlétisme léger, la participation augmente comparé à l'édition précédente. Les résultats sont excellents malgré les conditions difficiles des terrains qui obligent la Commission de gymnastique à s'adapter en déplaçant les concours, tout en maintenant un maximum d'équité entre les sections.⁴⁶⁹

À la Fête bernoise de 1947, le travail des sections romandes et alémaniques est très différent, tant dans sa conception que dans son exécution, si bien qu'« on avait cru à un fossé existant entre la gymnastique alémanique et latine ». ⁴⁷⁰ Dès lors, un gros travail est effectué par le CT pour comprendre et remédier à ces différences si évidentes. Après divers essais dans d'autres manifestations telles que celles de Payerne en 1948 et Yverdon 1950, le résultat de ce travail est démontré à Lausanne en 1951, puisque la combinaison du travail efficace des romands et de la netteté des alémaniques aboutit à une gymnastique suisse, purement utilitaire. Quant, aux tessinois, ils enthousiasment le public comme à leur habitude. En revanche, certaines sections terminent leur présentation en faisant du bruit en tapant sur leurs cuisses ou sur le sol, allant à l'encontre des directives, ce qui est donc plutôt mal perçu.⁴⁷¹

⁴⁶⁹ AVL, Rapport et statistique de la 63^{ème} Fête fédérale de gymnastique à Lausanne du 13 au 16 juillet 1951, édité par le Comité Technique de la SFG, décembre 1951, p. 44.

⁴⁷⁰ *Gazette de Lausanne*, 16 juillet 1951, p. 5.

⁴⁷¹ *Gazette de Lausanne*, 16 juillet 1951, p. 5.

La *Gazette de Lausanne* annonce, à l'heure où tous les résultats ne sont pas encore connus, « Chiasso en tête de toutes les sections suisses ». Il s'agit de la meilleure section de 1^{ère} division. En effet, les exercices de marche et préliminaires de la section tessinoise sortent clairement du lot. Elle obtient la note de 48.99 sur 50, dont 29.20 sur 30 pour l'exécution individuelle, ce qui est exceptionnel. Par ailleurs, trois fautes sont relevées sur le travail de vingt gymnastes. La section performe également aux engins et à la course. En effet, les tessinois obtiennent la note de 49.46 sur 50 aux barres parallèles et aux anneaux.⁴⁷² La section obtient donc la 1^{ère} place avec un total de 147.75 points sur 150. Le couronnement, soit une sorte de remise des prix traditionnelle, a lieu juste avant les exercices généraux, devant 80'000 personnes enthousiastes.⁴⁷³ Il s'agit du moment où la bannière fédérale, les bannières cantonales, des sections étrangères et lausannoises reçoivent leur couronne.⁴⁷⁴



Figure 30 – Photographie du couronnement des bannières des sections⁴⁷⁵

⁴⁷² *Gazette de Lausanne*, 16 juillet 1951, p. 5.

⁴⁷³ *L'impartial*, 17 juillet 1951, p. 5.

⁴⁷⁴ AVL, Rapport et statistique de la 63^{ème} Fête fédérale de gymnastique à Lausanne du 13 au 16 juillet 1951, édité par le Comité Technique de la SFG, décembre 1951, p. 64.

⁴⁷⁵ *Journal illustré de Fête – 63^{ème} Fête fédérale de gymnastique et Journées féminines Lausanne 1951*, p. 34.

3.2.4 Les exercices d'ensemble : « un immense champ de narcisses »

Pour les exercices d'ensemble, dirigés par le président du comité technique fédéral Hans Eggenberger, les tribunes installées à la Blécherette permettent d'accueillir 6'000 spectateurs assis. Autour de la place de fête, 3'500 places assises supplémentaires sont installées.⁴⁷⁶ Toutes ces places sont occupées à l'heure du début des exercices.⁴⁷⁷ Le nombre de visiteurs payants atteint 15'757, soit la plus forte affluence toutes journées confondues,⁴⁷⁸ ce qui démontre l'importance de cet événement majeur de la Fête.

Ainsi, les deux moments très attendus qui retiennent et captivent autant le gymnaste que le spectateur sont le cortège et les exercices généraux. Dans cette partie, il s'agit de rendre compte de ces derniers. La pluie continuelle des journées précédentes le lundi 16 juillet 1951, date de présentation de ces exercices d'ensemble, en plus de la pluie de la nuit du dimanche à lundi, complexifie fortement la tâche des organisateurs, si bien que l'éventualité de l'annulation est pensée. Même si la température demeure basse, la météo s'améliore subitement et la production générale est donc maintenue, moyennant quelques adaptations. En effet, dans l'optique de préserver au maximum les participants du froid et de la potentielle pluie, la démonstration des gymnastes à l'artistique et la présentation des exercices à mains libres en cercles sont annulées. De plus, les exercices généraux sont simplifiés pour cette même raison. Par ailleurs, ces circonstances, en plus de l'attente prolongée, du dysfonctionnement de certains haut-parleurs, amènent les gymnastes à manifester et siffler, ce qui est une première dans ce milieu, selon le CT.⁴⁷⁹

Comme prévu, le terrain de la Blécherette se prête parfaitement bien aux exercices d'ensemble en raison de sa configuration relativement creuse. Les gymnastes, tous habillés en blanc, arrivent en 43 colonnes, par rangs de quatre. Les exigences des mouvements vifs et constamment renouvelés insufflent une nouvelle dimension aux exercices collectifs. Les chorégraphies dynamiques engendrent de gracieuses vagues de mouvements, d'un impact visuel percutant. La création d'ondes mouvantes produit un effet esthétique intéressant. Les

⁴⁷⁶ *Gazette de Lausanne*, 16 juillet 1951, p. 4.

⁴⁷⁷ AF, *Sport*, 18 juillet 1951, p. 1.

⁴⁷⁸ AVL, rapport du comité d'organisation de la FFGL51, p. 14.

⁴⁷⁹ AVL, Rapport et statistique de la 63^{ème} Fête fédérale de gymnastique à Lausanne du 13 au 16 juillet 1951, édité par le Comité Technique de la SFG, décembre 1951, p. 63.

cercles formés par les bras, contrastant avec la blancheur des tenues et la couleur naturelle des bras, confère une beauté remarquable à l'ensemble, ce qui offre un véritablement spectacle.⁴⁸⁰



Figure 31 – Les exercices d'ensemble masculins présentés par 24'000 gymnastes dans le froid et sous la pluie⁴⁸¹

L'air bien connu de Carlo Boller, célèbre compositeur,⁴⁸² intitulé « le Vigneron monte à sa vigne », qu'il a spécialement revisité pour l'occasion, est diffusé à travers 48 haut-parleurs répartis et enfouis dans le sol.⁴⁸³ Cependant, en raison des conditions météorologiques défavorables, l'accompagnement musical n'est pas à la hauteur des attentes et laisse à désirer par moments, nuisant quelque peu à la prestation générale. Le président de la Confédération Eduard von Steiger⁴⁸⁴ et le président central de la SFG Paul Morand prononcent leur discours entre la première et la seconde démonstration qui est décrite comme tout aussi exceptionnelle.⁴⁸⁵

⁴⁸⁰ AVL, Rapport et statistique de la 63^{ème} Fête fédérale de gymnastique à Lausanne du 13 au 16 juillet 1951, édité par le Comité Technique de la SFG, décembre 1951, p. 64.

⁴⁸¹ *Ibid.*, p. 58.

⁴⁸² MATTHEY Jean-Louis, « Carlo Boller », in *Dictionnaire historique de la Suisse*, [Boller, Carlo \(hls-dhs-dss.ch\)](https://hls-dhs-dss.ch), consulté le 29.05.2024.

⁴⁸³ *Gazette de Lausanne*, 16 juillet 1951, p. 4.

⁴⁸⁴ Voir 2.1.3.

⁴⁸⁵ AVL, Rapport et statistique de la 63^{ème} Fête fédérale de gymnastique à Lausanne du 13 au 16 juillet 1951, édité par le Comité Technique de la SFG, décembre 1951, p. 64.

Ce discours, abrégé en raison de la pluie, du Président de la Confédération est relativement parlant quant à l'histoire et le lien très fort entre la gymnastique et la Suisse. Juste après les exercices d'ensemble, il dit : « En vous voyant réunis ici, nous savons et comprenons que votre travail profite au peuple suisse tout entier, car vous êtes la vivante représentation des vertus qui ont cimenté notre union nationale et assuré l'indépendance de notre Patrie. » Il poursuit : « La Fête fédérale de gymnastique est ainsi le reflet de notre démocratie suisse. Celle-ci n'as pas atteint du premier coup son visage actuel. Il lui a fallu une longue évolution pour en arriver là. Et si notre démocratie a pris son essor de la commune, il en est de même de la gymnastique qui doit commencer par les exercices individuels poussés jusqu'à la forme la plus parfaite, avant d'accéder aux mouvements d'ensemble. »⁴⁸⁶

3.3 La comptabilité à la poutre : entre recettes et dépenses

Outre la dimension purement gymnastique de la Fête, les finances rendent compte des éléments les plus importants pour le CO, qui investit son énergie et son argent pour développer les différents aspects des festivités. Pour les Journées féminines, l'ASGF remet en question l'obligation d'acheter une carte de fête A en tant que gymnaste actif ainsi que l'obligation de dormir dans les cantonnements en fonction de son lieu d'habitation.⁴⁸⁷ Le principe d'entre-aide utilisé par la Commission central pour l'édition précédente, qui consiste à ce que les sections les plus éloignées soient financièrement aidées par les plus locales, est évoqué mais finalement pas mis en place pour les journées féminines de 1951. En effet, les sections tessinoises et grisonnes (principales concernées) se sont positionnées contre cette campagne d'aide. Financièrement, le budget est tout d'abord basé sur celui des journées féminines bernoises de 1947, mais il est vite dépassé. Si bien que la manifestation engendre 25'391.50 francs de dépenses pour 22'443 francs de recettes, soit un déficit de 2'948.50 francs⁴⁸⁸ En ce qui concerne la Fête en tant que telle, soit englobant les deux événements, le CO rend compte de ses finances comme suit.

⁴⁸⁶ AF, *Schweizerische Turnzeitung*, n°29, 18 juillet 1951, p. 446.

⁴⁸⁷ AF, Rapport général de l'ASGF sur les Journées suisses de gymnastique féminines à Lausanne, 7 et 8 juillet 1951, p. 4.

⁴⁸⁸ *Ibid.*

Récapitulation				
	Recettes	Dépenses	Excédent des	
			Recettes	Dépenses
Comité d'organisat.	5 000.—	61 664.41		56 664.41
<i>Commissions :</i>				
Finances	734 792.35	81 585.68	653 206.67	
Gymnastique . . .	1 085.45	64 420.09		63 334.64
Constructions . . .	—	457 201.94		457 201.94
Décorations . . .	—	46 790.11		46 790.11
Subsistances . . .	165 157.34	4 854.35	160 302.99	
Logements	216 199.50	201 782.09	14 417.41	
Prix	7 003.15	64 094.05		57 090.90
Réception	2 956.15	6 399.90		3 443.75
Sanitaire	404.20	26 903.55		26 499.35
Propagande	—	68 633.02		68 633.02
Police	11 689.40	27 469.58		15 780.18
Divertissements .	113 289.90	86 155.13	27 134.77	
Transports	—	386.15		386.15
Vétérans	—	649.75		649.75
Calculs	—	15 178.10		15 178.10
	1 257 577.44	1 214 167.90	855 061.84	811 652.30
Excéd. des recettes, soit : boni		43 409.54		43 409.54
	1 257 577.44	1 257 577.44	855 061.84	855 061.84

Figure 32 – Récapitulation des comptes de la FFGL 1951⁴⁸⁹

Notons les dépenses les plus élevées des commissions des constructions et des logements, soit respectivement plus de 450'000.- et 200'000.-. Les recettes les plus conséquentes proviennent évidemment des commissions des subsistances et des finances, lesquelles découlent principalement des diverses ventes opérées (cartes de fêtes, entrées, livrets de fête, écus, billets de loteries, ...),⁴⁹⁰ et des subventions et dons des pouvoirs publics. La Commission des subsistances tire ses bénéfices des affermage (des stands Nestlé, Wander et Union Laitière) et du ravitaillement.⁴⁹¹ Malgré le succès financier du festival « Terres du Rhône », de l'écu-commémoratif et de la loterie, la presse annonce, une semaine après, que la Fête accuse environ 100'000 francs de pertes, notamment à cause du mauvais temps.⁴⁹² Néanmoins, lors de la vérification des comptes en mars 1952, les recettes s'élèvent à 1'257'577.- et les dépenses à 1'214'167.-.⁴⁹³ Ainsi, à sa propre surprise mais pour sa plus grande réjouissance, le CO s'en sort avec un modeste excédent de recettes de 43'409.-,⁴⁹⁴ lequel est immédiatement réparti entre la SFG et les sections lausannoises.

⁴⁸⁹ AF, Rapport général de l'ASGF sur les Journées suisses de gymnastique féminines à Lausanne, 7 et 8 juillet 1951, p. 80.

⁴⁹⁰ *Ibid.*, p. 69.

⁴⁹¹ *Ibid.*, p. 72.

⁴⁹² *Journal du Jura*, 21 juillet 1951, p. 8.

⁴⁹³ AVL, rapport du comité d'organisation de la FFGL51, p. 67.

⁴⁹⁴ *Ibid.*, p. 10.

Conclusion

Si les 4F d'origines servent, encore aujourd'hui, à représenter la Fédération suisse de gymnastique, laquelle résulte de la fusion entre la SFG et l'ASGF en 1985,⁴⁹⁵ les 4F analysés soit les Figures politiques, les Fêtes, les Finances et les Femmes, sont au cœur de la Fête fédérale de gymnastique de Lausanne en 1951. Par conséquent, ces thématiques illustrent les différents enjeux qui s'articulent autour et au sein-même de la Société fédérale de gymnastique et de l'Association suisse de gymnastique féminine à cette époque post Deuxième Guerre mondiale. En effet, le lien étroit entre la Société et ses Fêtes fédérales de gymnastique, qui découle évidemment de ses racines-mêmes, est toujours prégnant au milieu du 20^{ème} siècle.

Tout d'abord, certaines personnalités publiques impliquées se servent de la Fête pour construire leurs propres carrières, d'autres sont mises en évidence par l'organisation pour leurs accomplissements comme les membres du comité d'honneur. De fait, ces dispositions illustrent indéniablement les orientations politiques de la SFG. Effectivement, les personnalités influentes sont, pour la plupart, libérales et radicales, s'inscrivant ainsi dans la continuité des racines de la Société fédérale de gymnastique.

A cet égard, Pierre Graber, figure socialiste, estime que le sport ne doit pas servir aux partis politiques.⁴⁹⁶ Par ailleurs, il est très impliqué dans toutes les initiatives liées à la politique sportive de Lausanne, du canton de Vaud et de la Suisse de cette période. En effet, en plus d'assurer ses fonctions publiques, il est président du CO de la Fête SATUS en 1950, vice-président du Bureau de la FFGL 1951, membre du comité local lausannois de l'Association Championnat du monde de Football 1954 en Suisse et à l'origine de la candidature pour l'organisation des Jeux olympiques d'été 1960 de la Commission des sports de la Ville de Lausanne, en avril 1951. Notons également que Paul-Henri Jaccard, membre de la Commission de propagande de la FFGL 1951, joue un rôle dans ces démarches, puisqu'il est secrétaire du Comité d'action de la candidature. Ces procédures n'aboutissent finalement pas, puisque les Jeux sont attribués à Rome.⁴⁹⁷

Ainsi, la Fête de gymnastique de 1951 à Lausanne s'inscrit tel un événement d'envergure conséquente au niveau fédéral et elle ouvre, d'une certaine manière, la voie aux futurs événements internationaux notables en Suisse comme la Coupe du Monde 1954, que ce soit à

⁴⁹⁵ MAYENCOURT, *Faire nation en faisant de la gymnastique*, op. cit., p. 59.

⁴⁹⁶ TONNERRE, *Dans les tribunes du prestige*, op. cit., p. 643.

⁴⁹⁷ *Ibid.*, p. 252-253.

travers Pierre Graber ou par des infrastructures comme le Stade de la Pontaise, les deux étant fortement liés. De fait, la transformation du terrain de la Pontaise en un stade olympique, moderne de football et d'athlétisme est une des réalisations sportives spectaculaires dont il est le plus satisfait et fier. L'adjectif olympique provenant du fait que Lausanne soit le siège du CIO mais aussi dans la perspective de la candidature pour les Jeux d'été de 1960.⁴⁹⁸

La Fête fédérale de gymnastique de 1951 à Lausanne revêt une importance conséquente dans la société. En effet, la dimension des diverses fêtes et festivités démontre les défis auxquels le Comité d'organisation fait face tout au long de sa préparation en trouvant des arrangements avec les différentes entités, qu'elles soient publiques ou privées. D'une certaine manière, ces échanges illustrent le pouvoir du CO et l'ampleur de sa Fête. Par ailleurs, la communication entre ces différents acteurs souligne l'importance de l'événement et de son CO qui a souvent l'ascendant dans les rapports de force. Par exemple, le CO parvient à faire changer les dates des vacances scolaires pour mener à bien sa mission, ce qui illustre, une fois de plus, son rayonnement. Les moyens pratiques et financiers semblent suivre, notamment en ce qui concerne le festival « Terres du Rhône », lequel mobilise une large palette de différents protagonistes renommés et de divers corps de métier. La question cruciale du logement est totalement maîtrisée par le Comité d'organisation, qui sollicite plusieurs acteurs publics, notamment le DIPC et le DMF, lesquels mettent leurs infrastructures à disposition.

Les finances s'illustrent de manière plutôt transversale au fil du travail et dans la Fête. Elles sont inévitablement au cœur de l'organisation de cet événement sportif et il est intéressant de comprendre les diverses ressources de financement qui sont sollicitées. Les moyens traditionnels comme les subventions publiques évoluent, en termes de montants et de modalités d'une édition à l'autre. Pour la Fête de 1951, l'innovation majeure est l'émission de l'écu commémoratif en or, naturellement facilitée par Paul Nerfin, directeur de la BCV.

L'aspect féminin de la Fête s'illustre naturellement avec les Journées suisses de gymnastique féminines, lesquelles sont, dès la phase d'organisation, différentes des Journées masculines. En effet, si quelques écarts sont relevés au niveau du comportement des gymnastes masculins,⁴⁹⁹ les rapports mettent surtout en avant les points à améliorer concernant la pratique technique de la gymnastique. En revanche, la plupart des rapports concernant les Journées féminines

⁴⁹⁸ TONNERRE, *Dans les tribunes du prestige*, op. cit., p. 644.

⁴⁹⁹ TRIET, *Les Fêtes fédérales de gymnastique*, op. cit., p. 235.

soulignent le comportement des gymnastes, tout en gardant une place pour mentionner les performances, sans pour autant les glorifier.

La question des femmes dans la gymnastique et plus précisément dans les Fêtes fédérales s'inscrit dans un contexte antérieur bien défini, à savoir dès la création de la SFG lorsqu'elles sont complètement exclues. Les enjeux autour des différentes modalités de participation des gymnastes féminines évoluent inévitablement et la SFG et l'ASGF travaillent de concert à cet effet. Les concours compétitifs féminins sont introduits pour la première fois lors des Journées féminines à Aarau en 1972, soit un an après l'introduction du droit de vote et d'éligibilité des femmes en Suisse. Dès lors, la participation féminine augmente.⁵⁰⁰ La 69^{ème} édition de Genève en 1978, les femmes peuvent participer à des concours de société pour la première fois.⁵⁰¹ Les Journées suisses de gymnastique féminines se déroulent une semaine avant les masculines jusqu'en 1991.⁵⁰² Les hommes et les femmes participent pour la première fois aux mêmes compétitions à l'édition bernoise de 1996.⁵⁰³

« Fier, Franc, Fort et Frai » : les 4F d'origine sont bel et bien mis en avant par la SFG. Néanmoins, la réinterprétation proposée dans cette étude suggère un certain changement de paradigme prenant place au 20^{ème} siècle, notamment à travers le développement et la dimension toujours plus conséquente des FFG. De fait, chaque Fête fédérale de gymnastique possède ses propres singularités, que ce soit au niveau de la participation des femmes, des finances, des figures politiques impliquées et des festivités liées.

Ainsi, toutes les fêtes méritent une attention scientifique et peuvent être étudiées. De cette manière, elles rendent indéniablement compte d'évolutions, soulignant également les différents défis auxquels la Société fait face. A ce titre, chacune des 76 Fêtes fédérales de gymnastique ayant eu lieu entre 1832 et 2019 offrent très certainement des perspectives liées à ces aspects pour finalement arriver, l'an prochain à la 77^{ème} édition qui aura lieu du 12 au 22 juin 2025 à Lausanne et « dans un esprit festif, de respect et d'inclusion ».⁵⁰⁴

⁵⁰⁰ TRIET, *Les Fêtes fédérales de gymnastique*, op. cit., p. 313.

⁵⁰¹ *Ibid.*, p. 265.

⁵⁰² *Ibid.*, p. 313.

⁵⁰³ THULER Margrit, *Les Alpes en fête : Suisse, Autriche, Allemagne, Italie, France*, Zurich : Presse Migros, 1997, p. 216.

⁵⁰⁴ Site internet de la [Fête fédérale de gymnastique 2025 | 12-22.06.2025 | Lausanne \(lausanne2025.ch\)](https://www.lausanne2025.ch), consulté le 9.10.2024.

Sources primaires

Archives

Archives de la Ville de Lausanne (AVL)

Fonds complet de la FFG Lausanne 1951 – Cote : P 162

- 1. Comité d'organisation Carton no 1
 - o Procès-Verbaux des séances du Bureau et du CO (24 novembre 1948 – 9 octobre 1951)
 - o AVL, rapport de la commission de finances de la FFGL51, 17 p.
- 2. Commission des Finances Carton no 2
- 3. Commission des constructions Carton no 3
- 4. Commission des décorations Carton no 4
 - o Procès-Verbaux des séances de la commission (25 janvier 1949 – 13 novembre 1951)
- 5. Commission des subsistances Carton no 4
- 6. Commission des logements Carton no 4
- 7. Commission des prix Carton no 5
- 8. Commission sanitaire et d'hygiène Carton no 6
- 9. Commission de presse Carton no 7
 - o *Journal de Lausanne*, 7^{ème} année, n°25, 15 juin 1951
- 10. Commission de police et des cortèges Carton no 7
- 11. Commission des divertissements Carton no 7
- 12. Imprimés Carton no 8
 - o Clichés
- 13. Photographies et clichés Carton no 8
- 14. Plan Carton no 9
 - o Plan schématique des emplacements de concours, échelle 1/2500

Archives de la Ville de Lausanne (AVL)

Divers documents – Boite 9.60-9-62 – BR 9.62 (GYM)

- Rapport du comité d'organisation de la FFGL51, 80 p.
- 8^{ème} Fête fédérale de gymnastique et de sport SATUS – 1.2.3 juillet 1950 Lausanne, sans date, 80 p.
- Dispositions du Comité technique – 63^{ème} Fête fédérale de gymnastique à Lausanne 1951, juin 1951, 46 p.
- Instructions pour les journées fédérales de gymnastique féminines à Lausanne – 7 et 8 juillet 1951, avril 1951, 23 p.
- Journal illustré de Fête – 63^{ème} Fête fédérale de gymnastique et Journées féminines Lausanne 1951, 30 p.
- Plan de travail et guide officiel – 63^{ème} Fête fédérale de gymnastique – 13-16 juillet 1951, 96 p.
- SFG – Prescriptions pour la 63^{ème} Fête fédérale de gymnastique du 13 au 16 juillet 1951 à Lausanne, octobre 1950, 24 p.

- Rapport et statistique de la 63^{ème} Fête fédérale de gymnastique à Lausanne du 13 au 16 juillet 1951, édité par le Comité Technique de la SFG, décembre 1951, 167 p.
- Terres du Rhône – 63^{ème} Fête fédérale de gymnastique, Lausanne, juillet 1951, 21 p.

Archives fédérales (AF) – Cote : E2001E#1967/113#10326* Référence B.84.9 – en ligne

- Journal illustré de Fête – 63^{ème} Fête fédérale de gymnastique et Journées féminines Lausanne 1951, 30 p.
- Lettres Boissier – Rubattel (lien CO et Conseillers fédéraux)
- Plan des places de concours
- Programme 12-16 juillet (CT)
- Traduction du texte de discours de M. de Steiger, 5 p.
- Discours de M. Etter à la Fête de Berne 1947 (journal)
- Autres

Archives fédérales (AF) – Cote : E5001F#1000/1851#2981* Référence 6922.3 – en ligne

- Presse suisse allemande
 - o *Schweizerische Turnzeitung* (juin – août 1951)
 - o *Schweizerische FrauenTurnzeitung* (mai – juillet 1951)
 - o *Sport* (18 juillet 1951)
 - o *Sport- « Bund »* (28 juin 1951)
- Différents échanges de lettres
 - o Lettre de Alois Bron au Conseil fédéral, 21 mai 1951.
 - o Lettre du DMF à Alois Bron, 1^{er} juin 1951.
- Arbeitsplan – Festführer 63. Eidgenössisches Turnfest – 13.-16. Juli 1951
- Plan de travail – Livret de fête des Journées suisses de gymnastique féminines, 1951, 65 p.
- Rapport général de l'ASGF sur les Journées de gymnastique féminines à Lausanne, 7 et 8 juillet 1951, 43 p.

Archives fédérales (AF) – Cote : E2200.144-01#1972/66#146* Référence X.II.2 – en ligne

- Lettre de la Commission des finances aux sections suisses de l'étranger (pour dons d'honneurs)
- Echanges de lettres entre la commission des finances et les sections du Chili
 - o AF, lettre du Vice-Consul de Suisse au Chili à Ernest Fischer, 4 mai 1951.

Archives cantonales vaudoise (ACV) – Cote : PP468/1241 à PP468/1269

- Rapport du Comité d'organisation de la fête fédérale de gymnastique de Lausanne 1909, 61p.
- Procès-Verbaux des séances du Bureau et du CO (29 novembre 1907-)

- Rapports du jury et du Comité central de la fête fédérale de gymnastique de Lausanne 1909.

Archives Cantonales d'Argovie (ACA) – Cote : STV02-1.1-5.1-001-003

- Rapport annuel du président central de la SFG, lors de l'assemblée des délégués. 15.10.1951, 4 p.

Sources imprimées :

SYFRIG Max, « Terres du Rhône : Dans le cadre de la 63^e Fêtes fédérale de gymnastique à Lausanne (7-16 juillet) », *Suisse : magazine de voyage officiel de la Suisse*, n°6, juin 1951, p. 11.

Presse

Journal de Genève, 1951-1952, 1987

Gazette de Lausanne, 1946-1951

Journal du Jura, 1951

L'impartial, 1951

Sources audiovisuelles

Cinéac Lausanne, 63^e fête fédérale de gymnastique à Lausanne, Memobase.ch, Les Archives de la Ville de Lausanne, 1951, <https://memobase.ch/fr/object/avl-002-K00044?term=f%C3%A4te%20f%C3%A9d%C3%A9rale%20de%20gymnastique%20Lausanne&filter%5Baccess%5D%5B0%5D=1~En%20ligne&position=0>, consulté le 3.4.2024.

Lausanne2025, FFG Lausanne 1951, Youtube.com, 2021, <https://www.youtube.com/watch?v=hEZFnC7t1wY>, consulté le 3.4.2024.

Bibliographie

Littérature secondaire

- ANDREY Georges, *Nouvelle histoire de la Suisse et des Suisses*, Lausanne : Payot, 2004, 1005 p.
- ANEP, *Les terrains et locaux de gymnastique, de jeu et de sport en Suisse*, Zurich : Berichthaus, 1942, 142 p.
- ANEP, *L'Association nationale d'éducation physique a 50 ans*, Bern : SLL, 1972, 126 p.
- BERGIER Jean-François, *Histoire économique de la Suisse*, Lausanne : Payot, 1984, 375 p.
- BIAUDET Jean Charles (dir.), *Histoire de Lausanne*, Lausanne : Payot, 1982, 456 p.
- BRUHWILER Ingrid, HORLACHER Rebekka, QUIN Grégory, WESTBERG Johannes (dir.), *La Fabrique des corps nationaux : Autour de l'institutionnalisation de l'éducation physique en Suisse et en Europe (XIXe-XXIe siècle)*, Neuchâtel : Alphil, 2023, 255 p.
- BURGENER Louis, *La Confédération suisse et l'Education physique de la jeunesse*, La Chaux-De-Fonds : Imprimerie coopérative, 1952, 705 p.
- BUSSARD Jean-Claude, *L'éducation physique suisse en quête d'identité (1800-1930)*, Paris : L'Harmattan, 2007, 323 p.
- BUSSARD Jean-Claude, « Les manuels fédéraux et l'institutionnalisation de l'éducation physique », in JACCOUD Christophe et BUSSET Thomas (dir.), *Sports en formes : acteurs, contextes et dynamiques d'institutionnalisation*, Lausanne : Antipodes, 2001, p. 51-61.
- BUSSER Nathalie, THOMAS David et alii, *Histoire transnationale de la Suisse*, Zurich : Chronos, 2020, 286 p.
- BUSSET Thomas et LAMPRECHT Markus, « La sociabilité sportive », *Revue d'histoire*, n°3, 1998, p. 7-17.
- CZAKA Véronique, *Histoire sociale et genrée de l'éducation physique en Suisse romande : (milieu du XIXe – début du XXe siècle)*, Neuchâtel : Alphil, 2021, 616 p.
- CZAKA Véronique, « Société de gymnastique, éducation physique et politique », *Revue historique vaudoise*, n°116, 2008, p.24-40.
- CZAKA Véronique, MAYENCOURT Gil et QUIN Grégory, « La gymnastique à Lausanne... infrastructures et sociétés locales », *Architecture de poche – Lausanne*, 2022, p. 16-29.
- DELPY Pierre-Marie, « La prosopographie, une ressource pour l'histoire sociale », *Hypothèses*, n°18/1, 2015, p. 263-274.
- EICHENBERGER Lutz, « Mise en place et développement des institutions du sport suisse (XIXe-XXe siècles) », in JACCOUD Christophe et BUSSET Thomas (dir.), *Sports en formes : acteurs, contextes et dynamiques d'institutionnalisation*, Lausanne : Antipodes, 2001, p. 79-92.
- FANKHAUSER Dominique, *Die Arbeitersportbewegung in der Schweiz 1874-1947: beiträge und kontroversen zur sozialen frage im sport*, Zürich: Lit, 2010, 415 p.

- FLORIS Joel *et alii*, « Wealthier – older – taller : measuring the standard of living in Switzerland since the 19th century », *Revue suisse d'histoire*, 62/2, 2019, p. 207-232.
- FRIEDLI Pierre, *De l'instruction militaire préparatoire à la structure Jeunesse + Sport [1941-1972] : Synthèse et étude d'une évolution sociologique, politique et culturelle de l'éducation physique en Suisse*, Mémoire de maîtrise, Fribourg : Université de Fribourg, 2018, 103 p.
- GARUFO Francesco et BESSON Roger, « La Coupe du monde 1954 et la prise en charge de ses spectateurs : le point de vue des organisateurs », in BANCEL Nicolas, THOMAS David et OHL Fabien (dir.), *Le football en Suisse. Enjeux sociaux et symboliques d'un spectacle universel*, Neuchâtel : CIES éditions, 2009, p. 47-67.
- GILG Peter et HABLUTZEL Peter, « Une course accélérée vers l'avenir », in ANDREY Georges, *Nouvelle histoire de la Suisse et des Suisses*, Lausanne : Payot, 2004, p. 771-912.
- GIULIANI Markus, « *Starke Jugend – Freies Volk* »: *bundesstaatliche Körpererziehung und gesellschaftliche Funktion von Sport in der Schweiz (1918-1947)*, Bern: P.Lang, 2001, 934 p.
- GUEX Sébastien, HAVER Gianni, TISSOT Laurent *et alii*, *Sport ouvrier*, Lausanne : Ed. d'en bas, 2002, 144 p.
- HERTZ Ellen, *Politique de la tradition : le patrimoine culturel immatériel*, Lausanne : PPUR, 2018, 154 p.
- HERZOG Eva, « *Frisch, Frank, Fröhlich, Frau* » *Frauenturnen im Kanton Basel-Landschaft, ein Beitrag zur Sozialgeschichte des Breitiensports*, Liestal: Verlag des Kantons Basel-Landschaft, 1995, 448 p.
- HOBSBAWM Eric et RANGER Terence, *The invention of tradition*, Londres : Cambridge, 1983, 319 p.
- HOLENSTEIN André, *Au cœur de l'Europe : une histoire de la Suisse entre ouverture et repli*, Lausanne : Antipodes, 2018, 271 p.
- HUG Pierre-Alain, « De l'utopie au pragmatisme : l'installation du CIO à Lausanne (1906-1927) », in JACCOUD Christophe et BUSSET Thomas (dir.), *Sports en formes : acteurs, contextes et dynamiques d'institutionnalisation*, Lausanne : Antipodes, 2001, p. 95-126.
- HUGGER Paul, *Les Suisses : modes de vie, traditions, mentalités*, Lausanne : Payot, 1992, 3 vol. 1524 p.
- JACCOUD Christophe, TISSOT Laurent et PEDRAZZINI Yves, *Sports en Suisse : traditions, transitions et transformations*, Lausanne : Antipodes, 2000, 245 p.
- JOST Hans-Ulrich, « Menace et repliement : 1914-1945 », in ANDREY Georges, *Nouvelle histoire de la Suisse et des Suisses*, Lausanne : Payot, 2004, p. 683-770.
- LAMPRECHT Markus et STAMM Hanspeter, *Sport suisse 2000: Activité et consommation sportives de la population suisse*, Bern : Association Olympique Suisse, 2000, 80 p.
- MAISSEN Thomas, *Histoire de la Suisse*, Villeneuve d'Asq: Septentrion, 2021, 396 p.

MARCACCI Marco, « Il était une fois le sport ouvrier : l'évolution du SATUS depuis la Deuxième Guerre mondiale », *Cahiers d'histoire du mouvement ouvrier*, Zurich : ETH, 2002, n°18, p. 11-21.

MARCACCI Marco, « Institutionnalisation et « militarisation » du sport en Suisse (1914-1945) », in JACCOUD Christophe et BUSSET Thomas (dir.), *Sports en formes : acteurs, contextes et dynamiques d'institutionnalisation*, Lausanne : Antipodes, 2001, p. 35-50.

MARTIN Jean-François, « Sept fêtes cantonales à Yverdon : 1853, 1870, 1883, 1908, 1931, 1945, 1950 », *Gym : le magazine de la gymnastique vaudoise*, Lausanne : ACVG, n°121, 2020, p. 16-19.

MAYENCOURT Gil, *Faire nation en faisant de la gymnastique. La Société Fédérale de gymnastique : laboratoire pour la nationalisation du "sport" dans la Suisse moderne (1853-1914)*, Thèse de doctorat, Lausanne : Université de Lausanne, 2024, 641 p.

MAYENCOURT Gil, « Tension entre patriotisme et immixtion de la Confédération : l'échec de l'instruction préparatoire au service militaire dans les sections de gymnastique helvétiques (1862-1887) », in WESTBERG Johannes (dir.), *La Fabrique des corps nationaux : Autour de l'institutionnalisation de l'éducation physique en Suisse et en Europe (XIXe-XXIe siècle)*, Neuchâtel : Alphil, 2023, p. 57-77.

MAYENCOURT Gil, « The Gymnast and the Sheperd: The Invention of a National Games' Tradition in Switzerland », *The International Journal of Sport and Society*, n°13, 2022 , p. 1-21.

MAYENCOURT Gil et QUIN Grégory, « From Mandatory School Gymnastics to Physical Training for Youth. How the Société Fédérale de Gymnastique Became a "Gymnastic State" Dedicated to the Physical Preparation of Swiss Youth From 1873 to 1907 », *Frontiers in Sports and Active Living*, n°3, 2021, p. 1-17.

MEYLAN Jean, « De la ville moyenne à la métropole régionale (1914-1980) », in BIAUDET Jean Charles (dir.), *Histoire de Lausanne*, Lausanne : Payot, 1982, p. 357-440.

NIEGGELER Johannes, *Histoire de la Société fédérale de gymnastique*, Bienne : A. Schuler, 1882, 178 p.

PRUDENT Dominique, *La Coupe du monde de football de 1954 en Suisse : Processus organisationnel d'une manifestation sportive d'envergure internationale dans les années 1950*, Mémoire de maîtrise, Lausanne : Université de Lausanne, 2018, 160 p.

REYMOND Olivier, *La Fête fédérale de gymnastique 1951 à Lausanne : reflet de 120 ans de collaboration entre l'Etat et la SFG ?*, Mémoire de maîtrise, Lausanne : Université de Lausanne, 2023, 127 p.

QUIN Grégory et SCHMUTZ NICOD Catherine (dir.), *Lausanne: Ville sportive*, Berne : SHAS, 2022, 256 p.

QUIN Grégory, « Le tournant "sportif" de la gymnastique féminine helvétique (1960–1985). L'Association Suisse de Gymnastique Féminine entre spécialisation et professionnalisation », *Revue Suisse d'Histoire*, n°65, 2015, p. 428-448.

QUIN Grégory, « Les fêtes fédérales de gymnastique : dossier », *Passé simple*, n°38, 2018, p. 2-12.

QUIN Grégory et HAYOZ Christelle, « From the education of soldiers to a promotion of motor skills: changes in the conception of physical education in Switzerland throughout the twentieth century », in POLENGHI Simonetta, NEMETH András et KASPER Tomás (dir.), *Education and the Body in Europe (1900-1950)*, Peter Lang : [n.d.], 2021, p. 137-148.

QUIN Grégory et MAYENCOURT Gil, « L'essor d'une presse institutionnelle nationale de gymnastique : *Le Gymnaste (1859-1887)* », *Revue Historique Vaudoise*, 2021, p. 1-9.

SCHADER Basil et LEIMGRUBER Walter, *Festgenossen: Uber Wesen und Funktion eidgenössischer Verbandfeste*, Basel: Helbing & Lichtenhahn, 1993, 418 p.

SCHADER Basil, « Les Fêtes fédérales », in HUGGER Paul, *Les Suisses : modes de vie, traditions, mentalités*, Lausanne : Payot, 1992, p. 809-831.

SORRENTINO Gianluca, MUNIER Nicolas, VARONE Samuel et ZENDALI Michel, *La Pontaise : un stade, des histoires*, Lausanne : LS Vaud foot, 2020, 153 p.

THULER Margrit, *Les Alpes en fête : Suisse, Autriche, Allemagne, Italie, France*, Zurich : Presse Migros, 1997, 359 p.

TONNERRE Quentin, *Dans les tribunes du prestige. La diplomatie suisse face aux enjeux du sport international (1919-1981)*, Thèse de doctorat, Lausanne : Université de Lausanne, 2021, 653 p.

TRJET Maximilian et SCHILDKNECHT Peter, *Les Fêtes fédérales de gymnastique 1832-2002 : un coup d'œil sur un événement national*, Olten : Weltbild Verlag, 2002, 321 p.

VONNARD Philippe et QUIN Grégory, « More than just football. Reflections on the case of the 1954 world cup in Switzerland », *Entreprise et histoire*, n°94, 2018, p. 75-89.

WALTER François, *La Suisse urbaine, 1750-1950*, Genève : Zoé, 1994, 447 p.

WALTER François, *Une histoire de la Suisse*, Neuchâtel : Alphil, 2016, 543 p.

WOBMANN Karl et TRJET Maximilian, *Swiss sport posters: Historical view of the best swiss competition posters*, Zurich: ABC, 1983, 151 p.

Dictionnaires

ABETEL-BEGUELIN Fabienne, « Georges Jaccottet », in *Dictionnaire historique de la Suisse*, [Jaccottet, Georges \(hls-dhs-dss.ch\)](https://hls-dhs-dss.ch), consulté le 9.4.2024.

ABETEL-BEGUELIN Fabienne, « Jean Peitrequin », in *Dictionnaire historique de la Suisse*, [Peitrequin, Jean \(hls-dhs-dss.ch\)](https://hls-dhs-dss.ch), consulté le 9.4.2024.

ANELLI Boris, « Rodolphe Rubattel », in *Dictionnaire historique de la Suisse*, [Rubattel, Rodolphe \(hls-dhs-dss.ch\)](https://hls-dhs-dss.ch), consulté le 13.4.2024.

BUSSARD Jean-Claude, « Adolf Spiess », in *Dictionnaire historique de la Suisse*, [Spiess, Adolf \(hls-dhs-dss.ch\)](https://hls-dhs-dss.ch), consulté le 3.5.2024.

BUSSARD Jean-Claude, « Education physique », in *Dictionnaire historique de la Suisse*, [Education physique \(hls-dhs-dss.ch\)](https://hls-dhs-dss.ch), consulté le 6.12.2023.

DE CAPITANI François, « Festspiel », in *Dictionnaire historique de la Suisse*, [Festspiel \(hls-dhs-dss.ch\)](https://hls-dhs-dss.ch), consulté le 8.5.2024.

DE CAPITANI François, « Fêtes fédérales », in *Dictionnaire historique de la Suisse*, [Fêtes fédérales \(hls-dhs-dss.ch\)](https://hls-dhs-dss.ch), consulté le 6.12.2023.

DE WECK Hervé, « Henri Guisan », in *Dictionnaire historique de la Suisse*, [Guisan, Henri \(hls-dhs-dss.ch\)](https://hls-dhs-dss.ch), consulté le 13.4.2024.

EHINGER Paul, « Société suisse de Zofingue », in *Dictionnaire historique de la Suisse*, [Zofingue, Société suisse de \(hls-dhs-dss.ch\)](https://hls-dhs-dss.ch), consulté le 10.5.2024.

FRANCILLON Roger, « Charles-François Landry », in *Dictionnaire historique de la Suisse*, [Landry, Charles-François \(hls-dhs-dss.ch\)](https://hls-dhs-dss.ch), consulté le 17.4.2024.

CRIVELLI Paola, « Ernest Fischer », in *Dictionnaire historique de la Suisse*, [Fischer, Ernest \(hls-dhs-dss.ch\)](https://hls-dhs-dss.ch), consulté le 9.4.2024.

GASSER Bernard, « Paul Pasquier », in *Dictionnaire historique de la Suisse*, [Pasquier, Paul \(hls-dhs-dss.ch\)](https://hls-dhs-dss.ch), consulté le 17.4.2024.

GILBERT Marion, « Lucien Rubattel », in *Dictionnaire historique de la Suisse*, [Rubattel, Lucien \(hls-dhs-dss.ch\)](https://hls-dhs-dss.ch), consulté le 9.4.2024.

GUISOLAN Jérôme, « Edouard Petitpierre », in *Dictionnaire historique de la Suisse*, [Petitpierre, Edouard \(hls-dhs-dss.ch\)](https://hls-dhs-dss.ch), consulté le 13.4.2024.

JEANNERET Pierre, « Arthur Maret », in *Dictionnaire historique de la Suisse*, [Maret, Arthur \(hls-dhs-dss.ch\)](https://hls-dhs-dss.ch), consulté le 13.4.2024.

JEANNERET Pierre, « Pierre Graber », in *Dictionnaire historique de la Suisse*, [Graber, Pierre \(hls-dhs-dss.ch\)](https://hls-dhs-dss.ch), consulté le 9.4.2024.

JEANNIN-JAQUET Isabelle, « Albert Rais », in *Dictionnaire historique de la Suisse*, [Rais, Albert \(hls-dhs-dss.ch\)](https://hls-dhs-dss.ch), consulté le 9.4.2024.

JORIS Elisabeth, « Mouvement des femmes » in *Dictionnaire historique de la Suisse*, [Mouvement des femmes \(hls-dhs-dss.ch\)](https://hls-dhs-dss.ch), consulté le 30.05.2024.

LOGOZ Roger-Charles, « Camille Decoppet », in *Dictionnaire historique de la Suisse*, [Decoppet, Camille \(hls-dhs-dss.ch\)](https://hls-dhs-dss.ch), consulté le 8.5.2024.

MARCACCI Marco, « Gymnastique », in *Dictionnaire historique de la Suisse*, [Gymnastique \(hls-dhs-dss.ch\)](https://hls-dhs-dss.ch), consulté le 21.11.2023.

MATTHEY Jean-Louis, « Carlo Boller », in *Dictionnaire historique de la Suisse*, [Boller, Carlo \(hls-dhs-dss.ch\)](https://hls-dhs-dss.ch), consulté le 29.05.2024.

MAYER Marcel, « Karl Kobelt », in *Dictionnaire historique de la Suisse*, [Kobelt, Karl \(hls-dhs-dss.ch\)](https://hls-dhs-dss.ch), consulté le 9.4.2024.

MULLER Reto, « Sport-Toto », in *Dictionnaire historique de la Suisse*, [Sport-Toto \(hls-dhs-dss.ch\)](https://hls-dhs-dss.ch), consulté le 8.5.2024.

POLLA Louis, « Paul Nerfin », in *Dictionnaire historique de la Suisse*, [Nerfin, Paul \(hls-dhs-dss.ch\)](https://hls-dhs-dss.ch), consulté le 9.4.2024.

PUSKAS Regula, « Hans Haug », in *Dictionnaire historique de la Suisse*, [Haug, Hans \(hls-dhs-dss.ch\)](https://hls-dhs-dss.ch), consulté le 17.4.2024.

STAREMBERG Nicole, « Vincent », in *Dictionnaire historique de la Suisse*, [Vincent \(hls-dhs-dss.ch\)](https://hls-dhs-dss.ch), consulté le 8.5.2024.

ZURCHER Christoph, « Eduard von Steiger », in *Dictionnaire historique de la Suisse*, [Steiger, Eduard von \(hls-dhs-dss.ch\)](https://hls-dhs-dss.ch), consulté le 13.4.2024.

Autres

Rapports de gestion de la Ville de Lausanne, diverses années, Office fédérale de la statistique, [150'000 habitantes et habitants – Ville de Lausanne](https://150000.ch), consulté le 24.05.2024.

Logo actuel de la FSG, [Page d'accueil - Fédération suisse de gymnastique - FSG \(stv-fsg.ch\)](https://stvfsg.ch), consulté le 24.05.2024.

Site internet de la [Fête fédérale de gymnastique 2025 | 12-22.06.2025 | Lausanne \(lausanne2025.ch\)](https://lausanne2025.ch), consulté le 9.10.2024.

Table des illustrations

- Figure 1 – Estampille de la SFG en 1951
- Figure 2 – Logo actuel de la FSG
- Figure 3 – Portrait de Camille Decoppet, président du Bureau de la FFGL 1909
- Figure 4 – Membres du Comité d'organisation de la FFGL 1909
- Figure 5 – Médaille officielle de la FFGL 1909
- Figure 6 – Membres du Bureau de la FFGL 1951
- Figure 7 – Portrait de Paul Nerfin (1893-1965) Président du Bureau du CO
- Figure 8 – Membres du Comité d'organisation du Comité d'organisation de la FFGL 1951
- Figure 9 – Présidents des Commissions de la FFGL 1951
- Figure 10 – Portrait d'Eduard von Steiger (1881-1962)
- Figure 11 – Encadré mentionnant la fête vénitienne
- Figure 12 – Plan schématique des emplacements de concours, échelle 1/2500
- Figure 13 – Affiche officielle de la 62^{ème} Fête fédérale de gymnastique à Berne en 1947
- Figure 14 – Page de couverture du plan de travail et livret de fête des Journées suisses gymnastique féminines
- Figure 15 – Extrait de la lettre de prospection de la Commission des finances
- Figure 16 – Médaille-souvenir officielle et écu de Fête de la FFGL 1951
- Figure 17 – Ecu-souvenir frappé à l'occasion de la FFGL 1951
- Figure 18 – Membres de l'ASGF
- Figure 19 – Programme provisoire des Journées fédérales de gymnastique féminines
- Figure 20 – Photographie d'un match de volleyball
- Figure 21 – Trois gymnastes en action en athlétisme léger
- Figure 22 – « Le point culminant des Journées de gymnastiques féminines : les exercices d'ensemble présentés par 11'000 gymnastes dont la réussite a été parfaite grâce à une exécution impeccable et au bel effet des couleurs »
- Figure 23 – Directives générales de la Commission technique de l'ASGF
- Figure 24 – « Voici comment nous aimerions te rencontrer à Lausanne, chère gymnaste suisse »
- Figure 25 – Programme des Journées masculines
- Figure 26 – Passes de lutte libre à gauche et suisse à droite

Figure 27 – Photographie des couronnés à la gymnastique individuelle. De gauche à droite, Armin Scheurer, Jack Günthard et Walter Flach

Figure 28 – Exercices de marche et exercices à mains libres

Figure 29 – Photographie d'une partie libre effectuée aux barres parallèles

Figure 30 – Photographie du couronnement des bannières des sections

Figure 31 – Les exercices d'ensemble masculins présentés par 24'000 gymnastes dans le froid et sous la pluie

Figure 32 – Récapitulation des comptes de la FFGL 1951

Table des matières

Partie 1 – L’enracinement de l’événement

1.1 Contexte et évolution des fêtes

- 1.1.1 Zofingue : les prémices estudiantines de la SFG
- 1.1.2 La gymnastique au 19^{ème} siècle : synonyme de fête ?
- 1.1.3 Le *Vorort* : un équilibre administratif et un jonglage inter-ville
- 1.1.4 Trajectoire des acrobaties aux programmes des FFG (19^{ème}-20^{ème})
- 1.1.5 Vue d’ensemble et chronologie globale des FFG

1.2 La Fête lausannoise de 1909

- 1.2.1 Gymnastes ou tireurs : qui aura sa fédérale en 1909 ?
- 1.2.2 Entre festivités et politique : une organisation rodée
- 1.2.3 De précieux enseignements

1.3 Sélection de Lausanne comme lieu de la Fête et justification de ce choix

Partie 2 – Dans les coulisses de l’organisation

2.1 Des élites au service de la Fête

- 2.1.1 Le Bureau
- 2.1.2 Le Comité d’organisation et les présidents de Commissions
- 2.1.3 Le Comité d’honneur
- 2.1.4 Politique et gymnastique : aux barres parallèles de l’influence ?

2.2 Entre inspiration, collaboration et concurrence : le canton de Vaud en fête (1949-1951)

- 2.2.1 Les Fêtes fédérale SATUS et cantonale d’Yverdon 1950 : des inspirations ?
- 2.2.2 Festivités en tout genre dans le canton de Vaud
- 2.2.3 Fête Vénitienne et FFGL : qui profite ?
- 2.2.4 Le festival « Terres du Rhône » : participatif, populaire et « totalisant »

2.3 Accueillir la Suisse entière

- 2.3.1 La Commission des logements : une gymnastique logistique et statistique
- 2.3.2 Des gymnastes dans les écoles
- 2.3.3 Le calendrier de l’été 1951 : entre vacances scolaires et festivités

2.4 La dimension gymnastique : l'art de la voltige

- 2.4.1 Jongler entre les emplacements de concours
- 2.4.2 Sur le podium : un équilibre entre succès individuel et collectif
- 2.4.3 Les Journées suisses de gymnastique féminines : une fête à part ?

2.5 Funambulisme financier : entre traditions et innovations

- 2.5.1 Berne 1947 : des finances inspirantes ?
- 2.5.2 Des moyens traditionnels : du public au privé
- 2.5.3 Un écu et une loterie : un élan innovant

Partie 3 – La Fête bat son plein

3.1 Les Journées suisses de gymnastique féminines : « la fête bleue »

- 3.1.1 L'ASGF et le CO
- 3.1.2 Un programme haut en couleur
- 3.1.3 Compétition et performance au féminin
- 3.1.4 Les exercices d'ensemble : une « apothéose triomphale » ?
- 3.1.5 Entre rigueur et souplesse : le grand écart comportemental
- 3.1.6 Loger, manger et bouger : des dispositions techniques et pratiques

3.2 Les Journées masculines : de l'individuel au collectif

- 3.2.1 Les concours au programme
- 3.2.2 Gymnastique individuelle : l'artistique, les jeux nationaux et l'athlétisme léger
- 3.2.3 Entre la pluie et les podiums : la gymnastique de section
- 3.2.4 Les exercices d'ensemble : « un immense champ de narcisses »

3.3 La comptabilité à la poutre : entre recettes et dépenses

Conclusion

Annexe 1 : Affiche officielle de la FFGL 1951 « Allegro » de Pierre-Alexandre Junod⁵⁰⁵



⁵⁰⁵ AVL, plan de travail et guide officiel – 63^{ème} Fête fédérale de gymnastique – 13-16 juillet 1951, 96 p.

Annexe 2 : Membres du Bureau du Comité d'Organisation de la FFGL1951⁵⁰⁶

Président :	Paul Nerfin, directeur de la Banque Cantonale Vaudoise
Vice-présidents :	Lucien Rubattel, conseiller d'Etat Pierre Graber, conseiller municipal
Secrétaire général :	Emile Chapuis, 1 ^{er} secrétaire du Département militaire
Finances :	Ernest Fischer, président.
Secrétaire aux verbaux :	Pierre Desponds, instituteur
Secrétaire de langue allemande :	Emile Läng, ancien architecte au Tribunal fédéral
Secrétaire de langue italienne :	Maurice Ribonni, ancien traducteur aux CFF
Membres (représentants de l'UGL) :	Alfred Corbaz, Lausanne-Bourgeoise Charles Lavanchy, Lausanne, Amis-Gymnastes Marcel Hugonnet, Lausanne-Ville Alfred Baud, Chailly sous Lausanne Roger Gonvers, Gymnastique d'Hommes
Secrétaire adjoint :	Roland Vuagniaux, instituteur
Adjoints :	André Warnery, chef de service au Département des finances Jules Miauton, chef de service Département AIC (EPFL)

⁵⁰⁶ AVL, rapport du comité d'organisation de la FFGL51, p. 6.

Annexe 3 : Président des 16 Commissions du Comité d'Organisation de la FFGL1951⁵⁰⁷

Finances :	Ernest Fischer, ancien conseiller d'Etat
Gymnastique :	Maurice Emery, technicien, directeur des Travaux
Construction :	Walter Baumann, architecte François Volet, architecte
Décorations :	Marc-Antoine Muret, directeur technique Comptoir Suisse
Subsistances :	Fernand Zumstein, notaire
Logements :	Roger Genton, directeur d'assurances
Prix :	Alois Bron, ancien municipal
Réception :	André Cordey, avocat
Sanitaire et hygiène :	Jean-Pierre Chapuis, docteur
Propagande :	Paul-Henri Jaccard, directeur de l'ADIL
Presse :	Georges Jaccottet, municipal
Police :	Robert Jaquillard, ancien commandant de la Police cantonale Gustave Cornaz, commandant de la Gendarmerie vaudoise
Divertissements :	Louis Moginier, chef bureau postal
Transports :	Fernand Chenaux, directeur d'arrondissement aux CFF
Vétérans :	Gustave Curchod, représentant
Calculs :	Marcel Godat, administrateur

Annexe 4 : Membres du Comité d'honneur⁵⁰⁸

Eduard de Steiger	Président de la Confédération
Charles Kobelt	Conseiller fédéral
Rodolphe Rubattel	Conseiller fédéral
Arthur Maret	Président du Conseil d'Etat vaudois
Jean Peitrequin	Syndic de Lausanne
Général Henri Guisan	

⁵⁰⁷ AVL, rapport du comité d'organisation de la FFGL51, p. 7.

⁵⁰⁸ AVL, rapport du comité d'organisation de la FFGL51, p. 7.

Annexe 5 : Direction de l'UGL en 1951⁵⁰⁹

Président : Roger Nicolas
Caissier : Roger Chatelain
Secrétaire : Henri Bécholey
Membres : R. Moret et S. Perret

Annexe 6 : Membres de la Commission des finances⁵¹⁰

Bureau exécutif

Président : Ernest Fischer, ancien conseiller d'Etat
Vice-présidents : Aimé Delay, municipal
Henri Genet, municipal
Georges Gallay, boursier communal
Caissier général : Frédéric Martin, chef de service à la BCV
Secrétaires : André Glardon, employé à la BCV
René Jaunin, employé à la BCV

Présidents des sections et sous-commissions

Section dons d'honneur, écu : Alfred Magnenat, chef de division à la BCV
Sous-commissions :
Assurances : Adolphe Brack, fondé de pouvoirs
Financière : Emile Dutoit, secrétaire au département des finances
Carte de fête : Henri Emery, caissier de banque
Ventes : Marcel Loetscher, employé de banque
Caisses et contrôles : Jean Paccaud, chef de service au département des finances

⁵⁰⁹ AVL, rapport du comité d'organisation de la FFGL51, p. 7.

⁵¹⁰ AVL, rapport du comité d'organisation de la FFGL51, p. 11.

Annexe 7 : Résumé scénario du Grand spectacle « Terres du Rhône »⁵¹¹

« Le spectacle est divisé en trois parties.

Pendant toute sa durée, un grand chœur mixte placé dans la fosse d'orchestre va symboliser le Rhône et emprunter sa voix. Également tout au long des trois moments, le guet commentera l'action du haut de sa tour.

Au lever du soleil, il interroge le pays et le Rhône va lui répondre. Le *Petit Rhône* d'abord, représenté par un chœur d'enfants. Puis voici, dans la vallée de Conches, le chœur des montagnards. Des forêts et des chalets, on passe à la ville ; c'est Sion. Les jeunes filles chantent et dansent les villes du Rhône. Le chœur des travailleurs leur succède. Mais déjà se joignent aux hommes les ménagères qui accomplissent une *Danse grotesque*. Accourent encore les marmots qui glorifient les vacances et tous ces groupes réunis entonnent l'*Invocation au Rhône* qui termine la première partie.

Au deuxième acte, l'action est sur l'alpage où tout est préparé pour la fête champêtre. Nous sommes en 1850. A l'orchestre, le chœur chante le printemps et la fête. On assiste à la montée à l'alpage, suivie de rondes et de danses montagnardes. Le garçon et la fille font entendre la *Chanson des amoureux*. Ils ont à peine fini qu'on amène un « Braconnier » qui dit sa chance et son jeu. Après lui viennent les deux « Vieux » qui chantent :

« A vingt ans, aimer, c'est folie,
à soixante ans on aime mieux ! »

et cette deuxième partie s'achève par le *Grand Ballet des Montagnards*.

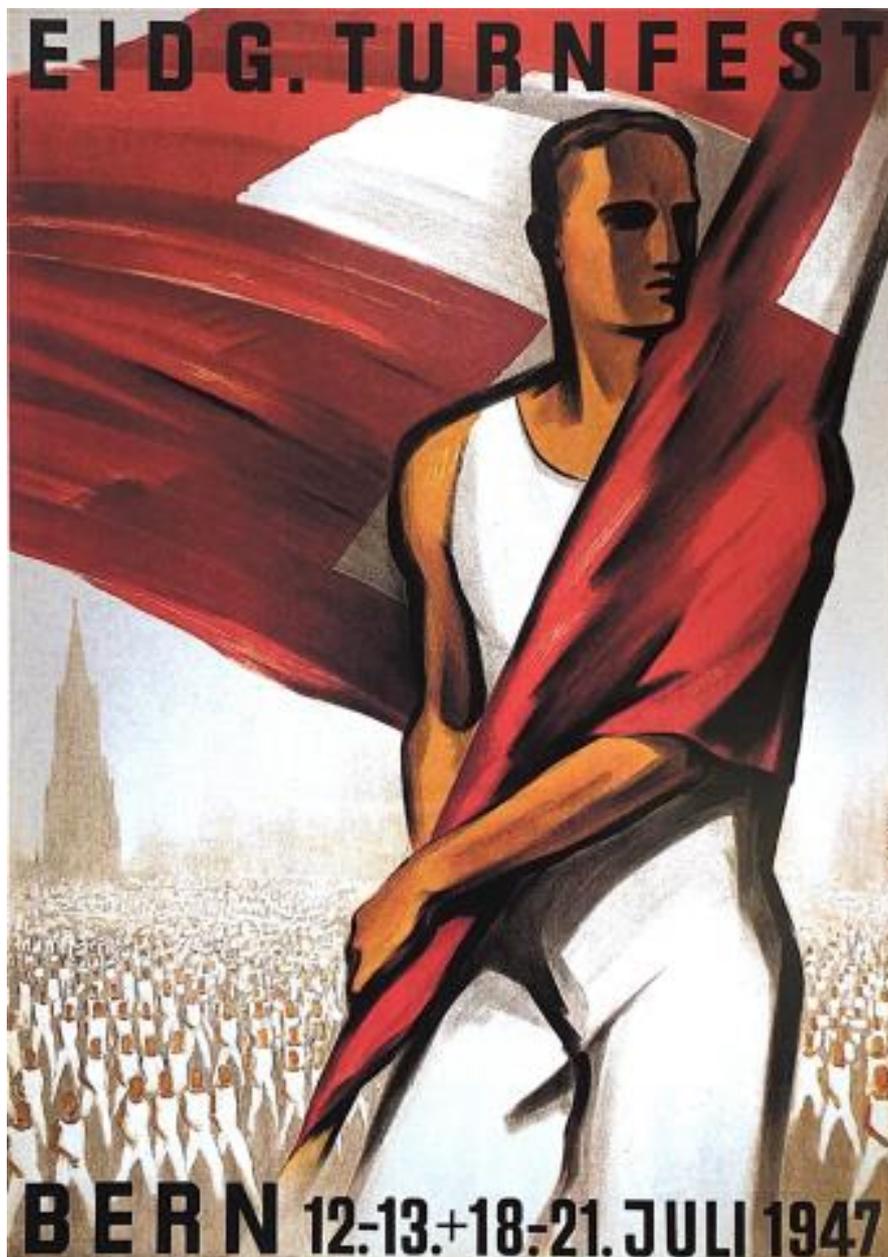
Durant la dernière partie, le Rhône va nous transporter peu à peu de la Bataillère (son embouchure) à Genève. Le guet s'adresse au fleuve devenu lac. Dans la fosse d'orchestre, le chœur chante, tandis que sur scène les enfants et les jeunes filles dansent les Vagues, symbolisant l'absorption du Rhône par le Léman. Dans un *intermède*, le guet exprime le lac et Chillon. Mais bientôt paraît le « Vigneron » qui chante son labeur hasardeux. D'autres arrivent qui dansent et entonnent une *Chanson à boire*. Sur la scène maintenant vide vont venir les « Pêcheurs » dont une pantomime exprimera le métier. Le guet parle au lac... Voici Morges, St-Prex, Nyon, Genève... Mais quelle est cette rumeur qui vient de Lausanne ? C'est la Fête fédérale de 1951. Sur la scène entrent l'un après l'autre les groupes de gymnastes aux accents d'une *Marche des gymnastes*. La place s'emplit ; les drapeaux flottent ; on entend le guet, les fanfares, et le tout s'achève par un *Hymne au Léman* chanté par tous les chœurs.

Et maintenant, voyez, entendez, et souvenez-vous !

A.C. »

⁵¹¹ Terres du Rhône – 63^{ème} Fête fédérale de gymnastique, Lausanne, juillet 1951, p. 3.

Annexe 8 : Affiche officielle de la 62^{ème} Fête fédérale de gymnastique à Berne en 1947⁵¹²



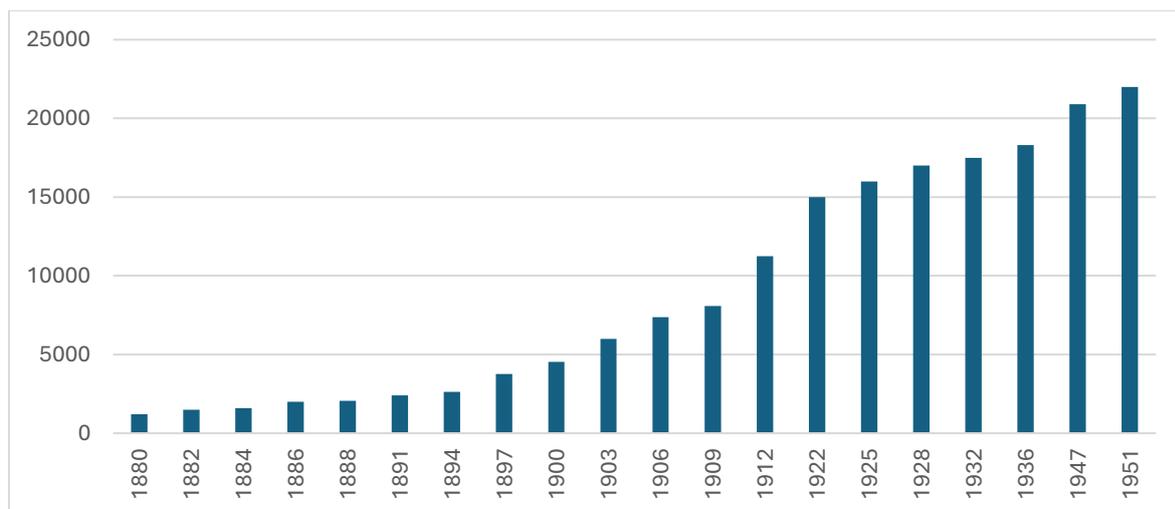
Artiste : Ernst Ruprecht (1891-1954)

L'affiche, réalisée pour 1940 (date initialement prévue pour la Fête), illustre « un seul gymnaste qui tient le mât du drapeau suisse et qui se blottit symboliquement dans le tissu pour se protéger. Au fond, on aperçoit la cathédrale de Berne et une armée de gymnastes vêtus de blanc. D'une part, l'image respire la croyance en sa propre capacité défensive, typique des fédérales de gymnastique, d'autre part, elle montre un semblant d'insécurité et de peur d'avant-guerre ». ⁵¹³

⁵¹² WOBMANN Karl et TRIET Max, *Swiss sport posters: Historical view of the best swiss competition posters*, Zurich: ABC, 1983, p. 62.

⁵¹³ TRIET, *Les Fêtes fédérales de gymnastique*, op. cit., p. 229.

Annexe 9 : Évolution du nombre de participants aux FFG par édition (1880-1951)⁵¹⁴



Annexe 10 : Évolution du nombre d'habitants à Lausanne entre 1800 et 1970.⁵¹⁵



⁵¹⁴ TRIET, *Les Fêtes fédérales de gymnastique*, op. cit., p. 55.

⁵¹⁵ Rapports de gestion de la Ville de Lausanne, diverses années, Office fédérale de la statistique, [150'000 habitantes et habitants – Ville de Lausanne](#), consulté le 24.05.2024.